LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 54 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 9 FEVRIER 1967 — PRIX 10C

Le Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Vaste programme législatif de la session de Saskatchewan

REGINA — Un programme de protection du consommateur en cinq points, comprenant même une indemnité pour les victimes de violence, a été proposé, le 2 février, dans le discours du Trône inaugurant la 4e session du printemps de la 15e législature de la Saskatchewan.

Le discours, qui a été lu par le lieutenant-gouverneur de la province, M. R. L. Hambidge, déclare que les projets de loi qui seront discutés porteront sur la divulgation du coût réel du crédit, sur les transactions malhonnêtes, les courtiers en valeurs immobilières, la vente d'obligations et l'assistance judiciaire, y compris les indemnités pour les victimes de délits commis avec violence.



L'hon. Ross Thatcher, premier ministre

Des projets pour accélérer le développement agricole et industriel, accroître les dépenses à l'éducation en général et à l'enseignement technique et professionnel, de même que des mesures permettant à un plus grand nombre de personnes d'être éligibles aux allocations aux propriétaires de maison ont également été mentionnés dans ce discours.

Coopératives agricoles

Le discours dit également que l'on demandera à la législature d'approuver des changements à la loi des véhicules afin de permettre un renforcement des lois de sécurité routière et d'approuver également la législation destinée à aider les agriculteurs à augmenter leurs revenus au moyen des coopératives.

Parmi les mesures touchant l'agriculture, on y trouve celles qui permettront des dépenses accrues pour les pâturages, une assurance-récolte plus forte et l'établissement de nouvelles régions agricoles.

"Il vous sera demandé des sommes appropriées pour l'établissement d'un service d'embauche et d'orientation professionnelle mobile afin de rendre accessibles à tous les citoyens dans tous les coins de notre province et en particulier dans les régions rurales, l'entrainement technique et des offres d'emploi", déclare-t-on dans le discours.

D'autres projets de loi concernent l'expansion de l'Agence provinciale de la jeunesse, une codification plus efficace des divers plans de retraite et des lois permettant plus de souplesse à un certain nombre de plans de retraite établis dans d'autres provinces.

Education

Le discours du Trône indique également qu'au cours de la prochaine année académique, les manuels scolaires seront fournis gratuitement aux écoliers jusqu'en 10e année inclusivement. Une loi sera présentée pour clarifier la situation de français comme langue d'enseignement durant une heure chaque jour, là où les commissions scolaires le désireront.

Les sièges à la Législature de la Saskatchewan sont ainsi répartis: Libéraux 32, CCF 26 et Conservateurs 1.

Droits d'auteur jusqu'en 1976 sur la version anglaise de l'O Canada

OTTAWA — Les droits d'auteur sur les paroles anglaises de l'hymne O Canada sont réservés jusqu'à 1976, a-t-on appris à Ottawa. Cette information pourrait renforcer la thèse en faveur d'un hymne national sans parole.

Une résolution visant à faire de O Canada l'hymne national et du God Save The Queen l'hymne royal est inscrite au feuilleton de la Chambre depuis le 9 janvier dernier.

La prochaine étape consistera à former un comité parlementaire pour l'étude de la musique de ce chant et des versions anglaise et française des paroles.

Les paroles françaises avaient été écrites par Sir Basile Routhier et la musique par Calixa Lavallée aux environs de 1880. Il n'existe aucun droit d'auteur, ni sur ces paroles, ni sur la musique.

La version anglaise a été rédigée en 1908 par un juge de la Cour de l'Echiquier à Montréal, M. Robert Stanley Weir.

"Les droits d'auteur du texte de Weir sont la propriété de la maison Gordon V. Thompson Limited," a fait savoir au gouvernement cet éditeur de musique.

"Le juge Weir est décédé le 20 août 1926, ce qui veut dire que les droits sur cette oeuvre seront réservés jusqu'en 1976, soit 50 ans après la mort de son auteur".

La lettre adressée au gouvernement indique que toutes les redevances doivent être versées à la succession Weir.

"Nous avons confiance qu'en tant que propriétaire de la version Weir de l'O Canada, nous serons consultés et notre accord sera requis au moment d'apporter des changements ou des corrections à ce texte", est-il écrit dans la lettre.

C'est le premier ministre Pearson lui-même qui a suggéré que cette version, qui contient cinq fois l'expression "stand on guard", pourrait être améliorée.

Un certain nombre de corrections ont déjà été suggérées aux députés et seront éventuellement transmises au comité pour étude lorsque celui-ci sera formé.

Toutefois, M. Auguste Choquette, député libéral de Lotbinière, a suggéré aux Communes que seule la musique du O Canada soit adoptée comme hymne de l'année du centenaire.

De cette façon, un débat passionné pourrait être évité à propos des paroles jusqu'à ce que le sujet devienne moins brûlant.

Les étudiants québécois se feraient tirer l'oreille

Le peu d'enthousiasme du Québec pour la Confédération laissera planer une ombre sur la "Semaine du deuxième siècle", projet de centenaire des universités canadiennes.

Mais, en dépit d'un boycottage partiel du Québec, plus de 1,000 étudiants à travers le Canada prendront part aux activités académiques, culturelles et sportives prévues à cette occasion.

Cette semaine de célébration, qui se déroulera à l'université de l'Alberta et à l'université de Calgary du 6 au 11 mars, réunira pour la première fois les groupes athlétiques universitaires du pays.

Ce sera la première fois également qu'une collection d'oeuvres d'art réalisées par les étudiants de toutes les provinces— y compris le Québec — sera exposée, donnant ainsi l'occasion aux étudiants de se rencontrer et de discuter, au milieu d'une atmosphère intellectuelle, de leurs opinions, de leurs oeuvres et de leur pays.

Hostilité

L'hostilité des groupes d'étudiants de langue française a commencé avec le refus par l'Union générale des étudiants du Québec de prendre part au projet.

Robert Nelson, président de cette union, a déclaré que le problème du bilinguisme est un obstacle majeur à la participation de l'organisation. Il a déclaré également que les étudiants de langue française auraient accepté, si l'événement avait été réservé aux seuls étudiants bilingues, et s'il ne s'agissait pas de célébrer la Confédération elle-même, mais bien de passer en revue 100 années de confédération. James McCourbey, président de la société des étudiants de McGill, a déclaré que les conditions posées par le groupe du Québec étaient trop extrémistes.

Date limite

La date limite, fixée au 15 décembre, pour obtenir l'adhésion des étudiants de langue française, a été reculée indéfiniment, et on tente d'atteindre les étudiants individuellement afin de savoir s'ils désirent malgré tout participer à ce projet, qui a pour but d'étudier les perspectives d'avenir du Canada, à l'aube du 2e siècle de son existence.

OTTAWA — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a fait savoir aux Communes qu'il avait fait part aux dirigeants du Canadien Pacifique des propos tenus en Chambre relativement à la question du bilinguisme à bord des trains de la compagnie.

La chorale Thévenet du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, dont on voit les membres ci-dessus et que dirige si habilement la Rév. Mère St-Rodrigue, r.j.m., a été choisie par le comité national du Centenaire pour représenter la Saskatchewan à l'Expo '67 les 19, 20 et 21 juillet prochains. Lors d'une récente réunion des Parents et Maitres de Gravelbourg, il fut décidé de former un comité afin de recueillir les fonds nécessaires et mener à bonne fin ce projet de grande envergure. Le comité est ainsi constitué: M. Raymond Girardin, président, Mme Jeanne Allard, secrétaire-trésorière, Mmes Lionel Bourgeois et Raymond Piché et M. Octave Carrière. Le comité fait appel à la générosité de tous pour que la chorale Thévenet puisse se rendre à l'Expo '67 et y faire honneur à la Saskatchewan, spécialement à sa population de langue française. A date, les contributions se chiffrent à $910,00: M. et Mme Jean Bourrée, $10; M. et Mme Lionel Bourgeois, $100; M. et Mme Raymond Girardin, $50; M. et Mme Joseph-Ed. Chabot, $50; M. et Mme Octave Carrière, $25; Caisse Populaire de Gravelbourg, $100; M. et Mme Marcel Monette, $25; M. et Mme Laurent de Montigny, $25; Religieuses de Jésus-Marie, $150; Mme Marie Palmier, $100; Chevaliers de Colomb, $100; M. et Mme Raymond Piché, $50; Coopérative de Gravelbourg, $100; M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, $25. Envoyez vos contributions sans tarder au comité.

Le "Vénérable" Mgr Grandin

A la suite d'une dernière discussion sur l'héroïcité des vertus de Mgr Grandin, en présence du Saint-Père, un jugement favorable a été rendu. Il ne fallait dont plus que la lecture solennelle du décret pour que nous puissions donner au serviteur de Dieu le titre de Vénérable. Ce ne fut que le 15 décembre qu'eut lieu cette cérémonie, à laquelle assista le R. P. Angelo Mitri, postulateur général, qui a remercié Sa Sainteté "au nom des évêques et des fidèles des provinces ecclésiastiques d'Edmonton, de Regina et de Winnipeg, ainsi que de tous les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, surtout de ceux qui poursuivent l'oeuvre du Vénérable Vital Grandin".

Voici la traduction des principaux passages du décret:

"... Dans l'histoire de l'Eglise, nombreux sont ceux qui, brillant d'une haute sainteté, ont à l'exemple des Apôtres, sans soucis des dangers et venant à bout de toutes sortes de difficultés, suivi généreusement l'ordre donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ de prêcher l'Evangile. Parmi ces hommes il faut mettre Vital-Justin Grandin, évêque de St-Albert (aujourd'hui Edmonton), des Oblats de Marie Immaculée, qui évangélisa avec tant de zèle et de fruit les régions du Nord-Ouest canadien, qu'on peut à bon droit le comparer aux Willibrord, Boniface et Anschaire.

"V.J. Grandin naquit le 8 février 1829, à St-Pierre-sur-Orthe en Mayenne, au diocèse de Laval (alors dans le diocèse de Mans). Neuvième d'une famille de treize enfants, il fut baptisé le jour même de sa naissance. Jean Grandin et Marie Veillard, ses parents, étaient d'humble condition mais excellents chrétiens et riches en vertu.

"Elevé dans la crainte de Dieu et l'exercice des oeuvres de miséricorde, il fut jugé digne par le pasteur de la paroisse d'être admis à la première communion à l'âge de neuf ans.

"Entrainé, par tant d'exemples, le Serviteur de Dieu s'appliqua avec ardeur et dans l'innocence à progresser dans la piété envers Dieu et le prochain, l'obéissance et la docilité. Toujours prêt à aider ses parents, il avait l'habitude en gardant les troupeaux de réciter le chapelet et de lire la vie des saints.

"Désireux de suivre l'exemple de son frère, Jean, il aspirait lui aussi à devenir prêtre, sachant pourtant que, vu les difficultés économiques de sa famille, il ne pouvait y parvenir.

"Dieu, en sa Providence, y pourvut par les soins du vicaire de la paroisse, M. Garnier, qui avait remarqué le jeune Justin. Avec l'aide de pieuses femmes et du secrétaire de l'évêque, il fut admis au petit séminaire de Pressigné où il fut un modèle de piété et d'application.

"En 1850, il entra au grand séminaire du Mans et peu après il fut admis au séminaire des Missions Etrangères, qu'il quitta bientôt pour la Congrégation des O.M.I. Son noviciat terminé il fut envoyé à Marseille, où devenu prêtre le 23 avril 1854, il reçut son obédience pour St-Boniface. Il y fut chargé de la mission, alors la plus éloignée, dans la région du lac Athabaska, où il manquait de tout le nécessaire. En une telle détresse, éprouvant de grandes difficultés de se faire comprendre des Indiens et sous une température glaciale, il se montra toujours gai et heureux.

"Enflammé d'un zèle apostolique, il s'appliqua à inculquer la foi chez ce peuple inculte; il affronta à cette fin les fatigues d'invraisemblables marches à travers bois et forêts. Il fit ainsi l'admiration des évêques canadiens qui demandèrent à Pie IX de le donner comme évêque auxiliaire de St-Boniface. Ayant acepté par obéissance, il fut sacré évêque de Satala, le 30 novembre 1859, à Marseille, par le fondateur de sa Congrégation, le Serviteur de Dieu, Eugène de Mazenod, dont la cause de béatification est en cours à la S.C. des Rites.

"Rentré au Canada, il reçut en charge l'immense mission St-Jean-Baptiste. Il y dépensa ses forces et se dépensa lui-même, visitant les postes les plus éloignés, construisant des églises, catéchisant les Indiens et subvenant aux besoins des plus pauvres, souffrant de la soif, de la faim et du froid. La condition de vie en ces régions, était à l'époque, misérable au-delà de toute expression: les missionnaires en étaient réduits à se procurer par eux-mêmes la nourriture, par la chasse et la pêche.

"... Nommé, en 1868, Vicaire apostolique de la Saskatchewan, il choisit St-Albert comme résidence, ou dans une masure servant de cathédrale et d'évêché régnaient la pauvreté, la faim et le froid.

"Devenu premier évêque du diocèse de St-Albert en 1871, il ne s'épargna aucune fatigue pour l'expansion et l'affermissement de la foi, venant en aide aux immigrants de plus en plus nombreux, défendant les droits de l'Eglise et s'interposant dans les luttes qui opposaient les Indiens à ceux qui envahissaient leur domaine. Surmontant les difficultés, il parvint à construire un séminaire et une église cathédrale.



PAUL PROVENCHER

M. Paul Provencher, de Montréal, était l'orateur invité au 85e banquet annuel de la "Winnipeg Game and Fish Association" vendredi soir dernier à l'hôtel Marlborough de Winnipeg. Mais auparavant, à midi, il avait rencontré les amateurs de chasse et de pêche et d'excursions en forêt de St-Boniface à l'occasion d'un diner de la "Pensée Française" à l'hôtel Marion. Ce coureur des bois du 20e siècle, qui a parcouru les forêts du grand nord québécois pendant 45 ans au service de la "Quebec North Shore Paper Co" et acquis du coup une connaissance remarquable de la faune et de la flore de la forêt canadienne, et a vécu la vie même des Indiens, trappeurs, chasseurs et bûcherons, a communiqué à ses auditeurs quelques-unes de ses meilleures expériences. Il fit réfléchir et rire ces "citadins" qui ignorent presque tout de la grande vie de la forêt où les conceptions humaines et le comportement humain s'adaptent à des critères de vraie liberté. En plus d'être conférencier émérite, M. Paul Provencher, ingénieur forestier diplômé de l'Université Laval de Québec, est photographe-cinéaste, écrivain, archer, et le gouvernement eut recours à ses bons services en 1943 pour enseigner aux militaires du pays les secrets de la vie et du combat en forêt et dans des régions inhabitées.

Une conférence constitutionnelle.. Johnson accepte l'idée de Robarts

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson s'est dit entièrement d'accord avec la proposition du premier ministre John Robarts, de l'Ontario, pour la tenue d'une conférence constitutionnelle en 1967.

M. Johnson répondait à des journalistes qui venaient de le questionner à ce sujet à l'issue d'une réunion des membres de son cabinet.

Selon la proposition de M. Robarts, contenue dans le discours du trône prononcé à Toronto par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Earl Rowe, une conférence constitutionnelle devrait être tenue en 1967 pour discuter de l'état actuel et de l'avenir de la Confédération.

"Je suis d'accord pour assister à une conférence de la nature de celle proposée par M. Robarts, a dit M. Johnson. Une telle conférence offre la possibilité d'établir un dialogue."

Quant à l'initiative de l'Ontario, M. Johnson l'a qualifiée ainsi: "Enfin, on a un interlocuteur valable".

Le chef du gouvernement provincial s'est dit en désaccord, par ailleurs, avec les critiques du premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, à l'égard de la proposition de M. Robarts.

M. Pearson a indiqué qu'il n'assisterait peut-être pas à une telle conférence, car il est d'avis que la convocation des conférences fédérales-provinciales constitue une prérogative exclusive du premier ministre du Canada.

"Ce sont les provinces qui ont donné naissance au Canada, a dit M. Johnson. Comme disait feu M. Ernest Lapointe, les provinces ne sont pas les filles d'Ottawa.

"Si on doit modifier la Confédération, a continué M. Johnson, il est normal que ce soit les provinces qui prennent l'initiative de la conférence."

Le chef du gouvernement provincial s'est dit enfin heureux de l'attitude de M. Robarts.

Il a rappelé que celui-ci avait déjà préconisé un examen de la constitution lors d'une conférence des premiers ministres provinciaux à Toronto l'été dernier.

"Monsieur Robarts a fait un pas de plus, a dit M. Johnson. Il est passé à l'action."

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé que le timbre commémoratif de 5 cents que les Postes canadiennes vont émettre pour rendre hommage à l'Expo 67 aura pour sujet le pavillon du gouvernement canadien, pavillon qui couvre une superficie de onze acres et quart et qui a été érigé, au coût de 21 millions de dollars, à l'emplacement de mille acres de l'Exposition de Montréal. La date de la mise en vente du nouveau timbre a été fixée de façon à coïncider avec celle de l'inauguration de l'exposition mondiale qui se tiendra pendant six mois, du 28 avril au 27 octobre 1967.

Le timbre, de grande dimension et de format horizontal, sera imprimé en rouge et en bleu, sur fond blanc. Il sera offert à la vente, dans tous les bureaux de poste du Canada pendant dix jours à compter du 28 avril 1967, et à Montréal jusqu'à la mi-octobre.

Gravé d'après un dessin de la Canadian Bank Note Company Limited, d'Ottawa, le timbre montre, à l'angle supérieur gauche, le symbole de l'Exposition mondiale de 1967 conçu par Julien Hébert, artiste industriel de Montréal. Le symbole, inspiré par l'un des dessins les plus anciens que l'on connaisse, représente huit figures jumelées qui forment un cercle rappelant la fraternité et l'amitié qui doivent régner entre les hommes. Le mot "Canada" figure à l'angle supérieur droit, au-dessus de la partie prédominante du dessin: une pyramide inversée, appelée "Katimavik", mot esquimau qui signifie "lieu de rencontre". Les mots "Postes — Postage" et "Expo 67", auxquels il faut ajouter la valeur faciale, complètent le dessin.

On n'a pas fixé de limite au tirage, car le nouveau timbre sera vendu pendant plusieurs mois. Fait à noter, les enveloppes Premier Jour seront oblitérées par les Postes canadiennes à l'Expo même, à l'aide d'un cachet qui indiquera le lieu d'origine, et non à Ottawa comme c'est la coutume.

Le Manitoba aux premiers Jeux d'Hiver à Québec

C'est samedi prochain, 11 février, que se produira un exode massif de sportifs de l'aéroport international de Winnipeg. En effet, 180 concurrents, instructeurs, gérants, etc., s'envoleront vers la ville de Québec pour participer aux premiers Jeux d'Hiver canadiens qui auront lieu dans la vieille captale du 11 au 19 février.

Selon la demande des organisations sportives canadiennes, seuls des citoyens canadiens ont droit d'y participer et tous doivent être des athlètes amateurs.

Plusieurs compétitions ont été organisées afin de choisir les meilleurs participants possibles pour représenter le Manitoba. MM. A. Miller, Gérard Maurice et A. Thompson furent les principaux organisateurs du voyage des Manitobains. M. Miller est le directeur provincial; M. Maurice, le gérant général de l'équipe, et M. Thompson, président du comité des Jeux d'Hiver, section manitobaine. Trois Manitobains furent aussi choisis comme juges de différentes compétitions. MM. J. Mowat et Gus Bibelheimer seront préposés à la gymnastique, tandis que M. Bill Panting sera juge du patinage de vitesse.

Le thème des Jeux est "L'unité par les sports". Les athlètes canadiens apprenant à mieux se connaître sauront certainement mieux s'apprécier, de dire M. Miller.

L'équipe est formée de sportifs d'âges variés: les nageurs et les patineurs sont parmi les plus jeunes alors que le tir est représenté, en général, par des adeptes plus âgés.

Deux milles participants et associés des équipes sont attendus à Québec. Ils n'ont qu'à fournir leurs uniformes et l'équipement qui leur est nécessaire. Ils seront logés gratuitement par les organisateurs des Jeux, leurs frais de transport et une allocation de $7.00 par jour sont payés par le comité des Jeux.

Un grand ralliement eut lieu, sous les auspices du département du Tourisme et de Récréation, agence qui coordonne les Jeux, le mercredi 1er février, alors que le ministre, l'hon. Sterling Lyon présenta de magnifiques gilets de sport dorés à tous les membres du contingent manitobain.

Treize sports figureront au programme: ballon-panier, badminton, ballon-volant, tir, tennis sur table, patinage de vitesse, hockey, patinage artistique, gymnastique, lutte, curling et ski.

Plusieurs athlètes qui porteront nos couleurs ont déjà participé à de grandes épreuves et espèrent rapporter des médailles d'or, d'argent ou de bronze pour leur province. Ceux qui sont déjà bien connus sont: les Bisons de l'Université de Manitoba (hockey), Ernie Bushy (curling), Donna McCannell, Bob Boucher, Lindsay Gauld, Carol Betker, Wendy Thompson et Hugh Burton (patinage de vitesse). Pour le ballon-panier, chez les femmes, les St. Vital Grads, et chez les hommes, les Winnipeg Madisons se rendront avec équipes complètes.

Bon nombre de skieurs resteront dans le Québec pour participer au championnat junior canadien qui aura lieu immédiatement après les Jeux. Victoire à l'équipe manitobaine.

Au printemps des prêts spéciaux pour la construction d'habitations

OTTAWA — Le gouvernement fédéral accordera des prêts spéciaux ce printemps aux constructeurs d'habitations qui obtiendront les prêts sans avoir au préalable obtenu un contrat de vente des maisons à construire.

Ce programme de construction d'habitations a été annoncée aux Communes par le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, qui a précisé que la période visée de construction est les deux mois allant du 1er avril au 31 mai 1967.

Le ministre a ajouté qu'il estime que ce programme permettra la construction de quelque 20,000 nouvelles habitations. Il a dit que de ce nombre il y aurait 16,000 maisons unifamiliales et 4,000 unités de location.

M. Nicholson a déclaré que les constructeurs d'habitations qui voudront profiter de ce programme et obtenir des prêts n'auront pas à produire de contrat de vente des maisons à construire. La Société centrale d'hypothèques et de logement, qui administrera les prêts, recevra les demandes à compter du 1er mars pour la construction d'une maison qui devra être engagée durant la période du 1er avril au 31 mai.



Mesures pour aider à résoudre le problème de l'automatisation

OTTAWA — L'automatisation, c'est aussi l'affaire des syndicats.

Le Conseil économique du Canada ne fait pas qu'énoncer ce principe. Il suggère toute une série de mesures concrètes qui doivent être mises de l'avant, face aux problèmes de l'adaptation de la main-d'oeuvre aux changements technologiques.

Bien plus, l'organisme paragouvernemental voudrait les voir écrites dans toutes les conventions collectives.

Son président, M. John J. Deutsch, les a livrées sous la forme d'une déclaration du Conseil sur ces problèmes de l'automatisation.

Et pour que ce but soit atteint plus facilement, il a annoncé la tenue d'un colloque national sur les relations patronales-ouvrières les 21 et 22 mars prochains. Les recommandations de base que soumet le Conseil ne sont pas toutes des nouveautés. Prises individuellement, on les retrouve dans plusieurs conventions collectives au pays.

Mais groupées de façon homogène, elles représentent la vue d'ensemble d'un problème et introduisent la notion de planification dans ces relations qui, au cours des derniers mois, ont eu tendance à se détériorer.

La première notion que prône le Conseil, formé aussi bien de représentants syndicaux que patronaux, est la création de comités mixtes patronaux-ouvriers fonctionnant de façon permanente.

Cette notion a été difficilement acceptée par les représentants patronaux. Mais l'étape a été franchie: ces représentants ont endossé le principe et se sont engagés à prôner son application.

Aux syndicats, on a demandé une concession: plus de souplesse dans l'application du régime de séniorité.

Cette concession est, dit-on, indispensable à l'application des principes qui suivent:

— Préavis de changement, dit le Conseil, devrait être la règle chaque fois qu'il s'agit de changements comportant des implications pour les travailleurs, provoqués par des innovations ou des modifications d'ordre technologique dans les méthodes de production ou d'administration.

— Réduction naturelle des effectifs. Cela consiste à profiter des départs volontaires, de l'arrivée de travailleurs à l'âge de la retraite et des décès pour réduire le nombre des effectifs avant qu'un changement rende cette réduction nécessaire.

— Mutation vers d'autres emplois. C'est là que le Conseil affirme que les règles d'ancienneté peuvent aussi devenir des entraves à la mutation. C'est là, dit-on, un grand moyen à la disposition des planificateurs de la main-d'oeuvre. Un bel esprit de collaboration s'impose entre les divers syndicats et l'administration pour modifier la structure du régime d'ancienneté et y introduire, le degré de flexibilité nécessaire, conclut le Conseil.

— Formation et reconversion. Il est manifeste, dit le Conseil, que l'on ne tire pas suffisamment parti des possibilités offertes de relever le degré de compétence des travailleurs.

Enfin, le Conseil note qu'il est indispensable d'augmenter la transférabilité des droits à la pension et propose, lorsque le départ de l'employé est inévitable, des indemnités de licenciement, ainsi que des allocations de mobilité.

L'esprit du document du Conseil veut une plus grande coordination des mesures privées et publiques.



Au Chapitre d'élection des Chanoinesses des Cinq-Plaies de N.-S., tenu récemment à St-Boniface, la Rév. Sr Brigitte (née Lorraine Préjet) fut élue supérieure générale de sa communauté. Les autres membres de l'équipe dirigeante sont: Soeur Thérèse, assistante et secrétaire; Soeurs M.-André, Blandine et M.-Joseph, conseillères; Soeur M.-Laurent, économe générale.

Bill 16 et Référendum du 10 mars

L'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba et l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba ont décidé de présenter aux Franco-manitobains une série d'articles en marge du "Bill 16" et du référendum du 10 mars prochain.

Nous avons demandé à une équipe de préparer ces articles et d'expliquer aussi clairement que possible ce qu'est le "Bill 16" et ses conséquences.

Notre but est de donner le plus de renseignements possibles afin que les Franco-manitobains votent en pleine connaissance de cause le 10 mars prochain.

F. P. DOYLE, président,
L'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba.

M. GAUTHIER, président,
L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

☆ ☆ ☆

Le 27 avril 1966, la législature manitobaine amendait la Loi des Ecoles Publiques par la promulgation du Bill 16.

Mais, pourquoi amender la loi scolaire? La loi scolaire comme toute autre loi, soit religieuse, soit civile, a besoin de temps à autre d'un amendement parce qu'avec les années une législation devient désuète et ne répond plus aux besoins des temps où nous vivons. C'est dans cet esprit qu'a été conçu et sanctionné le Bill 16. Ces dernières années, d'autres provinces canadiennes faisaient des pas de géant dans le domaine de l'éducation. Donnons quelques exemples ... Pour la province de Québec, mentionnons les réformes scolaires, en cours, inspirées du rapport Parent. Sait-on par ailleurs qu'en Alberta, depuis 30 ans tous les services scolaires de la 1ère à la 12e année, dans chaque division scolaire, sont sous la responsabilité d'une seule commission scolaire? Depuis plus de 40 ans, le même système est en vigueur en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. L'Alberta ne compte plus que 80 commissions scolaires, la Saskatchewan 90 et la Colombie-Britannique 40. Quand on réalise qu'au Manitoba il y a encore 1,400 commissions scolaires, on constate qu'une planification des services scolaires exigeait une réforme importante. Le Bill 16 créera les rouages nécessaires à la réforme et au progrès de l'éducation au Manitoba.

Mais, qu'est-ce donc que le Bill 16? C'est une série d'amendements à la Loi des Ecoles Publiques, qui ont pour but de corriger par des mesures d'importance majeure certaines faiblesses du système scolaire manitobain que nous avons relevées plus haut. Il serait trop long d'énumérer en détail tous les amendements à la Loi; nous nous contenterons d'exposer deux de ces amendements qui sont de nature à promouvoir le progrès de l'éducation et non à le refréner. Tout d'abord, la création de divisions scolaires à districts et commissions uniques. Tous les services scolaires de la 1ère à la 12e année, au sein d'une division, seraient gérés par une seule commission scolaire. (1)

Le deuxième amendement d'importance majeure qu'apporte le Bill 16, c'est la création d'écoles régionales d'entrainement (Regional Vocational Schools). (2)

C'est clair et net: Parmi les 48 divisions scolaires existantes, 10 répondent déjà aux désirs du gouvernement: Winnipeg, St-Boniface, Norwood, St-Vital, Fort Garry, St. James, Seven Oaks, Keisely, Flin Flon et Frontier. Les divisions scolaires suivantes: Interlake, Evergreen, Lakeshore, Selkirk et Cheval-Blanc étant considérées comme territoires sous-développés, leur cas a été confié à la Commission des Frontières des Gouvernements Locaux pour études spéciales en vue de recommandations subséquentes. Il reste donc 33 autres divisions scolaires auxquelles s'appliquent de façon plus immédiate les deux amendements d'importance majeure ci-haut mentionnés.

Pour hâter l'application du premier, le gouvernement a déjà lancé une grande campagne de publicité par la presse, la radio, les assemblées publiques, etc. Cette campagne de publicité se terminera le 10 mars par un référendum dans ces 33 divisions scolaires. Si le vote est favorable, 51 pour des votes constituant la majorité, les élections des nouvelles commissions scolaires auront lieu dès les derniers jours de mars.

Après le 1er avril, donc, après la création des nouvelles divisions scolaires et l'élection de nouveaux commissaires, la Commission des Limites Territoriales du Gouvernement Local décidera du site de 7 écoles d'entrainement en milieux ruraux et de deux de ces écoles en milieux urbains.

En plus des mesures précédentes, le Bill 16 autorise aussi l'indemnité de déplacement pour tous les membres d'une commission scolaire chaque fois qu'ils voyagent pour les affaires du district; il limite la création de nouvelles consolidations scolaires; détermine les pouvoirs de la Commission des Limites Territoriales du Gouvernement Local; et prévoit la nomination de surintendants. Il pourvoit aussi à l'éducation des enfants mentalement retardés, autorise la commission scolaire d'une division à organiser des cours d'été, et permet aux commissions scolaires divisionnaires la mise sur pied d'une école du jour pour élèves de plus de 21 ans.

Voilà, en général, ce qu'est le Bill 16. La semaine prochaine nous vous parlerons de la portée du Bill 16, sur le plan éducatif.

(1) Citons le texte de la loi, paragraphes 443 (1) et (2) et paragraphe 444C (2):

443 — (1) "Quand la commission (School Division Boundaries Commission) recommande qu'un district scolaire soit constitué en une division, le ministre peut établir, par un ordre écrit, une division comprenant ce district seulement.

(2) Dans le cas où la sous-section (1) s'applique, la division, malgré toute autre stipulation de cette partie, peut être établie sans soumission au vote des électeurs résidants de la division proposée; mais la division devra avoir des limites et porter tel nom et tel numéro, et

a) être divisée en quartiers avec tel nombre de commissaires dans chaque quartier; ou

b) n'être pas divisée en quartiers et en ayant un certain nombre de commissaires élus dans toute la division;

comme il est recommandé à cet effet dans le rapport de la commission."

444C (2) — "Le Ministre peut

a) à sa discrétion; ou

b) sur demande écrite d'au moins vingt pour cent des électeurs qui résident dans une division;

décréter qu'on tienne un référendum des électeurs qui résident dans une division scolaire pour déterminer si cette division scolaire devrait être établie comme division au sens du paragraphe 443; et dès lors toutes les affaires des districts scolaires de cette division scolaire seront confiées à la commission de cette division scolaire."

(2) Paragraphe 498: "Le ministre peut s'en remettre à la Commission des Limites Territoriales du Gouvernement Local pour une décision quant à la délimitation du territoire d'une région contenant deux divisions scolaires ou plus, et quant au choix d'un site pour une école régionale d'entrainement sur ce territoire."

Mort d'un ami, F.-C.-A. Jeanneret

par
Jean-Charles BONENFANT

Je crois qu'on a à peine mentionné au Québec le décès de F.-C.-A. Jeanneret, survenu la semaine dernière à Toronto. Il fut pourtant une époque où le nom du disparu revenait fréquemment dans les pages de nos journaux québécois et, en novembre 1959, l'un d'eux pouvait écrire en éditorial: "Le Canada français, les Québécois en particulier, ressentiront aujourd'hui quelque fierté à l'occasion de l'installation de M. F.-C.-A. Jeanneret comme chancelier de l'Université de Toronto".

Il fut à sa façon une institution et je ne crois pas déplacé de lui consacrer ici une brève chronique.

Origine Suisse

M. François-Charles-Achille Jeanneret était né près de Kitchener en Ontario le 18 novembre 1890. Son père venait de Suisse. Le jeune homme poursuivit ses études à Kitchener, à l'Université de Toronto, à Chicago et à Paris. C'est en 1912 qu'il commença à enseigner le français au Upper Canada College. Puis il passa à l'Université de Toronto à laquelle il fut attaché pendant plus d'un demi-siècle. Ce fut un grand universitaire dont le visage, bon, souriant, aux yeux pétillants d'intelligence, restera longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Un bibliothécaire ne peut évidemment pas oublier qu'il était un bibliophile averti. Je me souviens avec quelle fierté il parlait d'une première édition de Corneille publiée en 1645 dont, à part lui, seuls le British Museum et la Bibliothèque Nationale de Paris possédaient un exemplaire. Ami des livres anciens et nouveaux, il aura eu la joie de voir son fils, Marsh, devenir, en sa qualité de directeur de Toronto University Press, un des rois de l'édition canadienne.

Ami du Québec

C'est en 1908, alors qu'il était venu assister aux fêtes du Troisième Centenaire, que M. Jeanneret découvrait le Québec. Il s'aperçut alors que le français était une langue vivante au Canada et que les Canadiens anglais devaient connaitre cette langue. Plus tard, en 1926, au couvent de Jésus-Marie, à Sillery, M. Jeanneret fut l'âme des cours d'été de français qui, jusqu'en 1942, contribuèrent à créer un climat de bonne entente entre l'Ontario et le Québec. M. Jeanneret fut ainsi un des premiers Canadiens de langue anglaise à accepter l'idée que pour l'enseignement du français au Canada, il n'était pas nécessaire de recourir aux services de la France, mais qu'on pouvait à cette fin compter sur le Québec.

Le Canada français d'aujourd'hui

En avril 1958, M. Jeanneret, alors qu'il était principal de University College, fut un des grands artisans et le président des journées d'études bilingues tenues à Toronto sur "Le Canada français d'aujourd'hui". Le souvenir de ces journées se perpétue par le livre publié en 1960 à University of Toronto Press, sous le titre de "Quebec Today", et dans lequel on trouve traduits en anglais les textes de M. Jeanneret lui-même et de MM. Jean-Marc Léger, Pierre Harvey, Arthur Maheux, Gérard Bergeron, Gérard Dion, Charles Bilodeau et Jean-Charles Bonenfant. Des commentaires des exposés avaient été aussi présentés par des Canadiens anglais: MM. David M. Hayne, U. W. Bladen, Bora Laskin, Richard M. Saunders et Douglas Grant. Le Congrès s'était terminé par une séance solennelle au cours de laquelle le grade de Docteur honoris causa avait été conféré à Mgr Maurice Roy par l'Université de Toronto.

Il est facile de se moquer aujourd'hui des tentatives passées pour établir une meilleure compréhension entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française, et il faut bien admettre que bien des efforts en ce sens furent parfois naïfs ou artificiels. Le travail de M. Jeanneret et de tous ceux qui l'ont secondé échappe à toute critique et s'il était multiplié et prolongé dans tout le Canada, bien des problèmes aigus d'aujourd'hui auraient déjà trouvé des solutions.

(L'Action, Québec,
26 janvier 1967)

Manque de patients

TRACADIE, N.-B. — Le manque de patients a forcé la fermeture de la dernière léproserie du Canada, a-t-on annoncé la semaine dernière.

L'hôpital, dirigé par les religieuses hospitalières de St-Joseph, n'a traité personne pour la lèpre depuis 1965. La léproserie sera maintenant utilisée à d'autres fins médicales.

Le seul autre lazaret au Canada, fermé il y a 12 ans, était situé à Vancouver.



Ci-dessus l'on voit S. S. Paul VI qui a reçu le 30 janvier dernier le président Nikolai Podgorny pendant 70 minutes dans son bureau du Vatican. Un communiqué officiel a précisé que "les questions concernant le maintien de la paix et le développement de meilleurs rapports entre les peuples" ont été "largement" abordées et que le pape a entretenu le président soviétique des "problèmes intéressant la vie religieuse et la présence de l'Eglise catholique dans les territoires de l'Union soviétique". Venant après la signature de l'entente Vatican-Belgrade de l'été dernier, le récent apaisement manifesté entre l'Etat et l'Eglise en Pologne, les missions secrètes dépêchées par le Vatican depuis un an en divers pays socialistes européens, ce tête-à-tête de Paul VI et M. Podgorny inaugurera-t-il une ère nouvelle dans la nature, le style, le ton des rapports entre l'Eglise et l'ensemble du monde communiste? A l'occasion de cette audience, le pape a offert à M. N. Podgorny une reproduction du "Code Atlantique" de Leonardo de Vinci, conservé à la Bibliothèque ambroisienne de Milan depuis 1637.

Conférence Catholique Canadienne

Lettre pastorale sur la Pénitence publiée à l'occasion du Carême

Voici la lettre pastorale sur la Pénitence publiée à l'occasion du Carême par les archevêques et évêques du Canada (de rite latin):

A nos frères et soeurs
dans la foi,

L'Eglise affronte aujourd'hui un défi de renouvellement. C'est par tous et chacun d'entre nous, membres du Peuple de Dieu, qu'elle est appelée à devenir de plus en plus le signe vivant de l'action du Christ dans le monde.

Un effort intense d'approfondissement et de maturation de vie chrétienne doit marquer l'heure actuelle; il se fera par une étroite remise à l'écoute de l'Evangile de la communauté chrétienne tout entière, attentive au souffle de l'Esprit.

Le message du Christ ne change pas. Sa Parole est de tous les temps, nous le savons. Comment ne pas être saisi par l'appel qui revêt un sens particulier en ce début de Carême 1967: "Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle" (Marc 1, 15).

La situation de notre monde, fier de ses réalisations mais profondément angoissé sous le poids de tant de souffrances, ne donne-t-elle pas à la parole du Christ le caractère d'un impératif pressant s'adressant à chacun de nous?

La construction d'une société plus humaine s'accomplira par la promotion efficace de la Justice sous l'impulsion d'une charité vivante. Le chrétien doit apporter sa contribution pratique à cette oeuvre. Il le fera à la mesure de son engagement personnel et communautaire au service des hommes ses frères et de son attachement au Christ.

Se convertir et croire à l'Evangile c'est donc, dans une compréhension éclairée de notre mission dans le monde, entreprendre de reproduire plus fidèlement en nous l'image du Christ à qui nous avons été unis au Baptême.

Si c'est par Ses souffrances et Sa mort que Jésus-Christ entre dans la vie nouvelle de la Résurrection, il ne peut en être autrement pour nous. Faire mourir en nous "le vieil homme" avec ses convoitises, son orgueil, son égoïsme, c'est édifier "l'homme nouveau" refait dans le Christ (Eph. 4, 21 s.).

La Vie dont Il nous a rendus participants au Baptême, est comme le grain de blé déposé en terre. Accepter la lutte toujours nécessaire contre tout ce qui peut nuire à sa croissance, c'est permettre à cette vie nouvelle de se développer et de s'épanouir en fruits d'amour et de justice.

La participation au mystère de la mort et de la résurrection du Seigneur sera toujours une réalité première de la vie chrétienne. Pour nous aider à conserver toujours présent à nos yeux ce mystère et à le faire passer dans nos vies, les Pasteurs de l'Eglise proposent le moyen de la pénitence. La Liturgie de son côté, nous y entraîne d'une façon toute spéciale durant le Carême, surtout le Vendredi-Saint. Signalons ici que tous les vendredis de l'année évoquent ce mystère; ils comportent donc aussi une invitation particulière à l'esprit de pénitence.

Le Carême n'est-il pas le temps idéal pour un examen de conscience face à la grande loi de l'Evangile: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit... Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Matt. 22, 37 et 39). En ce début de Carême, notre effort commun de fidélité à la loi de l'amour s'alimentera aux sources des grands moyens évangéliques de la prière, du renoncement et de l'aumône. Ces moyens deviendront par le fait même les signes de conversion d'une communauté qui se veut plus chrétienne.

La prière est l'expression d'un désir humble et confiant de se tourner davantage vers le Christ. Nous en trouvons une première manifestation dans la réponse du Seigneur qui nous offre son pardon dans le sacrement de Pénitence. Ne faudra-t-il pas l'exprimer aussi le plus souvent possible dans la réunion communautaire de l'Eucharistie, n'acceptant pas d'être satisfaits de l'unique participation à la messe du dimanche.

Le renoncement sous toutes ses formes si profondément lié à notre vie, ne manque pas de revêtir durant le Carême, une singulière importance. La mortification, tout spécialement celle du jeûne adapté aux conditions de notre temps, ouvre l'esprit et le coeur au sens du péché et de ses conséquences.

Alors qu'il est devenu impossible de fermer les yeux sur la situation intolérable de millions de nos frères affamés, comment ne pas sentir tout le poids de notre égoïsme quand, favorisés par la richesse et le confort, nous nous privons si peu? Ne serait-ce pas donner un sens nouveau à notre jeûne que de nous contenter parfois du frugal repas de ceux qui ne mangent jamais à leur faim?

Cette expérience vécue de la faim et de la soif, partage de la souffrance du Christ prolongée en nos frères, stimulera en nous le désir de porter un secours efficace à ceux qui sont dépourvus, autour de nous et dans le monde entier. "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger... Ce que vous avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Matt. 25, 35 et 40).

Enfin, **l'aumône**, qui a toujours sa place dans la vie du Chrétien, s'impose davantage durant le Carême. Ce que nous épargnons par nos privations diverses, donnons-le aux pauvres. Ce geste de fraternité, si minime soit-il, pour l'établissement d'un plus juste équilibre, contribuera à sa façon à soulager les maux des déshérités de ce monde.

Vous vous posez sans doute la question: "Est-on encore obligé de faire carême?". A cela, nous répondons: "oui"!

La loi de la pénitence a été modifiée, mais l'obligation demeure. Le Carême reste le temps fort au cours duquel retentit la parole de Dieu: "Revenez à moi de tout votre coeur, dans le jeûne, les pleurs et les cris de deuil" (Joël 2, 12).

Désormais, c'est à chacun qu'il appartient de juger et de décider, selon sa conscience, à la lumière de l'Evangile, comment il remplira l'obligation à la pénitence que le Christ et l'Eglise nous rappellent spécialement durant le temps du Carême.

"Cependant, le jeûne pascal, le vendredi de la passion et de la mort du Seigneur, sera sacré; il devra être partout observé et, selon l'opportunité, être même étendu au Samedi saint pour que l'on parvienne avec un coeur élevé et libéré aux joies de la résurrection du Seigneur" (Const. sur la Liturgie, no 110).

Ce jeûne que chacun accomplira à la manière qu'il jugera lui convenir, réunira tout le Peuple de Dieu dans un même effort à préparer la Pâque. Il sera le signe d'une participation réelle à l'oeuvre du Salut, réalisée dans le Christ et s'opérant au plus intime de nous-mêmes.

Par une telle association au mystère de la mort et de la résurrection du Seigneur dans l'accueil intime de Sa Vie nouvelle, notre effort commun, tendu vers la justice et la fraternité, contribuera à transformer la terre des hommes en une terre nouvelle.

A tous nos frères et soeurs dans la foi, nous souhaitons un saint Carême, anticipation de la Joie Pascale!

Les évêques catholiques
de rite latin du Canda.

Dimanche de la Quinquagésime,
le 5 février 1967.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

La controverse Creighton continue. Le professeur Claire Pentland, de l'Université de Manitoba, ancien président de la Manitoba Historical Society, est entré en lice par l'intermédiaire du Winnipeg Free Press. A titre d'ancien élève et d'ami, j'ai été très heureux de voir le niveau élevé qu'il a conservé à ses commentaires, car c'est uniquement de cette façon qu'un tel débat doit s'engager. Il a vigoureusement critiqué le docteur Cornelius Jaenen pour sa défense passionnée de Riel et son attaque contre la thèse de Creighton.

Je me trouve dans la position étrange d'avoir des amis dans les deux camps, tous deux cultivés et capables. Cependant, mes sympathies intellectuelles tendent vers le docteur Jaenen.

Creighton a fait deux choses: d'abord, il a attaqué Riel et une majorité à la Rivière-Rouge (Métis, Métis-anglais, Français et même Anglo-Saxons); ensuite, il a parlé le jour de l'anniversaire de naissance de John A. MacDonald, contre Riel, au Manitoba, devant la Manitoba Historical Society et un bon nombre de Franco-Manitobains.

Je crois que l'interprétation de Creighton est inexacte et fausse. Il a ignoré plusieurs faits établis tels que l'appui général dont jouissait Riel — et les atermoiements inutiles "Old Tomorrow".

Le professeur Creighton a sans doute le droit d'exprimer son opinion où et quand il veut. Toutefois en tant qu'ancien professeur d'histoire dans les écoles secondaires, je ne puis prendre une autre position. C'est là la liberté académique à laquelle je crois fermement. Tout de même, cela dit, je ne peux m'empêcher de penser que le distingué savant, qui est presque une réincarnation de John A. MacDonald, a manqué de jugement en se montrant si provocant, et cela pour les raisons suivantes: il exprimait une opinion qui serait impopulaire chez la majorité des historiens manitobains, surtout ceux d'origine canadienne-française; il parla en un jour où des orateurs à travers notre pays faisaient appel à l'unité nationale, alors que ses propos ne pouvaient que causer d'autres divisions; finalement, il parla d'une façon inflammable en un jour qui sera, on espère, dédié à l'honneur de l'homme qu'il admire le plus.

Si MacDonald est le père de notre pays, Riel est le père de notre province. Je les respecte tous les deux malgré leurs faiblesses et leurs défauts. De plus, je ne crois pas qu'on doive élever l'un en abaissant l'autre.

Votre dévoué,

Russel Doern,
député d'Elmwood.

L'histoire des relations entre l'Eglise et l'URSS depuis 1917

CITE DU VATICAN — Un aperçu historique des rapports entre l'Eglise et l'URSS a été établi par le service de presse du Vatican à l'occasion de la visite du président M. Nikolai Podgorny.

Après la rupture des rapports diplomatiques, consécutive à la Révolution d'octobre 1917, Mgr Achille Ratti (le futur Pie XI), alors qu'il était nonce à Varsovie, fit des tentatives en vue de prendre contact avec les autorités soviétiques.

En mars 1919, le cardinal-secrétaire d'Etat Pietro Gaspari envoya un télégramme au commissaire du peuple aux Affaires étrangères, M. Tchitcherine, pour lui demander d'assurer la liberté religieuse à tous les croyants sans distinction.

Trois ans plus tard, un memorandum sur la même question fut remis également à M. Tchitcherine, à Gênes, par Mgr Giuseppe Pizzardo, à l'époque substitut de la secrétairerie d'Etat.

Benoit XV adressa un appel au monde en faveur de l'aide aux populations russes éprouvées par la famine et, de 1922 à 1924, une mission d'assistance se rendit en Russie.

En 1924, Mgr Eugenio Pacelli — le futur Pie XII — alors qu'il était nonce à Berlin, reçut la visite de M. Litvinov, ministre soviétique des Affaires étrangères. Mais cette rencontre n'eut pas de suite.

En 1925, on assista à la "liquidation" de la hiérarchie catholique en URSS. L'année suivante, Mgr d'Herbigny, un prélat français, se rendit en Russie et y consacra des évêques. En 1929, la lutte contre le catholicisme connut une vive recrudescence.

En 1934, le Saint-Siège créa la commission pontificale pour la Russie et, en 1937, Pie XI publia sa retentissante encyclique contre le communisme athée.

Pie XII, en 1952, publia à son tour une encyclique dans laquelle, dénoncant la situation de l'Eglise en URSS, il exprimait l'espoir en une amélioration du sort des fidèles.

En 1956, Mgr Fietta, nonce en Italie, reçut de l'ambassade soviétique un memorandum sur la paix.

Mais c'est sous le pontificat de Jean XXIII que la situation évolua plus nettement. De 1961 à 1963, cinq messages de M. Nikita Khrouchtchev, chef du gouvernement soviétique, parvinrent au Vatican à l'occasion de Noël, notamment en réponse à des voeux du pape. Le dernier en date fut celui qui exprimait les condoléances de l'homme d'Etat soviétique pour la mort du pape qui, en mars 1963, avait reçu son gendre Alexis Adjoubei, rédacteur en chef de "La Pravda", qui était accompagné de son épouse. Sous ce pontificat se situa aussi la libération de Mgr Josif Slipyi, métropolite de Lwow, déporté en Sibérie pendant de très longues années.

Paul VI rencontra M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, lors de sa visite à l'ONU le 4 octobre 1965, et en avril 1966, il reçut l'homme d'Etat russe au Vatican.

Deux évêques catholiques seulement exercent aujourd'hui leur magistère en URSS: Mgr Joseph Matulaitis Labukas, administrateur apostolique de Kaunas, en Lithuanie, et Mgr Julian Vaidoda, administrateur apostolique de Riga, en Lettonie. Tous les autres sont, soit "empêchés", soit en exil.

Accord Canada Pays-Bas pour la construction de 104 avions

LA HAYE — Un accord de principe, quant à la collaboration entre le Canada et les Pays-Bas, en vue de la construction et du montage de 104 avions du type "Northrop F-5" a été conclu a annoncé M. Piet de Jong, ministre néerlandais de la défense, au cours d'une conférence de presse.

Cet accord de principe est contenu dans une lettre d'intention qui sera soumise au parlement néerlandais pour approbation. Suivant les termes de l'accord, la construction des cellules et une partie de l'équipement électronique seront effectuées par diverses firmes néerlandaises dont Fokker aux Pays-Bas, la firme Canadair assurant la fabrication des autres parties de l'avion. Le prix de revient prévu sera de l'ordre d'un million de dollars canadiens par appareil.

Le gouvernement belge n'a point participé aux négociations entre les gouvernements canadien et néerlandais, mais a été tenu au courant des détails des entretiens, a assuré M. Piet de Jong. Celui-ci a souligné que la Belgique devait faire connaitre ses intentions avant le 15 février prochain. La Belgique aurait besoin de quelque 125 avions.

Le "Northrop F-5" est armé de deux canons M. 39 de 20 millimètres et peut transporter une charge utile — roquettes, bombes, napalm de 2,800 kilos. Le choix du F-5 avait été fait après que divers matériels, dont le Mirage français, eurent été écartés pour des raisons techniques.

Les socialistes québécois veulent se retirer des Etats généraux

MONTREAL — Le comité central du Parti socialiste québécois reconsidérera prochainement la participation du parti aux Etats généraux du Canada français.

C'est ce qu'a annoncé le président du parti, M. Jean-Marie Bédard, à la suite d'un colloque sur "les structures de la nation", où le moins que l'on peut dire est que les socialistes ont exprimé de sérieuses réticences et un manque d'enthousiasme complet vis-à-vis desdits Etats généraux, représentés au colloque par leur directeur général, M. Michel Pelletier.

M. Bédard a expliqué qu'il envisageait cette "reconsidération" de la situation, qui pourrait bien décider du retrait pur et simple du PSQ des cadres des Etats généraux, non seulement à la suite de l'attitude négative des membres du parti à l'égard de ceux-ci lors du colloque, mais également par le refus des Etats généraux de changer leur nom d'Etats généraux du Canada français en Etats généraux du Québec.

Cette distinction, qui pourrait sembler linguistique, en est une tout à fait idéologique dans l'idée des sympathisants socialistes.

Nationalisme "rétrograde"

C'est M. Pierre Maheu, rédacteur à "Parti Pris", vice-président du Mouvement laïque, qui a amené la question sur le tapis. Selon M. Maheu, le fait d'avoir choisi "Canada français", alors que de plus en plus au Québec se développe un nouveau nationalisme qui s'identifie comme québécois, démontre un attachement à un nationalisme nettement rétrograde, celui du chanoine Groulx à tendance raciste, ou du moins basé sur la théorie de l'existence d'une "race" canadienne-française.

Personne ne se disait autrefois Québécois, de dire M. Maheu. Mais maintenant on considère le Québec comme un Etat et les nouveaux nationalistes se définissent face à cet Etat. En décidant d'éliminer le mot québécois pour inclure des minorités qui pour la plupart sont perdues d'avance, on a, selon M. Maheu, fait siennes les vues de la St-Jean-Baptiste et de ceux qui croient possible de défendre les intérêts de la nation indépendamment des intérêts de classe. Selon lui, le nouveau nationalisme est non seulement revendicateur, comme l'ancien, mais décolonisateur.

Il reproche aux Etats généraux de vouloir faire fi de toute idéologie, ce qui en fait, pour lui, constitue une idéologie, celle des gens qui ne pensent qu'à la question nationale sans tenir compte des questions sociales.

Sur ce point, le président du PSQ, M. Bédard, devait dire qu'il croit en l'éventualité d'une véritable république socialiste du Québec, "pas une république de bananes". M. Bédard, délégué du PSQ aux assises des Etats généraux en octobre, avait voté pour changer "Canada français" par "Québec".

L'impérialisme américain

L'autre participant au colloque, M. Henri Gagnon, président du Comité d'action politique du Conseil du travail de Montréal, et candidat du Parti socialiste québécois dans Maisonneuve lors des dernières élections, considère les Etats généraux comme une perte de temps et un organisme pas mal inutile. Selon lui, la bête noire, c'est Washington; le problème pour le Québec, ce n'est pas Ottawa, mais le contrôle de l'économie québécoise par les intérêts américains.

Quant à M. Michel Pelletier, directeur général des Etats généraux du Canada français, il a tenté de défendre sa position en expliquant que selon lui c'était la crainte du noyautage nationaliste ou séparatiste qui explique la réticence des centrales à l'égard des Etats généraux, que cette réticence était normale, car les Canadiens français se sont fait tromper si souvent dans le passé.

"Le grand but des Etats généraux, c'est de régler le problème constitutionnel. Il est normal que l'ouvrier s'occupe primordialement d'obtenir un niveau de vie plus décent. Nous le comprenons. Mais ça ne nous empêche pas de vouloir lui faire comprendre l'importance du problème constitutionnel qui a d'énormes répercussions économiques, donc sur le niveau de vie des ouvriers."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Du Molière à son meilleur en plein vingtième siècle

Depuis 1958, le gouvernement français patronne les visites annuelles aux Etats-Unis et au Canada, d'un groupe d'acteurs de renom rassemblés en une troupe connue sous le nom "Le Tréteau de Paris". La première année, onze représentations furent données par cette troupe. Pour la tournée 1966-67, pas moins de 150 représentations seront données de l'Atlantique au Pacifique, sans compter un arrêt de quatre semaines à Broadway, par les deux parties de la troupe.

Au début le répertoire était composé uniquement de drames classiques. Mais en 1962, un passage du répertoire classique contemporain fut au programme avec à l'affiche Sartre et Ionesco. Le public apprécia beaucoup ce changement et ces quatre dernières années, le Tréteau se spécialise en jouant Anouilh, Claudel, Cocteau, Giraudoux, etc.

Toutefois, cette saison, le Tréteau retourne au classique. La tournée commença le 1er février et se prolongera 12 semaines, à raison d'une soirée par jour. Durant cette tournée à travers les Etats-Unis et le Canada, la troupe présentera "Les Femmes Savantes". Cette pièce a été écrite par Molière, génie du 17e siècle. Toutefois la mise en scène de Guy Parigot rompt complètement avec la tradition. En effet, le metteur en scène a voulu transplanter "Les Femmes Savantes" dans un groupe de personnes du 20e siècle de classe moyenne, démontrant ainsi une image du 17e siècle, nouvelle et même plus universelle.

M. Parigot prétend que l'on trouve dans "Les Femmes Savantes" certaines caractéristiques de la classe moyenne de notre société occidentale, où le chef de famille est relégué au rôle honteux de gagne-pain alors que la femme s'accapare les privilèges de la vie spirituelle et intellectuelle. Donc pourquoi pas voir dans "Les Femmes Savantes" le chef de famille Chrysale comme un bourgeois industrialiste, de classe moyenne, préférant la chasse à la poésie, un bon dîner aux discussions philosophiques, et un homme qui, sans faiblesse, laisse les femmes de sa famille, tenir des "salons littéraires", des scènes de yoga et même ouvrir une "Académie de Savoir".

Molière et Guy Parigot n'attaquent pas le principe de l'émancipation de la femme dans le monde moderne. Au contraire, ils s'attaquent aux précieuses et à tous les snobs qui admirent les "poètes à la mode" même s'ils ne sont rien de plus que des médiocres, voire même des imposteurs. Au 17e siècle, Molière s'attaquait à ces groupes. Guy Parigot, avec l'aide du Tréteau de Paris, fait de même au 20e siècle avec un succès non moindre.

Le Tréteau éprouve du contentement à interpréter ces nouvelles **Femmes Savantes.** Les membres de cette troupe préfèrent habituellement présenter des oeuvres contemporaines auxquelles ils trouvent que les auditoires réagissent avec plus de spontanéité et de sincérité. Comme l'affirme Hilary Spurling, critique du "London Spectator", le côté farce de la pièce, chose surprenante, ressort inopinément contre un arrière-plan de 20e siècle. "Les Femmes Savantes" c'est une comédie qui pointe du doigt le malaise de la société actuelle où la "pop culture" est tenue en si haute estime, cette culture selon laquelle, d'après M. Spurling, il faut tenter de toujours surpasser les voisins et qui n'est pas fondamentalement différente de toute autre forme de snobisme intellectuel.

C'est un véritable régal que nous réserve le Tréteau de Paris lorsqu'il s'arrêtera ici à Winnipeg pour une seule représentation en soirée, le dimanche 19 mars, à 8 h. 30, au théâtre Playhouse. On peut obtenir tous les renseignements nécessaires au sujet des billets en appelant le bureau de l'Association d'Education, 577, rue des Meurons, St-Boniface, téléphone: CH 7-2394

70,000 écoliers de Toronto iraient à l'Expo de Montréal

TORONTO — Le président de la commission scolaire de Toronto tente d'organiser un voyage à l'Expo 67 pour tous les écoliers âgés de plus de 10 ans fréquentant les écoles publiques de Toronto. Ils sont au nombre de 70,000.

M. William Ross devait se rendre à Montréal la semaine dernière afin de discuter du coût du transport et du logement avec les autorités de l'Expo.

Il a déclaré qu'il est probable que les écoles de Montréal, qui doivent fermer dès l'ouverture de l'Expo, offriront probablement de prêter leurs salles de gymnastique et d'autres commodités aux écoliers en visite.



Les représentantes de cinq générations d'une même famille avaient l'occasion d'être toutes ensemble le 30 décembre dernier et profitèrent de cette rare circonstance pour prendre une photo-souvenir: ci-dessus l'on voit donc Mme Eléonore Muloin (85 ans), actuellement au sanatorium de St-Boniface (à St-Vital), qui tient dans ses bras son arrière-arrière-petite-fille, Caroline Potier (un mois), et est entourée de Mmes Paul Bruneau (64 ans, née Clothilde Muloin), sa fille de St-Boniface, Rosaire Joyal (41 ans, née Agnès Fontaine), sa petite-fille de St-Norbert, et Edmond Potier (19 ans, née Claire Joyal), son arrière-petite-fille, aussi de St-Norbert.

Intensification des échanges scientifiques France-Canada

PARIS — Le Canada et la France ont arrêté les modalités d'un programme d'intensification de leurs échanges scientifiques qui, au début, coûtera à chaque pays environ $100,000 et se traduira par l'envoi d'une vingtaine de chercheurs d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique.

Tels sont les résultats immédiats du séjour de dix jours que vient d'effectuer en France la première délégation scientifique officielle du Canada, sous la direction de M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, vice-président du Conseil des sciences du Canada. La mission comprenait quatre scientifiques canadiens-français et quatre canadiens-anglais.

Cette entente s'insère dans le cadre de l'accord culturel et technique conclu entre Paris et Ottawa, en novembre 1965.

Les observateurs la considèrent comme le début d'une coopération scientifique qui reposera sur des bases permanentes. Cependant, on ne s'attend pas qu'elle revête l'importance de la coopération qu'Ottawa poursuit avec Londres depuis plusieurs années, sans parler de Washington.

Tout, sauf la défense

M. Gaudry a donné les précisions suivantes:

— Le programme d'échanges porte sur tous les domaines de l'activité scientifique, sauf les travaux concernant la défense. Pour ce qui est du Canada, il est lié aux Etats-Unis dans un organisme chargé de la défense de l'Amérique du Nord.

— L'entente sera mise en application dès qu'elle aura été approuvée, en mars probablement, par le Conseil national de la recherche. Chaque pays se chargera des dépenses des chercheurs qu'il enverra dans l'autre. Le Conseil national de la recherche du Canada et la délégation générale à la recherche scientifique de France sont disposés à réaliser des projets dont le coût dépasserait le budget prévu pour les échanges.

— Outre les échanges de professeurs, de jeunes docteurs et de grands chercheurs, des scientifiques des deux pays participeront plus nombreux aux colloques internationaux.

— De part et d'autre, cette coopération pourra déboucher sur l'achat d'équipement.

Qu'est-ce qui intéresse la France?

Interrogé sur les réalisations canadiennes qui peuvent intéresser la France, M. Gaudry a souligné notamment:

— Les études de la physique de la haute atmosphère, qui se poursuivent à Fort Churchill, où l'on lance des fusées expérimentales qui ne passent pas dans les zones de radiations Van Allen.

— La mise en valeur des territoires de l'Arctique, où l'on utilise des techniques très spécialisées.

— La géologie, domaine dans lequel "nos recherches sont très avancées".

— L'agriculture, où nos chercheurs ont créé des souches de blé qui résistent aux maladies.

— L'océanographie.

M. Gaudry a fait état du "développement énorme" des progrès scientifiques français au cours des dix dernières années. "Mon impression est excellente", a-t-il dit.

Le séjour de la mission a été d'autant plus agréable, a-t-il ajouté, que les réalisations françaises sont à l'échelle canadienne et que nous avons pu sans hésitation échanger des renseignements dans tous les domaines de la science avec nos homologues français.

Parmi les réalisations qui l'ont particulièrement frappé, M. Gaudry a mentionné les études de la mécanique des fluides, à l'Université de Grenoble, où se trouvent des chercheurs canadiens-français, un accélérateur nucléaire en service à la faculté des sciences Dorsay et un appareil d'étude de la résonance magnétique aux très basses températures, au centre de recherches nucléaires de Saclay. Ce dernier appareil sera présenté à l'Expo '67.

M. Gaudry a noté qu'il existe d'intéressantes possibilités de coopération nucléaire entre la France et le Canada.

Renovation du Forum au coût de $5,000,000

MONTREAL — Le Forum de Montréal, où le club "Canadien" jouait sa première partie le 29 novembre 1924 et décrochait une victoire de 7 à 1 sur les St. Pats de Toronto (devenus par la suite les Maple Leafs actuels), va subir de grandes améliorations, tout en restant bien assis sur ses bases actuelles, donc au même endroit dans la Métropole, à portée du métro et d'un nouvel espace de stationnement fourni par un centre commercial voisin.

$5,000,000

Ce projet de rajeunissement depuis longtemps espéré coûtera la somme assez forte de cinq millions de dollars.

Un des aspects intéressants de l'affaire, du point de vue des spectateurs, c'est que tout ce travail de rénovation ne nuira d'aucune façon au calendrier en cours, car la construction majeure se fera durant les mois d'été, alors que la bâtisse sera fermée.

Le traitement de beauté débutera en avril 1968 et se terminera en octobre 1969.

Cette décision du traitement "avant" et "après" n'a pas été prise à la légère, croyez-le. En effet, le sénateur Molson a révélé que le conseil de direction avait étudié la possibilité de s'établir ailleurs et avait étudié 36 endroits possibles. Mais pour une raison ou une autre il fallait toujours en revenir à l'édifice de la rue Ste-Catherine. La raison la plus sérieuse demeurait toujours la raison économique.

Trois principaux points

Les trois principaux points à considérer dans ce projet de rénovation au coût de $5,000,000 sont les suivants:

1) Toutes les colonnes intérieures seront éliminées, ce qui donnera une vision parfaite de tous les coins du Forum, que vous soyez dans la section grise "haut-côté ou installé dans ce qu'il était convenu d'appeler la terrasse des aveugles, soient les sièges jaunes.

2) 2,000 sièges nouveaux seront ajoutés, portant la capacité de 14,000 à 16,000 sièges.

3) Et cinq escaliers mobiles seront installés, ce qui permettra de vider le Forum en sept minutes et demie, une fois le spectacle fini.

Le nombre des restaurants sera multiplié, ainsi que les salles de repos.

Le nombre de sièges additionnels peut ne pas paraître assez, mais quand vous songez au coût et à l'emplacement de ces sièges, il faut reconnaître qui l'addition d'une couple de mille autres n'aurait pas été une proposition rentable.

Comme le disait M. Frank Selke, père, "chaque mille sièges additionnels coûtant un million de dollars additionnels, au prix que seront ces sièges, le Forum ne serait jamais rentré dans ses dépenses comme on dit".

Une fois les travaux terminés, selon les paroles mêmes du sénateur Molson, "Montréal pourra s'enorgueillir d'un des plus beaux arénas en Amérique du Nord et viendra immédiatement après ceux de Chicago et le nouveau Madison Square Garden de New York parmi les villes actuelles et nouvelles de la Ligue Nationale en ce qui a trait au nombre de sièges".

Cent mille Français visiteront le Canada à l'occasion de l'Expo

PARIS — Cent mille Français au moins visiteront le Canada à partir du 28 avril prochain, a souligné M. P. Turcotte, directeur de l'Office national du tourisme canadien à Paris, au cours du déjeuner-débat organisé par la section tourisme et sports de l'Institut France-Canada.

Ces 100,000 Français, dont la venue au Canada est attendue sur les bases de renseignements parvenus de différentes régions de France, représenteront, estime-t-on, environ 20 pour cent du total des visiteurs de l'exposition en provenance de régions extérieures à l'Amérique.

M. Turcotte a souligné qu'ainsi pour la première fois le nombre de Français visitant le Canada serait en 1967 égal à peu près à celui des Canadiens visitant la France. En 1966, en effet, le nombre de ces derniers a dépassé 120,000 alors que le nombre de touristes français au Canada était de 30,000 environ.

De son côté, M. P. Gaudibert, inspecteur général du tourisme français, a souligné que le pavillon français à l'exposition de Montréal aura un étage spécial consacré au tourisme en France, avec huit alvéoles où seront présentées en permanence des séries de films sur les régions et les villes de France, ainsi que sur la vie des Français.

En outre, le pavillon des Antilles présentera aux visiteurs les attraits de ces îles qui jouissent déjà du titre de "côte d'Azur du Canada".

Enfin, M. Jean Vinant, délégué général de la Chambre de commerce France-Canada, a fait ressortir les progrès considérables dans la construction des 300 pavillons dont 71 nationaux, que comprendra l'Exposition '67. Il a, en outre, assuré que celle-ci s'ouvrirait comme prévu le 28 avril.

M. Vinant a insisté spécialement sur le fait que les mesures prises permettront de disposer en permanence de 300,000 lits pour les visiteurs étrangers.

Bureau d'information au Consulat de France

QUEBEC — Le consulat de France à Québec sera doté d'un service de presse et d'informations tant à l'usage des Québécois voulant se renseigner sur la France qu'à celui des Français qui voudront en savoir plus long sur le Québec.

M. Vincent-Marie Piola, qui a été nommé attaché de presse a déjà occupé des fonctions similaires à Singapour, au Laos et en Malaisie.

M. Piola a dit qu'il voulait dépasser les standards et faire apprécier le côté humain des Québécois aux Français qui visiteront la province.

L'Evangile pour tous: Questions et Réponses

Comme l'Evangile devrait inspirer toute vie chrétienne, le comité d'Activités catholiques des Chevaliers de Colomb offre au public un moyen de diffusion et d'information de la Bible, par le truchement des hebdos de St-Boniface qui ont bien voulu accepter de publier les questions qu'on leur posera sur le sujet, ainsi que les réponses rédigées par des autorités en la matière.

Voici le programme à suivre:

1) Toute personne intéressée, indépendamment de race ou de couleur est invitée à lire assidûment le Nouveau Testament, chaque jour pendant cinq minutes. Cinq minutes de lecture réfléchie, c'est peu, mais c'est la goutte d'eau qui s'infiltre petit à petit.

2) Si on veut être éclairé sur quelque point particulier, on n'aura qu'à écrire ses questions et les envoyer à: Chevaliers de Colomb, a/s de 537, rue Langevin, St-Boniface. Ces questions et réponses seront publiées régulièrement, dans l'espoir que l'intérêt suscité chez les lecteurs soulèvera d'autres points d'interrogation. Chacun est libre de garder l'anonymat.

Ce programme semble tout indiqué pour ce début de Carême, non que la lecture du Nouveau Testament soit une pénitence en elle-même, mais elle inciterait à la pratique des vertus, elle raffermirait notre foi et favoriserait une meilleure compréhension de la vraie pénitence et de la charité chrétienne qui voit Dieu dans chacun de ses frères et qui partage avec eux tous les talents reçus, ainsi que le dit saint Paul dans sa première épitre aux Romains (12, 6-16): "Que celui qui a reçu le don d'enseigner, enseigne, etc."; ou encore dans la première aux Corinthiens (12, 4-12) où il explique la diversité des charismes: "Chacun a reçu des dons différents, mais tout cela est l'oeuvre d'un seul et même Esprit".

C'est aussi dans le saint Evangile qu'on trouve l'unique source d'unité et de paix, car là est le principe unificateur qui seul peut rallier un monde divisé par l'incompréhension et la recherche exagérée du pouvoir et des biens matériels. C'est donc à cette source vivifiante que les chrétiens trouveront le même idéal et s'uniront ainsi dans le même Amour.

On parle souvent de diète balancée pour se maintenir en bon état physique. Qu'en est-il de l'âme? A-t-elle la nourriture voulue, la diète balancée qui lui conserve sa vigueur morale? Sinon il faut se hâter de compenser à cette lacune par la lecture du Nouveau Testament qui contient, à coup sûr, les vitamines qui lui permettront de s'épanouir.

Voilà la seule ambition des responsables: diffuser la Parole de Dieu afin qu'Il soit mieux connu, mieux aimé.

Voici une première question à laquelle on répondra la semaine prochaine: Quel est le sens de ce passage: "Eh bien, je vous le dis, Elie est déjà venu et ils ne l'ont pas reconnu, mais ils l'ont traité à leur guise"?

Quelle serait votre réponse? Quelle sera votre question?

On accepterait volontiers les commentaires ou suggestions. Pour toute information, téléphonez au 233-6445.

Le Prix Champlain

Le Prix Champlain vient d'être attribué à M. J.-Henri Blanchard, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, pour l'ensemble de son oeuvre historique. M. Blanchard a publié **L'Histoire des Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard** et, tout récemment, **The Acadians of Prince-Edward Island.** Longtemps professeur à l'Université Saint-Dunstan et au Collège Prince-de-Galles, de Charlottetown, il est docteur ès lettres honoris causa de Laval et de Moncton, B.A., M.M. et LL.D.

Le Prix Champlain est une récompense littéraire de cinq cents dollars décernée par le Conseil de la vie française à un écrivain canadien-français mais hors du Québec ou à un écrivain franco-américain. Il a été fondé en 1956 et décerné à dix auteurs, outre M. Blanchard. La lauréate de 1960 était une religieuse acadienne de Moncton, la Rév. Mère Marie-Grégoire, de l'Université Notre-Dame d'Acadie. En 1962, le Prix était attribué au R. P. Anselme Chiasson, O.F.M. cap., natif de Chéticamp au Cap Breton. Il est décerné pour la première fois à un Acadien de l'Ile-du-Prince-Edouard.

La production agricole manitobaine atteint $507 millions en 1966

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry J. Enns, a révélé en Chambre, vendredi dernier, que la production agricole de la province avait atteint un record au cours de l'année 1966, soit $507 millions. Même s'il est optimiste, le ministre regrette que tous les fermiers manitobains n'aient pu recevoir une plus large part de cette prospérité.

C'est en initiant le débat sur le budget de son département que M. Enns a annoncé ce record. Le budget pour cette année est de $6.3 millions, alors que celui de 1966 était de $5.7 millions. Le ministre a félicité les fermiers de leur adaptation rapide au changement qui se produit dans leur industrie. Leur usage croissant d'engrais chimiques, presque le double de l'année passée a donné des résultats surprenants.

Malgré une diminution de 17 pour cent dans la production nationale de porcs l'année dernière, alors que la Saskatchewan et l'Alberta enregistrait une baisse de 8 et 17 pour cent respectivement, le Manitoba accusa une augmentation de 3 pour cent.

Le département de l'agriculture se propose d'offrir tous les renseignements les plus récents aux fermiers leur permettant d'améliorer leur situation et d'accroître leur rendement, de même qu'un système "d'assurance totale".

Au CALENDRIER cette semaine:

La grande Boîte à Chansons des J.F.M. à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg le 11 février, à 8 h. 30 du soir.

Perception de l'AECFM à St-Boniface, le dimanche 12 février.

Ci-dessus l'on voit les deux principaux interprètes du film épique "Hawaii": la belle Jerusha Bromley, qui mariera le jeune missionnaire Abner Hale, le suivra à Hawaii et, du coup, connaitra des aventures inoubliables. La belle, c'est Julie Andrews qui "chante" dans Mary Poppins et The Sound of Music, mais se révèle dans "Hawaii" aussi bonne actrice qu'excellente chanteuse dans ses autres films. Le missionnaire est interprété par Max Von Sydow. Ce film est une production signée George Roy Hill-Walter Mirisch, et lancée par United Artists. "Hawaii" sera présenté au cinéma Kings en "première" au Manitoba le 16 février prochain.

Chronique de CBWFT

Les Couche-tard au Carnaval

Les Couche-tard ne pouvaient pas rater une telle occasion! En effet, le samedi 11 février, c'est du Carnaval de Québec que vous parviendra l'émission **les Couche-tard,** à 10 h. 15, à notre antenne.

Le réalisateur, Pierre Desjardins, garde comme à l'habitude le secret absolu sur les invités.

A Québec, Roger Baulu et Jacques Normand seront au Château Frontenac, où des centaines d'hommes d'affaires seront réunis pour entendre **les Couche-tard.**

Le Défilé de nuit

Juste après **les Couche-tard,** une émission en couleur d'une heure suivra les vingt chars allégoriques du **Défilé de nuit,** tout au long de son parcours dans les rues de Québec. Les fervents des joies carnavalesques ne voudront pas manquer cette explosion de joie collective. Cette année, en plus des deux chars spécialement retenus pour marquer l'Expo '67 et le Centenaire de la Confédération, on nous présente, dans l'esprit de "Terre des hommes", les Bonhommes Carnaval à travers le monde. Animée par Jean Pelletier, l'émission sera réalisée à Québec par Jean-Maurice Laporte.

"Blaise", comédie de boulevard

Imaginez une fille qui a perdu la tête en cours de route et vous avez Ariane (Diane Pinard). Imaginez un jeune peintre sans fortune du nom de Blaise D'Ambrieux (Georges Carrère); une petite bonne bretonne qui n'est pas si bête qu'elle en a l'air, Marie (Luce Guilbeault); un joli mannequin, Geneviève (Gisèle Dufour); un homme d'affaires aux idées larges, M. Cartier (Guy Hoffmann); sa femme, tout ce qu'il y a de plus pincé, Sabine (Janine Sutto); leur fille, tout ce qu'il y a de plus idiot, Laure Carlier (Micheline Herbart), et une Espagnole qui ne parle pas un mot de français, Pepita (Arlette Sanders). Brassez bien. Mettez dans un décor représentant un appartement cossu du XVIe arrondissement à Paris. Laissez mijoter pendant deux heures, puis signez ce nouveau cocktail du théâtre de boulevard du nom de son auteur: Claude Magnier.

Ceci fait, installez-vous confortablement dans votre meilleur fauteuil, devant votre poste de télévision. Regardez bien, soyez à l'aise, votre rôle se termine ici. Le reste appartient aux comédiens qui vont vous offrir une nouvelle **Soirée au Théâtre Alcan,** dans le cadre des **Beaux Dimanches,** le 12 février, à 8 h. du soir, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Mission impossible

Une nouvelle série filmée d'une facture jusqu'ici rarement égalée vient de prendre l'affiche le lundi, à 8 h. 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Cette série consiste en des épisodes d'une heure relatant des affaires d'espionnage réelles. En effet, **Mission impossible** procède d'un tout autre genre que celui auquel nous ont habitués des James Bond, Flin et autres.

Pour ceux qui ont eu la chance de voir le film IPCRESS **File,** ils découvriront presque immédiatement la même inspiration. Cette relation est évidente, puisque le producteur de **Mission impossible,** Bruce Geller, était l'autre d'IPCRESS **File.** ....

Mission impossible, c'est avant tout de l'espionnage "plausible". Pas de "Gadgets", pas de vamps désordonnées, rien que de la matière grise.

L'équipe de **Mission impossible** comprend les comédiens Steven Hills, Barbara Bain, Greg Morris, Peter Lupus. **Mission impossible** fait aussi appel à des invités spéciaux lorsque la mission demande des qualifications supplémentaires, perceurs de coffres ou artistes de la mitraillette.

Mission impossible, tous les lundis à 8 h. 30, à la télévision de Radio-Canada.

Cédule des Retraites

FEVRIER

21 - 23 — **Hommes — St-Pierre-Jolys:** René Mulaire — 23. **St-Jean-Baptiste:** Georges Marion — 3325. **Letellier — Ste-Agathe:** Elie Dorge — 51. **Aubigny:** David Ritchot. **La Salle:** Paul Vouriot — 329 - 13. **Isle-de-Chênes:** Léo Dumaine — 878-2892. **St-Joseph — Ste-Elisabeth — Otterburne:** Jean Saive. **St-Malo.**

28 - 2 mars — **Hommes — St-Adolphe:** E. Brodeur — 329 - 2. **St-Eustache:** Roland Leclerc — 311 - 2; Léo Lachance — 316 - 2. **Elie:** René Bernardin — 309 - 3. **Haywood — N.-D.-de-Lourdes:** Henri Pantel — 308 - 31. **St-Claude:** Prosper Landreville — 85; Paul-E. Sibilleau — 330 - 14. **St-Léon:** Raynald Labossière — 304 - 21.

Si vous décidez de faire l'une ou l'autre de ces retraites (vous en avez le choix), servez-vous du bulletin d'inscription (ci-dessous) ou téléphonez à votre capitaine ou encore à la Villa Maria — GL 3-8025.

Je désire faire la retraite ....

.... 1967

Nom ....

Tél. ....

Adresse ....

Paroisse ....

Les JMC de St-Boniface présentent le duo Conter

Le dernier concert de la saison 1966-67 des Jeunesses Musicales de St-Boniface aura lieu le lundi 13 février, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph. On y présentera un récital des pianistes-duettistes italiens de renom, Mario et Lydia Conter.

Ces artistes font leur première tournée en Amérique après s'être produits dans toute l'Europe où la critique a loué la sensibilité de leur jeu autant que leur technique impeccable.

Ayant bénéficié eux-mêmes d'une excellente formation musicale, ils enseignent maintenant tous deux, l'un au Conservatoire Verdi de Milan et l'autre au Conservatoire Monteverdi de Bolzano. De plus, Mario Conter emploie les rares loisirs que lui laissent l'enseignement et les tournées de concert à rédiger pour la presse italienne des articles portant sur des sujets musicaux qui font autorité.

La musique pour quatre mains est de plus en plus goûtée de nos jours mais, de tout temps, les plus grands compositeurs se sont plus à lui consacrer des oeuvres importantes. On ignore souvent que telle pièce ou suite qu'on entend souvent à l'orchestre ou en réduction pour piano solo fut écrite à l'origine pour quatre mains.

Le Duo Conter n'a donc eu que l'embarras du choix pour composer le programme que nous entendrons au récital du 13 février. Il comprendra entre autres oeuvres une sonate de Mozart, trois landlers et la célèbre Marche Militaire de Schubert, une sonate de Beethoven, les 16 Valses de Brahms et les Petites Pièces de Casella.

C'est donc un programme de choix qui sera offert aux auditeurs du dernier concert de la saison 1966-67 des JMC de St-Boniface le lundi 13 février, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph.

La Banque du Canada réduit le taux d'intérêt à 5 pour cent

OTTAWA — La Banque du Canada réduisait lundi le taux d'intérêt de 5¼ à 5 p. 100, entraînant ainsi un léger adoucissement des mesures restreignant le crédit.

La décision a été annoncée vendredi dernier par le gouverneur de la banque, M. Louis Rasminsky.

Le taux d'intérêt de la Banque du Canada était à 5¼ pour cent depuis le 14 mars 1966.

Ce taux d'intérêt s'applique aux dépôts faits par les banques à charte à la banque centrale, mais il indique généralement la tendance du taux d'intérêt observé dans tout le système financier du pays.

Catéchèse à la T. V.

Pour faire suite au dernier film "Aimez-vous les uns les autres", de la série Premier Pas, le poste CBWFT, canal 3, Winnipeg, présentera lundi soir prochain, le 13 février, à 6 h. 30, sa prochaine émission qui sera intitulée "La formation morale de l'enfant: le péché et le pardon".

Une question telle que: "Faut-il encore parler du péché?" est souvent posée, surtout depuis l'apparition du nouveau catéchisme, et bien des hommes de ce temps répondent de façon négative. Pour eux, la notion du péché leur semble illusoire et même dommageable pour l'équilibre psychologique de la personne humaine.

Le film "Le péché et le pardon" dénonce les **conceptions fausses** du péché qui doivent disparaître de l'enseignement, du style d'éducation, de notre vie, au nom même de la fidélité à l'esprit de Jésus-Christ et de l'Evangile. L'avis d'un pédagogue, d'une psychologue et d'un criminologiste aideront à dépister les caricatures du péché: infraction à un code, maladresse, repliement sur soi.

Pour la catéchiste, cultiver le sens de Dieu et le sens du péché, ne sont, pour ainsi dire, qu'une seule et unique tâche. Le sens du péché n'est que l'envers du sens de Dieu. Le péché est le "non" qui est répondu librement à l'invitation de L'APPEL D'AMOUR du Seigneur. C'est un refus donné à Dieu, comme à une PERSONNE, Vivante et Aimante. C'est un refus à QUELQU'UN, non à quelque chose d'extérieur.

Avoir le sens du péché, c'est aussi avoir un respect profond pour la liberté de l'homme... et de la liberté et responsabilité **naissantes** de l'enfant. Seuls les parents, qui connaissent de quelle générosité leur enfant de six ans est capable, sont aussi portés à prendre au sérieux leurs premiers refus. Ils devinent qu'il peut y avoir plus que des "enfantillages". Ils savent que leurs encouragements ou leurs punitions peuvent contribuer puissamment au développement d'une personne libre et responsable. Les pardons que donnent les parents sont promotion et appel; ils sont SIGNES du pardon de Dieu.

Le péché bien compris ne rend pas scrupuleux ou rabougris. Le pardon apprend à aimer davantage. Les enfants eux-mêmes nous diront qu'ils peuvent comprendre ainsi **le péché et le pardon.**

Office de Pastorale Catéchétique,
Diocèse de St-Boniface.

PROJET DE LA LOI

QUEBEC — Le premier ministre Johnson a annoncé que le gouvernement présentera en priorité dès la reprise de la session un projet de loi pour protéger les locataires de la région métropolitaine qui sont menacés d'éviction par leurs propriétaires à cause des profits abusifs que ces derniers entendent réaliser pendant la durée de l'Expo.

C'est une calculatrice électronique qui sera utilisée pour connaître toutes les chambres à louer dans un rayon de 50 milles autour du site de l'Expo 67, à Montréal.

FILMS au poste CBWFT

Vendredi 10 février

8 h. 30 — **La chaste Suzanne:** Esp. 1963. Comédie musicale de L. C. Amadori avec Maruja Diaz et Armand Mestral. — Une femme mariée qui a reçu un prix de vertu est courtisée par de nombreux prétendants. — Manque de finesse. Rythme enlevé. Interprétation caricaturale. — Libertinage. Adultes, des réserves.

11 h. — **La loi:** Fr. 1958. Etude de moeurs de J. Dassin avec Pierre Brasseur et Gina Lollobrigida. — Un jeu étrange permet à son vainqueur d'assujettir tous les habitants d'un petit port. — Manque de rigueur et d'unité. Longueurs. De bons interprètes. — Monde amoral présenté avec complaisance. Déconseillé.

Samedi 11 février

11 h. 45 — **L'ambitieuse:** Fr. 1959. Drame psychologique d'Y. Allégret avec Andréa Parisy et Edmond O'Brien. — L'ambition d'une femme provoque la ruine de son ménage. — Manque de profondeur et d'authenticité. Banal. Interprètes mal dirigés. — Malsain. Personnages vils. Situations scabreuses. Déconseillé.

Mardi 14 février

11 h. 30 — **Professeur Hannibal:** Hong. 1956. Satire politique de Z. Fabri avec Erno Szabo et Zoltan Greguss. — Un timide professeur devient un héros populaire le jour où il prétend qu'Hannibal est mort assassiné. — Style dépouillé. Humour. Interprétation pleine de finesse et de discrétion. — Scènes dures. Adultes.

Mercredi 15 février

8 h. 30 — **Le mariage est pour demain:** E.-U. 1955. Western d'A. Dwan avec John Payne et Rhonda Fleming. — Un cow-boy sauve la vie d'un joueur et devient son meilleur ami. — Réalisation soignée. Brillantes couleurs. Bons interprètes. — Amitié. Milieu de joueurs. Adultes, des réserves.

Au poste CBWFT

JEUDI 9 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 10 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Joyeux Naufragés (C)
8.30—Cinéma international: "La Chaste Suzanne"
10.15—Votre choix
10.45—Les Affaires de l'état
11.00—Cinéma: "La Loi"

SAMEDI 11 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Le Rendez-vous de minuit"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Défilé de nuit du Carnaval de Québec (Couleur)
11.45—Cinéma: "L'Ambitieuse"

DIMANCHE 12 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 13 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Premier Pas
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Premiers Jeux d'hiver canadiens (Couleur)
11.30—Les Incorruptibles

MARDI 14 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Les Premiers Jeux d'hiver canadiens (Couleur)
11.30—Ciné-Club: "Le Professeur Hannibal"

MERCREDI 15 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Le mariage est pour demain"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Premiers Jeux d'hiver canadiens (Couleur)
11.30—Les Intrépides (Couleur)

M. Georges Lévesque, travailleur social, lance à St-Boniface un Cours de Personnalité

Vous êtes invités cette semaine à vous inscrire au "Cours de Personnalité" qui a fait ses preuves en maintes grandes villes du Canada français. Celui qui a pris l'initiative de lancer un tel cours à St-Boniface même, le 14 février prochain, en présence du fondateur Jean-Guy Leboeuf, de Montréal, c'est M. Georges Lévesque, actuellement à l'emploi du Service Social de la ville-cathédrale.

M. Lévesque est né à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué. Après sa 12e année scientifique à Montmagny et son cours de barbier à Lévis, il pratiqua son métier pendant 4 ans à Dolbeau, dans la région du Lac St-Jean. Durant ses années dans cette ville dynamique il fut le secrétaire de la Chambre de Commerce locale, il devint le plus jeune Canadien à être initié au 4e degré des Chevaliers de Colomb et il lança le "Cours de Personnalité" que venait de lui faire connaître un de ses clients éventuels, M. Jean-Guy Leboeuf, qui se promenait alors ici et là dans la belle province pour lancer son oeuvre.

Ce "Cours de Personnalité" poussa M. Lévesque à reprendre ses études pour... se perfectionner. En 1958 il s'inscrit donc au séminaire des Sts-Apôtres à Montréal, où il eut comme confrère M. l'abbé Firmin Michiels, maintenant à l'archevêché de St-Boniface. Deux ans plus tard on le retrouve au collège St-Charles-Garnier à Québec où il obtient son baccalauréat ès philosophie. Toujours avide de haut savoir, il part alors pour la France: licence ès philosophie à la Faculté catholique de Lille après 2 ans d'étude, puis un an d'études en physologie et en psychanalyse à Paris. Il logeait alors à la Maison du Canada dans la Cité Universitaire et s'initia auprès des étudiants à sa profession de "travailleur social". Un de ses meilleurs amis durant son stage à Paris fut M. Louis-Marie Sahuc, compatriote de langue française de la Saskatchewan qui en est à son 6e doctorat.

A la fin d'août dernier, M. Lévesque revient au pays. Peu après il accepte d'être travailleur social à St-Boniface pour un an, car en juin prochain il veut continuer ses études et décrocher sa licence en service social au collège St. Patrick d'Ottawa.

M. Lévesque prouve par sa vie même que le "Cours de Personnalité" produit comme premier bienfait le désir de perfectionnement intellectuel et humain. Il veut maintenant mettre un tel bienfait à la portée de tous dans la ville où il déborde présentement d'activités. Entre autres activités, M. Lévesque vient d'écrire 25 articles sur divers problèmes actuels d'éducation, dont nous commencerons la publication dès la semaine prochaine. M. Armand Debbané, gérant du personnel à l'hôpital Taché, le seconde dans ses efforts pour lancer ce mouvement d'envergure qu'est le "Cours de Personnalité".

Venez en foule au Cercle Ouvrier le soir du 14 février alors que ces deux apôtres vous présenteront le fondateur du "Cours de Personnalité", M. Jean-Guy Leboeuf, et vous offriront une démonstration "gratuite" de ce Cours bienfaisant, sachant bien que vous vous sentirez ensuite obligés de vous inscrire pour le Cours complet.



M. et Mme Jules Bourrier, de St-Boniface, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage tout récemment en assistant à une messe concélébrée en leur honneur dans l'église du Sacré-Coeur (St-Boniface) par trois de leurs neveux, Mgr N.-J. Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur (Winnipeg), et M. l'abbé Roger Bazin, recteur du petit séminaire St-Jean à Otterburne. Une réception eut lieu de 2 h. à 5 h. p.m. chez M. et Mme A. Bourrier, à 13, Mohawk Bay, St-Boniface.

Né en France, département de la Lozière, M. Bourrier arrivait avec ses parents à St-Lupicin, Man., en 1891. Il épousa Mlle Catherine Chartrand à Somerset, Man., en 1917. Les jubilaires, qui résident maintenant rue Dumoulin, St-Boniface, ont six enfants: Adrien, Frank, Paul, Annie (Mme Alphie Dorge), Alice (Mme Donat Asselin), de St-Boniface, et Philippe, d'Altamont, et vingt-six petits-enfants. (Photo Perrin du Manitoba)

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 2 février, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques se rendaient à l'église paroissiale pour offrir leurs hommages à leur reine et patronne en la fête de la Purification.

Après avoir commencé sur un si bon pied, l'assemblée générale se déroula en un temps plutôt accéléré, car le programme récréatif semblait prometteur.

M. l'aumônier parla tout de même des colloques fructueux auxquels il avait assisté durant la semaine. Il communiqua, entre autres, cette pensée: "Dieu veut que chacun, avec ses talents et ses capacités naturels et surnaturels, réalise cette vocation unique dans le milieu où l'on se trouve et, cela, en atteignant par tous nos moyens, la sainteté, ni plus ni moins".

Puis, le clou de la soirée! Tout en dégustant café et pâtisseries délicieuses, oeuvres de la cuisinière, Mme A. Pellerin, les dames présentes virent se dérouler une page de l'histoire manitobaine.

Merci à Mme Lane et à la Rév. Sr de Moissac pour avoir révélé quelques-unes des nombreuses difficultés que le Père du Manitoba, Louis Riel, dut subir de la part des employés fédéraux. Soirée révélatrice!

Diner-communion

Le dimanche 12 février prochain aura lieu, à l'hôtel Niakwa, le diner-communion des membres de la Ligue et de leurs filles. Emmenez-en une, emmenez-les toutes. Le R. F. R. Ouellette, S.M., sera le conférencier invité. Il parlera de son travail, comme conseiller auprès des jeunes qui ont des problèmes ou qui cherchent leur vocation. Qui parmi les jeunes de la paroisse n'a pas de problèmes ou ne cherche sa vocation? Venez donc écouter un expert en la matière; la vie vous sera plus facile.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Venez encourager le frère A. Dufault au Grand Séminaire le 12 février prochain, à 9 h. a.m., en assistant à la messe et ensuite au déjeuner. Venez en grand nombre, accompagnés de vos dames ou amies, à ce déjeuner-communion.

Veuillez remarquer que l'initiation au premier degré a été reportée au 21 février. Donc vous avez encore le temps d'ammener des candidats.

Comme l'an dernier, nous aurons une grande partie de cartes. L'endroit et la date vous seront communiqués plus tard.

Lire la Bible est très facile mais la comprendre est autre chose. Pour la lire il faut en avoir une. Donc, pour en avoir une, adressez-vous au frère N. Boily; il vous en procurera une pour 75c.

Le plan est simple, vous lisez la Bible et vous passez vos questions au frère Boily qui se chargera de les faire répondre par le R. P. F. Lévesque du Collège de St-Boniface, professeur de Bible. Les réponses seront publiées dans la Liberté et le Patriote et le Courrier.

Nouveau local

Quelle coopération et quel enthousiasme règnaient au local le samedi 4 février. Nous avions là des hommes de tous métiers: plombiers, charpentiers, broyeurs de bétons munis d'outils pneumatiques, un brûleur de vieux bois et même un faiseur de café. Mais il semble que ce sont toujours les mêmes. Un petit effort en vaudrait la peine et la finission rapprocherait d'autant plus vite. Ne dites pas que vous n'êtes pas capables. Si vous ne pouvez planter un clou, vous pourrez bien en arracher un. Donc pas de gêne hein ! . . .

Quand on est bon chevalier on s'entraide, et le premier et meilleur moyen est de payer nos dus à temps. C'est très fatiguant de porter quelqu'un sur ses épaules; avez-vous déjà essayé? C'est ce qu'il arrive quand vous êtes en retard; quelqu'un doit porter le fardeau. Donc, venez vite voir notre nouveau local, même s'il est en voie de réparation.

Mettez vous en règle.

Car APRES-TOUT.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Littérature . . . salée

Le Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb poursuit toujours sa campagne contre la littérature obscène. Le Conseil d'Etat a emboîté le pas et compte sur les conseils pour le seconder activement dans cette lutte contre ce fléau moderne.

Lundi dernier, notre coférencier présentait aux membres le frère Louis Aubry, député grand chevalier du Conseil St-Boniface, qui vint nous renseigner sur ce sujet qui cause des ravages pernicieux surtout chez les jeunes.

Un film en couleurs, "Perversion for Profit", nous a convaincus qu'il est très important pour les parents de surveiller les lectures de leurs enfants. Les magazines licencieux inondent de plus en plus les boutiques du coin. Il est temps de réveiller le public et le pousser à réagir contre la vente de ces revues qui agissent comme un bistouri pour faire des incisions pernicieuses dans l'esprit des jeunes de dix ans et plus! Après tout, elle vaut toujours la maxime qui dit "On ne récolte que ce que l'on sème"!

Merci au frère Aubry et à l'opérateur, le frère Jubinville. Espérons que toutes les associations qui s'intéressent à la jeunesse étudient le problème et fassent pression contre les marchands qui tirent profit de la vente de revues qui finissent tôt ou tard par ruiner l'esprit et la santé de nos hommes de demain!

Ligue mixte de 5 quilles

A mesure que la saison de quilles avance, il devient de plus en plus difficile de conserver les records établis! Dimanche dernier, la haute partie individuelle avec handicap a encore été surpassée. Le frère W. Dion avec ses 338 points est donc le nouveau détenteur de ce record.

La position des équipes est maintenant la suivante:

Equipe	Points
Gervais	56
Proulx	49½
Sala	44½
Jubinville	43
Manaigre	42
Jeanson	35
Nolin	34
Bilodeau	31

RIGOLETTO.



M. Raymond Dion

Le vendredi 3 février, à l'hôpital général St-Boniface après une longue maladie, est décédé M. Raymond Dion, âgé de 27 ans. Il était le fils de M. René Dion, de 193, rue Bertrand.

Né à St-Léon, Man., M. Dion demeurait à St-Boniface depuis 12 ans. Outre son père, le défunt laisse dans le deuil deux frères, Fernand et Emile; quatre soeurs, Mmes M. Vermette (Annette), M. Van Walleghem (Cécile), R. St-Onge (Denise) et Mlle Juliette Dion.

Les prières furent récitées le lundi 6 février au salon mortuaire Desjardins. Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface, mardi à 10 h., et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

M. Etienne Bohémier vient d'être élu président de la Caisse Populaire de St-Boniface, lors de la dernière réunion annuelle. Ancien agent d'assurances et gérant des ventes au poste CKSB depuis 1961, il saura mettre sa connaissance des affaires au service des membres de cette caisse deux fois millionnaire.

LOS ANGELES — L'actrice Dorothy Malone, vedette de Peyton Place, devra faire donner des leçons de français à sa fille de six ans ou aller en prison.

Ainsi en a décidé le juge de la Cour supérieure de Los Angeles, A. A. Scott à la suite du jugement qui a été rendu le 4 novembre dernier.

Dorothy Malone est ex-femme de l'acteur français Jacques Bergerac, père de l'enfant, qui s'était plaint du fait que sa fille ne savait pas le français et qu'elle apprenait l'espagnol.

Il avait demandé à sa femme de lui faire plutôt apprendre le français, portant l'affaire jusqu'au tribunal. Bergerac alléguait le fait qu'étant d'ascendance française, sa fille Mimi devait savoir parler sa langue.

L'actrice n'a jamais témoigné. Elle avait épousé Bergerac à Hong-Kong en 1959 et divorcé en 1964. Le couple a aussi une autre fille, Diana, 4 ans.

Palmarès de CKSB

(février)

1 — Le seuil du soleil (Les Intrigantes)
2 — Que le temps s'arrête (Adamo)
3 — Baby Pop (France Gall)
4 — Guantanamera (Joe Dassin)
5 — Pauvre chérie (Petula Clark)
6 — Sur notre plage (Richard Anthony)
7 — Mais où s'en vont les étoiles (Geneviève Grad)
8 — 1,000 danses (Les Bel-Airs)
9 — Nathalie (Eric)
10 — Je partirai (Gilbert Bécaud)
11 — Encore (Les Loups)
12 — Un jour, un jour (Donald Lautrec)
13 — Parents de la terre (Les Hou-Lops)
14 — Comme l'eau (Tony Mark)
15 — Souris-moi (Les Bel-Cantos)
Révélation du mois: Eric

Une longue course en canot des Rocheuses à Montréal

Les "durs" qui sont chargés de pagayer pendant le pageant de canotage du Centenaire, l'été prochain, sont taillés sur mesure pour une course effrénée qui partira des Rocheuses pour se rendre jusqu'à l'Expo '67, à Montréal.

Les participants ont été choisis parmi les Indiens et des trappeurs habitués aux longues courses des concours professionnels de l'Ouest, de même que parmi des sportsmen amateurs de l'Est du pays.

Cependant, le pageant est le résultat d'innombrables rencontres fédérales-provinciales, et a été finalement désigné comme un compromis entre une course et une procession.

Les 10 participants représentent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les équipes, composées de six hommes, partiront de Rocky Mountain House, en Alberta, le 24 mai prochain, et se dirigeront vers Montréal, où elles sont attendues le 4 septembre.

Les hommes faisant partie de l'équipe victorieuse recevront $2,500 chacun, tandis que les autres recevront $1,000. Des prix seront également offerts par les municipalités visitées durant le parcours.

Attaque indienne

Le parcours a été calculé par des colonels et des commodores. Une installation de sonar est prévue pour chacune des embarcations, pour prévenir les accidents.

La compagnie de la Baie d'Hudson, à Edmonton, doit préparer un banquet suivi d'un bal pour les voyageurs. A Twin Mills, Alberta, 70 milles à l'est d'Edmonton, ceux-ci seront attaqués par des Indiens campés sur la rive nord de la rivière Saskatchewan. Des cowboys viendront à la défense des voyageurs. Evidemment, tout le monde tirera à blanc.

A Winnipeg, les pagayeurs prendront part à une grande célébration du Dominion Day.

Erreur de calcul

Malgré des plans soigneusement préparés, l'organisation fit défaut en août dernier, au cours d'une course d'essai entre Montréal et New York.

Les pagayeurs, après avoir voyagé toute la journée avec ardeur, ne purent trouver aucun endroit où planter leurs tentes.

Les murmures devinrent des rugissements lorsqu'on s'aperçut, en plus, que le responsable de l'argent destiné à la nourriture était introuvable.

De plus, l'Etat de New York refusait de garantir la priorité aux 10 canots dans le transport entre le lac Champlain et la rivière Hudson.

Il en résulta 124 milles de portage imprévu, qui fut effectué par camion, et, lorsque les pagayeurs arrivèrent finalement à la statue de la Liberté, dans le port de New York, une rumeur de mauvaise publicité les y avait précédés.

Les organisateurs espèrent que cette mésaventure a eu pour effet salutaire de montrer tous les aléas que comporte cette affaire qui coûtera aux provinces environ $45,000. La commission fédérale du Centenaire a contribué $190,000 au pageant.

Les canots coûtent à eux seuls $950 chacun, mais ils ont été donnés par la compagnie Chestnut Canoe de Fredericton, comme cadeau à l'occasion du Centenaire.

En Alberta et en Saskatchewan, le parcours suit la rivière North Saskatchewan. Les routes d'eau au Manitoba comprennent le lac Cedar, les lacs Manitoba et Winnipeg, ainsi que les rivières Assiniboine, Rouge et Winnipeg.

En Ontario, le parcours va de Lake of the Woods à Rainy River, puis au lac Supérieur.

Ensuite vient le lac Huron, la baie Georgienne, la rivière French, le lac Nipissing, la rivière Mattawa, la rivière Outaouais et, finalement, le fleuve St-Laurent.

PERTE D'EMPLOYES

LONDRES — L'industrie aéronautique britannique a perdu l'an dernier au profit de l'étranger plus de 1,300 spécialistes, dont 613 techniciens et 459 dessinateurs, annonce l'Association des constructeurs britanniques.

Attirés par les salaires plus élevés offerts par les entreprises étrangères alors que l'avenir des firmes aéronautiques britanniques était incertain, la moitié environ ont émigré aux Etats-Unis.

Plus de 200 sont venus au Canada et 125 sont allés en Australie, mais 34 seulement ont choisi l'Europe continentale et 29 l'Afrique du Sud.

St-Norbert

Assemblée importante

Le mercredi soir 15 février, à 8 h., à l'école secondaire, aura lieu une assemblée pour tous ceux qui ont à coeur l'éducation de leurs enfants. Le sujet de discussion sera le Bill 16. Les invités seront M. Céleste Muller, aviseur de la section des services spéciaux du département d'Education, et le R. F. Fernand Marion, C.S.V.

La Ligue invite tous les gens intéressés à se rendre à cette réunion qui sera conduite en français.

La Chambre de Commerce de St-Adolphe a tenu son assemblée annuelle

ST-ADOLPHE — L'organisation sera à l'avant-garde du progrès. Elle devra coordonner les idées et les efforts des gens de la paroisse. C'est en ces termes que l'on peut englober les idées saillantes émises lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. Elle avait lieu le dimanche 5 février à St-Adolphe.

Certes, de nouvelles représentations seront faites auprès des différents gouvernements pour améliorer le sort des citoyens, mais la Chambre de Commerce va surtout collaborer avec eux.

L'année du centenaire sera marquée par des manifestations diverses. Une journée spéciale sera consacrée à cette intention.

Les gens présents à l'assemblée ont manifesté leur reconnaissance à l'égard du président sortant de charge, M. J.-A. Leclerc. Son successeur sera M. Louis LeGal. L'autre nouveau membre de l'exécutif est M. Raymond Senez.

M. l'abbé J. Choiselat, curé, a participé à la fondation de deux Chambres de Commerce. Pour cette raison, il fut invité à prendre la parole. Il précisa le rôle et les fonctions possibles de ce mouvement. La phrase-clé de son allocution fut: "C'est en tant que chrétien que je m'intéresse aux mouvements qui peuvent améliorer le sort de mes paroissiens".

Camille LeGal,
secrétaire.

Ste-Agathe

Shower

Le dimanche après-midi 29 janvier, à la salle des Vétérans, avait lieu un shower d'articles divers organisé par Mlles Mona et Annette Joyal en l'honneur de leur soeur et cousine, Mlle Gaétane Joyal, dont le mariage eut lieu le 4 février. Bon nombre de parentes et amies vinrent offrir à l'héroïne du jour leurs meilleurs voeux et des cadeaux utiles et agréables.

Mlle G. Joyal remercia en termes appropriés pour les beaux cadeaux reçus.

Baptême

Le 29 janvier: Lise-Monique-Cécile, fille de M. et Mme Emilien Fenez, née le 20 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Dorge, oncle et tante de l'enfant.



Ci-dessus Mme John F. Kennedy, que tous connaissent mieux sous son nom de Jacqueline, feuillette une copie de l'édition spéciale et à nombre limité du discours prononcé par S. S. le pape Paul VI devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York au mois d'octobre 1965. Son Em. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New York, et le secrétaire général des Nations unies, M. U Thant, tiennent le précieux volume sous ses yeux. C'est au cours d'une réception à New York le 30 janvier dernier que Jacqueline a reçu les deux premières copies de l'édition, dont chaque volume se vend $350.00 et dont les profits serviront à la restauration des trésors artistiques de la ville de Florence, en Italie, qui fut si sérieusement endommagée par les inondations de l'automne dernier.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Festival '67

Tel que promis la semaine dernière, voici les renseignements supplémentaires au sujet du fameux festival qui se prépare. Tout d'abord, la date a été avancée de plusieurs semaines, car les organisateurs ne tienne nullement à ce que les parties de hockey ressemblent à du polo aquatique ou que les décorations fondent par humilité (ou par jalousie) devant la splendeur d'un soleil radieux.

Comme tout bon festival canadien, de nombreuses parties de hockey seront disputées sur notre glace: on parle de finales dans la ligue de la Rivière-Rouge. Diverses courses propres aux conditions atmosphériques de l'hiver auront lieu surtout le samedi. La glace du curling ne chômera pas non plus, puisqu'un "bonspiel" est ouvert durant les deux jours du festival à tous les étudiants du collège.

Vers la fin de l'après-midi du dimanche, on proclamera les champions des courses et des trophées seront remis à cette occasion. On nommera aussi les monuments qui auront retenu spécialement l'attention des juges.

Puisqu'on en est au chapitre des monuments, voici ce que j'ai réussi à savoir: le thème du centenaire a guidé l'esprit et la main de plusieurs de nos artistes. Même s'il ne faut pas s'attendre à trouver un ordre défini et régulier, je crois que les allusions sont assez bonnes. Un bateau à voiles, une forteresse, un canon, une épée, un gâteau centenaire (avec 100 bougies), etc. D'autres, que le centenaire de la Confédération touche un peu moins, ont choisi des sujets plus comiques: le bonhomme Carnaval, une automobile de course, un éléphant, une chèvre de montagnes, etc.

Les décorations de la glace des patinoires rappelleront cet anniversaire, mais la feuille d'érable stylisée formée de onze triangles équilatéraux veut proposer un idéal et non faire étalage d'une supposée réalité. Envisagé sous cet angle, aucune critique n'est possible, car qui ne souhaite ardemment cette entente entre les provinces où les Canadiens seraient bien chez eux d'un océan à l'autre.

Venons-en maintenant à la partie qui intéresse tous les jeunes, la soirée dansante du 17 février. En fait, elle ouvrira officiellement le festival. Les Fugitifs ont été retenus pour divertir toute la jeune population qui nous fera l'honneur d'être présente. Un éclairage moderne qui plaira à tous ajoutera encore à l'atmosphère jeune et trépidante qu'on s'attend à y trouver. Bienvenue donc à tous et à toutes.

Orientation

Le 1er février, nous avons eu la visite de M. Wilfrid Gosselin, principal de St-Malo et grand responsable du programme d'orientation de la division de la Rivière-Rouge. Au moyen de quelques films, il a su intéresser une grande partie des étudiants du collège. Comme le temps manquait, il en a laissé plusieurs autres à voir plus tard. Ces films sont réellement pratiques et ouvrent des horizons à la gent écolière désireuse de préparer sérieusement son avenir et se tailler une place dans la société.

Babette

Comme ils ont dû se sentir malheureux ceux qui ont été privés de ce film mettant en vedette Brigitte Bardot! La raison de cette privation? Quelques mots de trop dans les rangs ou des temps de silence, des absences trop fréquentes d'avec le groupe, des permissions présumées ou non plutôt que demandées, etc. Mais au fait, s'agissait-il bien d'une privation? N'était-ce pas plutôt une récompense accordée spécialement à ceux qui avaient observé un peu plus scrupuleusement le règlement?

Il s'en est pris des résolutions pour améliorer cet état de chose durant le temps où les plus méritants jouissaient de la production: Babette s'en va-t-en guerre. D'autant plus qu'on a promis quelque chose d'encore mieux pour le mois prochain.

Condoléances

Un finissant de 1965, Robert Arnal, présentement étudiant en médecine aux Etats-Unis, vient de perdre son père, M. André Arnal.

M. Arnal était bien connu à St-Norbert et sûrement très estimé, si l'on en juge par la foule qui a assisté à la cérémonie de prières qui a eu lieu au salon funéraire Desjardins à St-Boniface. Les religieux du collège ont rendu au défunt un dernier hommage en assistant à la cérémonie de prières et au service religieux le lendemain.

Nos plus sincères condoléances aux membres de cette famille éprouvée.

Reflets

L'équipe de la rédaction du journal mensuel "Reflets" a pris possession, samedi dernier, de son nouveau local après plusieurs heures de travail pour améliorer l'apparence des murs et du plancher. L'appartement a certes rajeuni et le petit coin est des plus sympathiques. Est-ce que cet état de chose se reflétera dans la prochaine édition? On peut le croire, car déjà le prochain numéro est en marche et toute l'équipe est enthousiaste, de quoi rendre jaloux (s'il se pouvait) les membres des autres organisations.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

In Memoriam

Le 26 janvier, Dieu rappelait à Lui l'âme de sa fidèle servante, soeur Denise Vigier. Agée de 35 ans seulement, elle accepta avec résignation le sublime sacrifice de sa vie.

Soeur Denise était membre de notre cercle depuis juin 1953 et Fille d'Isabelle modèle. Son intérêt et son dévouement envers ce cercle étaient remarquables et exemplaires.

Sincères condoléances aux familles affligées par ce décès.

Comité du foyer

Le 13 janvier dernier, les Filles d'Isabelle se sont rendues au Foyer pour célébrer l'anniversaire de naissance de plusieurs de nos "bons vieillards". Un petit cadeau à chaque vieillard, des chants, des jeux étaient à l'ordre du jour. Nous espérons avoir fait ressentir, encore une fois, de l'agrément à nos "protégés".

Bébé du centenaire

Le premier bébé de l'année centenaire à l'hôpital Notre-Dame fut Christine-Joanne, fille de M. et Mme Oderic Beaulieu, de St-Léon. Des cadeaux et un montant d'argent, dons de commerçants et de plusieurs particuliers, furent présentés à l'heureuse famille.

Nous avons encore de nos Filles d'Isabelle malades. Prompt rétablissement à chacune.

A la prochaine.

La rédactrice

La Broquerie

Baptême

Le 29 janvier: Herméline-Marie-Carole, fille d'Arsène Therrien et de Justine Morier, née le 22 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Courcelles, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à M. Elas Gauthier, patient à l'hôpital général St-Boniface; à M. Alberto Nacinovitch, à l'hôpital de Steinbach; à Mme Raoul Vielfaure, hospitalisée, ainsi qu'à M. Joseph Beaupré et Mme Camille Boily, de retour à la maison.

Çà et là

M. et Mme Gérard Tétrault, accompagnés de M. et Mme Roland Gauthier, sont revenus très enchantés d'un beau voyage de quelques semaines aux Etats-Unis. Ils passèrent par Reno, Las Vegas et San José. Ils se rendirent jusqu'à Los Angeles où demeurent un frère et une soeur de Mme Gauthier. M. et Mme Tétrault en profitèrent aussi pour visiter de nombreux parents et amis et se rendirent jusqu'à Tia Juana, Mexique. Durant leur randonnée, les deux couples visitèrent entre autres "Disneyland", "Red Wood Forest" et "Sea World".

Hockey

Voici les résultats de la partie de hockey du 31 janvier: La Broquerie 9, Winnipeg 6.

St-Claude a enregistré de vrais progrès en 1966

ST-CLAUDE — Le village de St-Claude, situé à 60 milles à l'ouest de Winnipeg sur la route no 2, est fier de son progrès durant l'année 1966.

Salle municipale

Au printemps de 1966, le conseil du village entreprit de construire une salle municipale qui comprend un bureau pour la secrétaire, une salle de réunion pour les conseillers, un garage pour le camion à incendie et le camion avec charrue à neige, une prison et un bureau pour le constable.

Nouvelle église

Une nouvelle église, pouvant contenir 580 personnes et d'une valeur de $170,000, fut bénite par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, le 15 mai 1966.

Nouvelle arène

Le comité du centenaire a, comme projet du Centenaire, entrepris la construction d'une patinoire. Cette bâtisse d'une dimension de 100 pieds par 208 pieds et d'une valeur de $33,000 est située sur le terrain de la Société d'Agriculture. C'est la première fois que St-Claude possède une patinoire couverte. Durant l'été, la bâtisse servira le jour de l'exposition et pour divers autres projets durant toute l'année.

Nouveau motel

Le propriétaire de l'hôtel St-Claude, M. Gerry Bourgoyne, a commencé la construction d'un motel de huit pièces sur le terrain de son hôtel. Ce motel doit être terminé au printemps et sera aussitôt ouvert et prêt à être habité.

Nouvelle laitière

Au mois de novembre 1966, la "Modern Dairies" a commencé une nouvelle construction de 140 pieds par 125 pieds en vue d'établir une industrie laitière d'une valeur de $600,000, qui comprendra une crémerie de 60 pieds par 125 pieds et un dépôt de marchandises de 80 pieds par 125 pieds. Pour cette construction, onze hommes sont employés tout l'hiver, dont cinq du district de St-Claude.

Le village et le district sont reconnaissants à la crémerie de St-Claude et à son ancien propriétaire, M. Louis Bazin, pour avoir réussi à donner à St-Claude cette nouvelle industrie qui sera ouverte au printemps et qui donnera à la région un plus grand revenu.

Nouvelles résidences

Au village, plusieurs nouvelles résidences qui habitent les familles Jos. Philippe, Guy Lacroix, Steve Swan, N. Lapointe, C. Girardin et Louis Arbez. On compte que l'année 1967 aura autant, sinon plus, de résidences en construction.

Un nouveau médecin

Depuis le 1er janvier 1967, St-Claude a le bonheur d'avoir deux médecins.

Une clinique médicale

On annonce pour le début du printemps la construction d'une clinique médicale. Les docteurs F. Champagne et H. Delaquis ont déjà leurs plans terminés. Les deux médecins auront leurs bureaux dans la clinique qui sera située sur la rue Cypress.

Gaz naturel

Depuis l'automne, la pipe-line de gaz naturel est rendue au village. Au printemps, la crémerie de St-Claude aura le gaz naturel et, plus tard, le gaz naturel sera disponible aux villageois qui le désirent.

Banque de Montréal

La banque de Montréal, qui sait où se trouve le commerce, a, depuis le 28 mars 1966, ouvert à St-Claude une succursale qui est sous l'habile direction de son gérant, M. Lalonde.

Le progrès du village est dû en partie au conseil du village, à la Chambre de commerce et au comité du centenaire qui furent tous très actifs durant l'année 1966.

Un mot français que l'on croit anglais

Lorsque, au restaurant, vous commandez des oeufs au bacon, savez-vous que vous parlez cent pour cent français?

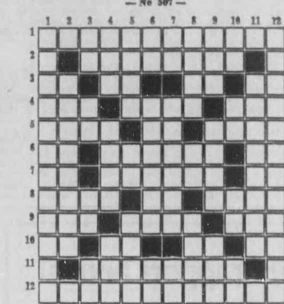
Le mot **bacon**, en effet, désignait autrefois, en France, le porc en général et, plus particulièrement, le porc et lard salés.

Ce vieux mots français, comme beaucoup d'autres, est passé dans la langue anglaise d'où il nous est revenu pour désigner plus spécialement le **lard maigre fumé.**

Le Larousse Gastronomique, auquel nous devons ces renseignements, ajoute qu'on appelait autrefois **repas baconique**, un repas exclusivement composé de chair de cochon, fraîche ou salée, préparée de différentes façons.

Le nom donné à ces repas, et qui a été employé en France jusqu'au XVIe siècle, montre que le mot **bacon** est bien un mot d'origine française.

— No 507 —



HORIZONTALEMENT

1—Emotion forte et soudaine.
2—Personnes ennuyeuses.
3—Usages. — Tellement. — Usages. — Article espagnol.
4—Amas. — Arides. — Saison.
5—En outre. — Article. — Peur.
6—Mesure chinoise. — Sculpteur italien. — En loi.
7—Article. — Instrument d'agriculture. — Evite momentanément.
8—Enveloppe. — Voyelles. — Eau-de-vie.
9—Vaste étendue d'eau. — Pas cuite. — Tenta.
10—En les. — Fleuve de France. — Art. contracté. — Dans.
11—D'élire.
12—Qui a rapport à l'art d'empailler les animaux vertébrés.

VERTICALEMENT

1—Action de sauter à petits sauts.
2—Réplétions d'aliments.
3—Terminaison. — Pronom. — Ville de Chaldée. — Préfixe.
4—Tamis. — Epoux. — Pacha de Janina.
5—Déesse des Egyptiens. — Mienne. — Chef.
6—Pronom. — Genre d'insectes coléoptères. — Pronom.
7—Appris. — Présent. — Terminaison.
8—Dieu de la guerre. — Voyelles. — Pays.
9—Miens. — Circuit. — Sans inégalités.
10—Existes. — Terminaison. — Sert à appeler. — Sans queue.
11—Machine disposant en nappe un textile.
12— Commande d'une mécanisme à distance.

SOLUTION DU PROBLEME No 506

■ **Horizontalement:** 1. Sanctifiante; 2. Amiel — About; 3. Lies — Se — Suer; 4. Mer — Soue — Era; 5. Os — Sortes — An; 6. Sert — Tin; 7. Ait — Sien; 8. Lo — Nippon — Mi; 9. Lit — Erin — Col; 10. Oser — Oc — Rail; 11. Sosie — Goito; 12. Entérovaccin.

■ **Verticalement:** 1. Salmonellose; 2. Amies — Oison; 3. Nier — Sa — Test; 4. Ces — Sein — Rie; 5. Tl — Sortie — Er; 6. Sort — Pro; 7. Eut — Spic; 8. Ia — Eétion — Ga; 9. Abs — Sien — Roc; 10. Noué — NN — Caic; 11. Tuera — Moiti; 12. Etranguillon.

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Selon l'autorité qui m'est donnée sous l'article 444C de l'Acte des Ecoles publiques, j'ordonne, par la présente, qu'un référendum soit tenu afin de décider si les divisions scolaires seront établies selon l'article 443 de l'Acte, ce référendum devant avoir lieu dans les divisions ci-nommées.

Je désigne les suivants comme directeurs du scrutin pour recevoir le vote dans les divisions respectives dont la liste suit, et, si les divisions sont établies selon le sens de l'article 443 de l'Acte, de recevoir le vote lors de l'élection des commissaires des divisions ainsi établies.

No	Division scolaire	Directeur du scrutin
1	Région scolaire Dauphin-Ochre River	M. E. Johansen, 505, rue Main, Dauphin
2	Assiniboine nord	Mme R. C. Moore, 96, boulevard Browning, Winnipeg 22
3	Assiniboine sud	Mme F. O. Cameron, 3707, boulevard Roblin, Winnipeg 20
9	River East	M. N. Solilak, 295, Sutton, Winnipeg 16
12	Transcona-Springfield	M. H. C. Holland, Dugald, Man.
13	Agassiz	M. Peter Kozera, Beauséjour, Man.
14	Rivière-Seine	M. Stan. Bisson, C.P. 160, Ste-Anne, Man.
15	Hanover	M. J. K. Schellenberg, C.P. 1234, Steinbach, Man.
16	Boundary	Mme G. Kyle, Dominion City, Man.
17	Rivière-Rouge	M. Nestor Lafond, St-Jean-Baptiste, Man.
18	Rhineland	M. A. K. Braun, C.P. 390, Altona, Man.
19	Morris-MacDonald	M. Andrew Eidse, C.P. "Q", Morris, Man.
24	Portage-la-Prairie	M. Leslie D. Bell, 32, rue Tupper N., Portage-la-Prairie, Man.
25	Midland	M. A. C. Patterson, C.P. 880, Carman, Man.
26	Garden Valley	M. John H. Wiebe, C.P. 1029, Winkler, Man.
27	Pembina Valley	M. C. Ross Johnson, Manitou, Man.
28	La Montagne	M. André-R. Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
29	Tiger Hills	M. S. A. Oleson, C.P. 130, Glenboro
30	Pine Creek	M. Geo. H. Smith, Gladstone, Man.
31	Beautiful Plains	M. G. H. Wickett, Neepawa, Man.
32	Turtle River	M. Elmer G. Fletcher, McCreary, Man.
34	Duck Mountain	M. Anthony Seminuk, Pine River, Man.
35	Swan Valley	M. Elmir Sims, Swan River, Man.
36	Intermountain	M. Stan K. Plewak, Grandview, Man.
37	Pelly Trail	M. Ernest Drul, Rossburn, Man.
38	Birdtail River	M. John Hepworth, Shoal Lake, Man.
39	Rolling River	M. Arthur Dennis, Rapid City, Man.
40	Brandon	M. J. L. Cundall, 603, 11e rue, Brandon
41	Fort-la-Bosse	M. M. R. McIver, C.P. 1420, Virden, Man.
42	Souris Valley	Mme C. W. (Olive) Palmer, Souris, Man.
43	Antler River	M. I. W. Vickers, Pierson, Man.
44	Turtle Mountain	M. H. R. Lamont, C.P. 645, Killarney, Man.
47	Western	Mme S. A. Goode, Morden, Man.

Je désigne par la présente, le vendredi 10e jour de mars 1967, comme la date à laquelle la proposition sera soumise au vote des électeurs résidents desdites divisions, et des votes anticipés aux jours suivants:

Le lundi 6e jour de mars 1967, le mardi 7e jour de mars 1967, le mercredi 8e jour de mars 1967.

Daté ce 6e jour de février 1967.

G. JOHNSON,
ministre de l'Education.

AVIS

LE 1er AVRIL 1967, le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** sera augmenté de $3.50 par année à $4.00 par année: le premier changement dans le prix d'abonnement depuis 1960. Cependant, point n'est besoin que cette augmentation vous affecte pour plusieurs années à venir parce que nous vous donnons l'occasion de payer votre abonnement pour 45 mois de plus au prix de $10.00.

Jusqu'au 31 mars 1967

vous pouvez vous abonner ou renouveler votre abonnement au tarif suivant:

1 an .. $3.50 — *21 mois .. $5.00*
33 mois .. $7.50 — *45 mois .. $10.00*

(Ajouter $1.00 par année pour les abonnements à l'étranger)

Pour profiter de ce tarif, votre abonnement doit être mis à la poste pas plus tard que le 31 mars 1967.

Le village de Sainte-Anne prépare fébrilement son Carnaval d'hiver

STE-ANNE — Voici un aperçu des principales activités du prochain Carnaval d'hiver les 24, 25 et 26 février:

Le vendredi 24 au soir est organisé par le Conseil étudiant: 8 h. à 9 h., "Danse en mocassins" (sur la glace); 9 h., jeunes et adultes se rendent dans l'auditorium de l'école secondaire pour danser au son des "Tumble Weed" (musique moderne et valses). Le prix d'admission pour la soirée sera de $1.00 pour les adultes et 75 sous pour les étudiants.

Le samedi 25, à partir de 10 h. a.m.: Cantine, jeux intérieurs et ping-pong; 1 h. 15 à 3 h. p.m., hockey, 12 à 14 ans; 3 h. 15 à 5 h. p.m., hockey, 14 à 17 ans; courses en "Power Toboggan", 7 h. à 8 h. 30 p.m., hockey (petits); 8 h. 30 p.m., "Old Timers".

Le dimanche 26: 1 h. à 3 h. p.m., jeux pour enfants; tours en "Skidoo" pour les intéressés; 3 h. à 5 h. p.m., "Broom Ball" pour les femmes.

La Cantine sera ouverte toute la journée. Les "finales" du ping-pong auront lieu le soir avant le couronnement.

Venez tous vous amuser, jeunes et moins jeunes. La Cantine vous servira chiens chauds, nips, tartes, liqueurs, café, etc., tout ce qu'il faudra pour prendre un repas soutenant en famille parmi des amis.

8 h. 30 p.m.: couronnement de la reine du Carnaval. Soirée des plus intéressantes. Orateurs et artistes invités de la Division Seine.

Les profits du Carnaval sont pour nos jeunes. N'oublions pas que tout en s'amusant soi-même, on va pourvoir aux loisirs des jeunes pour l'été prochain.

Invitation

La Chambre de Commerce invite toute famille ou groupe de quatre personnes à un concours de sculpture de glace qui doit coïncider avec le Carnaval des 24, 25 et 26 février.

Tous les intéressés sont priés de s'inscrire chez M. Arthur Fiola avant le 17 février, à 5 h. p.m.

La sculpture la plus méritoire vaudra au(x) gagnant(s) un voyage à Winnipeg cet été pour visiter le train centenaire. Les juges seront choisis parmi les membres de la Chambre de Commerce.

N'oubliez pas ces dates: le 17 février, à 5 h. p.m., dernier jour pour s'inscrire au concours de sculpture, et le Carnaval, les 24, 25 et 26 février.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mlle Lucille Paillé, fille de M. Joachim Paillé, qui a été gravement blessée dans l'explosion qui a eu lieu à St-Boniface récemment.

Félicitations à Mme Exina Maurice, de Villa Youville, qui a fêté ses 94 ans, le 30 janvier dernier. Elle célébra cette fête avec son fils, Phillas, et ses deux filles, Mmes Eva Noël et Exina Arcand. Cette dernière vient d'établir résidence au Foyer.

Projet du centenaire

L'école élémentaire de Ste-Anne se prépare à faire de l'année centenaire un événement mémorable. Sous l'instigation de MM. Joseph Desrosiers et Raynald Gamache, instituteurs, un programme organisé à cette fin débuta par un film sur l'année centenaire et l'élection d'un comité comprenant des représentants de chaque classe de la 4e à la 8e année. Ce comité est ainsi constitué: 8A, Suzanne Théberge et Patricia Trudeau; 8B, Reynald Champagne, Elaine Lavack et Lyse Bruyère; 7A, Gisèle Champagne; 7B, Jeannine Vincent; 6A, Jocelyne Dufresne; 6B, Joanne Tougas; 5A, Michelle Smith; 5B, Elaine Doyle; 4A, Juliette Lemoine et Lucille Dufresne.

Le programme consiste aussi en un concours centenaire de 10 questions par semaine sur le Canada. Le comité est en charge de corriger les réponses de ce concours.

Plusieurs journées furent aussi organisées, sous la direction des instituteurs. La première journée, intitulée "Jour de la Confédération" et comprenant un récital de chants canadiens-français et anglais par les élèves, danses, marches, discours sur l'histoire du Centenaire canadien, eut lieu le 29 janvier.

On présenta aussi un panel sur l'histoire du Canada auquel prirent part un groupe de parents et d'élèves. Les parents étaient Mme C. Tougas, M. R. Arbez (gagnants), Mme B. Pitura et M. A. Grundy. Les deux participants de l'école secondaire étaient L. Leclair et P. Vermette, et ceux de l'école élémentaire, R. Champagne et R. Hupé.

Au-delà de 200 personnes assistaient à cette soirée qui, au dire de tous, fut des plus intéressantes. Les discussions et les discours constructifs, le choix des chants, le pittoresque des costumes antiques des danseurs étaient une manifestation du bon goût, du sens patriotique et artistique des organisateurs. Tous méritent des éloges pour leur participation au succès de cette inoubliable soirée.

Au cours de l'année, de janvier à juin 1967, il y aura chaque mois un jour réservé pour illustrer l'année centenaire. Le prochain sera le jour de la levée du drapeau.

En attendant, le programme de l'année soulève l'enthousiasme des élèves comme des adultes. C'est pour tous une façon agréable de s'instruire sur l'histoire et l'étendue d'une patrie aussi vaste que le Canada. Félicitations aux organisateurs et à tous ceux qui savent si bien seconder leurs efforts.

Le comité en charge espère faire part aux lecteurs des autres journées dédiées au centenaire de la Confédération.

Club de curling

Le 15 janvier, à 3 h. p.m., avait lieu la bénédiction du projet centenaire de Ste-Anne.

Le président, M. Guy Lambert, souhaita la bienvenue au grand nombre de personnes qui s'étaient rendues. Il invita ensuite le maire, M. Jos. Tougas, à prendre la parole. Celui-ci remercia tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, avaient contribué à la construction de ce magnifique édifice de curling. Il souhaita que tous s'y amusent sainement.

Ensuite, le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., curé, fit la bénédiction. Mentionnons que cette bénédiction qui fut faite en anglais est d'une grande beauté. Quelques protestants, qui y assistaient, en firent la remarque.

Environ une centaine de personnes étaient présentes pour voir débuter l'année de curling par un bonspiel. L'enthousiasme règne parmi les joueurs des 33 équipes. On compte 12 équipes dans la ligue mixte, 11 équipes d'hommes et 10 équipes de femmes.

Tous sont d'accord pour dire que Ste-Anne doit être fier de son projet centenaire, et que c'est un plaisir de "curler" dans une belle construction pimpante comme celle-là!

Club de hockey

Il y a autre chose dont Ste-Anne doit également être très fier: son Club de hockey. Après avoir perdu leurs deux premières parties, les joueurs se sont ralliés et depuis ce temps-là ont gagné cinq parties consécutives. L'entrain et la vitesse avec lesquels ils jouent suscitent l'admiration des nombreux spectateurs qui vont les encourager. Félicitations les joueurs et continuez votre beau travail!

Espérons que Lévis Dumont n'est pas trop blessé et pourra reprendre son jeu bientôt.

Sur sept parties jouées, voici les résultats: Ste-Anne 5, St-Jean-Baptiste 12; Ste-Anne 0, St-Pierre 11; Ste-Anne 10, St-Malo 2; Ste-Anne 8, Grunthal 3; Ste-Anne 5, Niverville 2; Ste-Anne 7, New Bothwell 3; Ste-Anne 2, Isle-de-Chênes 2.

Les Parents et Maîtres de Ste-Anne ont sérieusement étudié le Bill 16

STE-ANNE — Le 2 février au soir, à l'école élémentaire, avait lieu la deuxième réunion des "Parents et Maîtres C.-F." de l'année scolaire 66-67. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Le conférencier était le Dr F. P. Doyle qui parla de la "Centralisation scolaire". D'une importance extrême pour tous, le fameux bill 16 suscitait dans la paroisse beaucoup de controverses. Le conférencier sut en faire ressortir les "pour" et les "contre", à la grande satisfaction de tous. Voici un résumé de ses paroles:

La période que nous traversons en ce moment-ci est un temps qui demande beaucoup de tous. Il y a des changements énormes en éducation. De plus en plus, nous devons répondre à des exigences telles que: écoles plus grandes, professeurs avec connaissances plus élevées, moyens de transportation, etc. Les villes et villages où la population est très élevée arrivaient encore à payer tout cela, mais pour les petites agglomérations rurales, tout devenait très difficile. C'est pour aider l'éducation surtout dans ces derniers endroits de la province que le gouvernement a présenté le Bill 16.

Comme toute autre chose, il y a deux côtés à la médaille. Le conférencier sut montrer clairement les deux aspects de la question. Voici quasi textuellement ses propres paroles . . .

Les "contre" ou "désavantages" du Bill 16: 1) En ce moment-ci, nous avons sept commissaires; avec le Bill 16, nous en aurons un. Conséquemment, le pouvoir de commissaire sera diminué; 2) Le rabais de $50.00 dollars serait enlevé; 3) Nous perdrons peut-être encore quelques petites écoles; 4) Aussi peut-être la perte d'un petit village dans un milieu rural; 5) En votant contre, nous demeurons tels quels, le même système d'octroi.

Les "Pour" ou "avantages" du Bill 16: 1) En ce moment, le gouvernement paie pour nous environ

60% de la transportation,
50% de l'administration,
50% pour aide d'éducation,
50 à 75% pour achats d'autobus, etc.

Avec le Bill 16 le gouvernement paiera:

100% de la transportation,
100% de l'administration,
100% pour aide d'éducation,
100% pour achats d'autobus, etc.

2) Chaque division est responsable de ses propres dépenses. Avec le Bill 16, toute dépense ne dépassant pas le montant décidé sera payé **entièrement** par le gouvernement.

3) L'an passé, nous avons payé 54 millièmes. Un commissaire de l'école élémentaire qui était présent à l'assemblée déclara que le millième de l'an 67 serait des plus élevés, soit 73.5 mills. Cependant, avec le Bill 16, le payable serait de 9 mills pour fermes, résidences privées, 33 mills pour places d'affaires.

4) Avec le Bill 16, les salaires d'instituteurs seraient de 20% de plus (environ $2,000 de différence), ce qui donnerait la possibilité d'avoir de bons professeurs et de les **garder**.

5) De bons professeurs forment de meilleurs élèves, et ayant des écoles plus fortes, nos enfants auront plus que jamais la même chance de s'instruire tout en n'étant pas trop éloignés. Etant plus nombreux, plus centralisés, nous aurons des écoles techniques ou d'arts et métiers, telles que pour plombiers, électriciens, etc.

6) Notre division restera plus forte en face de l'invasion de la commission des frontières, et nous aurons plus de chance de conserver notre langue et notre religion.

Pour terminer, ajoutons que plusieurs questions furent posées et que le conférencier sut y répondre très franchment. Tous, parents et maîtres, furent satisfaits de cette assemblée. N'est-ce pas le temps que l'on sache à quoi s'en tenir au sujet de ce fameux Bill 16?

St-Claude reçoit l'équipe de M. André Martin

ST-CLAUDE — Le dimanche 5 février, l'arène de St-Claude recevait la visite des anciens "City Slickers" de la paroisse. Cette équipe de hockey avait à faire face à l'équipe des seniors de St-Claude.

Parmi les anciens on reconnaissait des distingués personnages du poste de radio français CKSB: MM. André Martin et Georges Laurent. On remarquait aussi MM. Guy Martin, Albert Trémorin, Georges Rey, Henri Lacroix, Louis et Denis Smith.

La partie débuta à 2 h. 30 tel qu'indiqué. Dès la première période, les anciens prirent le devant au compte de 2 à 0. Après la deuxième période qui fut une lutte excitante et énervante, le pointage était de 4 à 1 pour les anciens. Ceux-ci faiblirent à la troisième période mais pas assez, car ils remportèrent la victoire en comptant 4 à 3.

Les seniors acceptent la défaite et félicitent les anciens qui ont démontré beaucoup d'habileté. Félicitations aussi au gardien de but, M. Guy Martin, qui arrêta plus de lancés qu'un "Worsely".

Les anciens reviendront jouer à St-Claude le 19 février. Invitation à tous les amis de venir appuyer les joueurs de St-Claude.

St-Georges

Cours de préparation au mariage

Le Mouvement des Jeunes Travailleurs de St-Georges invite les jeunes travailleurs de la région comprenant Pine Falls, Powerview, St-Georges et Lac du Bonnet, à suivre une série de Cours de préparation au mariage qui seront donnés le dimanche après-midi dans la salle McDouglad de St-Georges pendant 12 semaines consécutives, à partir du 12 février.

A ces cours organisés par le nouvel exécutif du SPM, choisi dans la région mentionnée ci-dessus, des orateurs spécialisés parleront sur différents sujets tels que: psychologie, anatomie, administration du foyer, premier temps du mariage, etc.

La préparation au mariage étant aussi importante que la préparation à un métier ou à une profession, espérons que les jeunes se feront un devoir de se renseigner en suivant ces cours assidûment.

Mouvement des Jeunes Travailleurs

Aubigny

Çà et là

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Gérald Guillou dont le mariage eut lieu à Ste-Agathe le samedi 4 février. Les jeunes époux résideront à Spy Hill, Sask., où M. Guillou est employé.

Les jeunes d'Aubigny préparent une partie de cartes pour le dimanche 26 février. Retenez bien la date et venez encourager leurs efforts.

Félicitations à l'équipe de curling de M. Marcel Caron, avec MM. Léo et Laurent Chartier et René Robert, qui s'est mérité le 3e prix au 2e tournoi du bonspiel tenu à Morris.

Le hockey est toujours d'actualité et les jeunes font preuve de leur savoir-faire. En effet, sur neuf parties jouées, ils en n'ont perdu qu'une.

M. et Mme Félicien Bouchard se sont rendus à Sioux Lookout, dernièrement, pour le mariage du neveu de M. Bouchard.

Prompt rétablissement à Mme Gabriel Roy, MM. Frédéric Robert et Ovide Vermette, ainsi qu'à Mme Georges St-Hilaire, de retour dans sa famille.

Dunrea

Soirées récréatives

Répondant à la cordiale invitation du personnel enseignant et des jeunes étudiants de l'école locale, un grand nombre de parents et d'amis remplissaient l'auditorium, le vendredi soir 27 janvier, pour assister à une soirée des plus agréables.

Le jeune annonceur et maître de cérémonies, Guy Boulet, vêtu à l'ancienne mode avec couvre-chef de circonstance, remplit son rôle avec brio et une vigueur remarquable. Il y eut chants exécutés à la perfection par les différents groupes, récitations, rondes enfantines, danses à la mode ancienne et combien entraînantes, tant et si bien qu'on vit d'anciennes jeunesses s'y livrer avec entrain.

Mais le plus exquis de tous ces numéros fut bien le minuet, danse antique comme aux bals d'autrefois, si bien rendu par une jeune élégante, roses dans sa belle chevelure noire, jolie toilette sur taille bien formée, dansant au bras d'un gentil galant vêtu d'un complet à la mode ancienne, avec dentelle au bout des manches et des jambes du pantalon, boucles dorées sur ses souliers.

C'était un tableau charmant de voir ce jeune couple évoluer en cadence, avec charme et grâce, au son d'une douce musique.

Serait-ce indiscret de dire que "la jeune fille" si gracieuse était bien Philippe Rondeau, et son jeune galant, Bernard Boulet.

Félicitations au dévoué personnel enseignant pour avoir procuré à l'assistance ces quelques heures de détente si agréables. Tous en conservent un petit goût de "revenez-y".

Quelques jours avant cette veillée, les jeunes et leurs institutrices avaient assisté activement à une soirée d'amateurs à Margaret, où ils se méritèrent bien des applaudissements.

Çà et là

M. et Mme Joseph-S. Boulet sont de retour au foyer après un séjour forcé de quelques semaines à St-Boniface, où M. J. Boulet fut hospitalisé. Il est mieux heureusement, mais son épouse eut la malchance, en tombant, de se disloquer une épaule. Malgré tout, ils anticipent un prochain voyage en Californie, en compagnie de plusieurs parents de La Salle.

M. et Mme Stéphane Maurice jouissent actuellement de la présence de leur fille, Mme John Imhoff (Thérèse), et de son gentil bébé, de Winnipeg. Leur jeune fille, Marie-Louise, est retournée à l'école ménagère de St-Boniface après avoir subi une opération chirurgicale à l'hôpital de Killarney.

La Broquerie

Candidates du Carnaval

A l'occasion du Carnaval de l'année centenaire, sous les auspices du Club sportif, qui aura lieu les vendredi, samedi et dimanche 3, 4 et 5 mars prochains, les candidates seront Mlles Juliette Rocan et Denise Bédard.

Juliette Rocan, 18 ans, fille de M. Edmond Rocan, de La Broquerie, sera appuyée par le Klub Kopins Kopines dont elle est un membre actif. Juliette fait aussi partie du quatuor de chant "Les Brunettes" que le public a souvent eu le plaisir d'entendre sur la scène ou à la radio. Elle est musicienne, aime le sport, surtout le ballon-panier, et fit ses études à La Broquerie. Depuis juin 1966 elle est l'employée de la Banque Royale à Steinbach, Man.

Meilleurs voeux à Juliette.

Denise Bédard, fille de M. Noé Bédard, de La Broquerie, est la candidate des Chevaliers de Colomb. Bien que très jeune encore, 17 ans, Denise a un petit air décidé qui lui promet beaucoup de succès dans ses entreprises. Elle gagne facilement l'amitié de ceux qui l'entourent, aime le sport et les amusements de son âge et s'intéresse beaucoup aux parties de hockey dans la paroisse. Elle a fait ses études à La Broquerie. Depuis septembre dernier elle est employée à l'atelier de couture à Steinbach.

Voeux de bon succès à Denise.

Laurier

Mariage Desjardins-Labelle

Le samedi 4 février avait lieu, en l'église paroissiale, le mariage de M. Omer Desjardins à Mlle Phyllis Labelle.

MM. Léon Desjardins, Marcel Corbeil et Léo Deslauriers, ainsi que Mlles Lucille Duruisseau, Dora Desjardins et Linda Lussier, servaient comme témoins.

Un banquet fut servi à plus de cent invités en la salle du village. Au cours de la soirée, un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs voeux aux nouveaux mariés.

M. et Mme Omer Desjardins résideront à Winnipeg.

En Saskatchewan

Prud'homme

Nouvelle catéchèse

Tous les parents conscients de leur rôle cherchent à faire épanouir l'âme de leurs enfants. La nouvelle catéchèse leur en donne de multiples occasions. A Prud'homme, les réunions deviennent de plus en plus intéressantes parce que les parents s'y intéressent de plus en plus et viennent nombreux.

Tous sont heureux de constater que la page des parents des nouveaux catéchismes de "Viens vers le Père", "Célébrons ses merveilles" et "Rassemblés dans l'amour" n'est pas page morte.

Pendant l'Avent, il y eut une belle célébration à l'occasion de la première confession des enfants. Tous ensemble, parents et enfants, prirent part à la cérémonie qui se déroula dans une grande ferveur sous la direction de M. l'abbé Claffey.

Le jeudi 26 janvier, un grand nombre de parents se rendirent à Vonda afin de partager avec ceux des paroisses voisines le bienfait de la nouvelle catéchèse. Après le discours d'ouverture par la présidente, la Rév. Sr Marie-de-Lorette, et la causerie par le directeur diocésain, M. l'abbé André Poilièvre, il y eut un panel qui suscita plusieurs questions, ce qui anima la réunion.

Parents et professeurs désirent beaucoup que des soirées d'étude de ce genre soient organisées dans les paroisses.

Merci à tous ceux qui, par leur coopération, se montrent désireux de promouvoir la nouvelle catéchèse pour le bien des enfants.

50e anniversaire

M. et Mme C.-M. Lepage firent un voyage à New York et Montréal à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage

25e anniversaires

Le 27 décembre 1966, M. l'abbé F. Claffey célébrait une messe d'action de grâces aux intentions de MM. et Mmes Louis Bandet et Alexandre Lepage (Irène Bandet, soeur de M. L. Bandet) à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper fut servi à la salle paroissiale où les jubilaires étaient entourés de leurs douze enfants respectifs. La Rév. Mère Joël, Fille de la Providence et fille de M. et Mme A. Lepage, était aussi présente à la fête. Chaque couple de jubilaires reçut une bourse substantielle.

Les héros du jour remercient tous et chacun pour la belle fête organisée en leur honneur.

Va-et-vient

M. et Mme Emile Préfontaine sont actuellement en voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme E. Lafrenière, ainsi que M. et Mme André Lepage, allèrent passer quelques jours chez M. et Mme A. Préfontaine, à Montmartre.

Mme N. Hounjet, accompagnée de sa mère, Mme Desjardins, de St-Denis, a visité une de ses soeurs au Manitoba.

M. et Mme E. Lafrenière eurent la visite des Rév. Srs Césarie et Joseph-Napoléon, religieuses de la Providence, soeurs de Mme Lafrenière.

Félicitations

Félicitations à M. Claude Grimard, qui a été choisi comme agent de l'élévateur National.

Baptême

Le 8 décembre 1966: Laren, fils de M. et Mme Frank Viczko. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Lafrenière, oncle et tante de l'enfant.

Lisieux

Décès de M. T. Hubert

Le 19 janvier, en l'église Ste-Thérèse de Lisieux, eurent lieu les funérailles de M. Télesphore Hubert, décédé à sa demeure le 15 janvier après une longue maladie qui le fit terriblement souffrir. Il était âgé de 59 ans. M. l'abbé L. Poulin, curé, chanta le service. Les porteurs furent MM. Earl Heagy, Albert Emond, Georges et Paul Sabourin, Omer et Philippe Préfontaine. Le salon funéraire Ross était en charge des arrangements.

Né le 2 janvier 1908 à Wisconsin, M. Hubert vint dans les environs de Biggar, Sask., avec ses parents, M. et Mme Xavier Hubert, en 1911. Après ses études secondaires à Biggar, il fréquenta le Collège des Jésuites à Edmonton, Alberta. En 1924 il retourna dans sa ville natale pour y poursuivre le cours de vétérinaire. En 1927 il vint avec ses parents s'établir comme fermier dans le district de Little Woody où, en 1940, il épousa Mlle Rose-Alice Coutu. C'est alors qu'ils vinrent résider à Lisieux.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme C. Lachance (Rita), de New Westminster, C.-B., et Mme Arnold Keller (Mai), de Scout Lake, Sask.; trois fils, Jean, Georges et Paul, de Lisieux; quatre petits-enfants et un frère, Nestor, de Montréal. Ses parents et deux fils le précédèrent dans la tombe.

Remerciements

La famille Hubert remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie lors de son deuil profond.

L'EXPO EN POCHE POUR UN DOLLAR

Le guide officiel de l'Expo 67, format livre de poche, vient de paraître, et est en vente au prix de $1 dans les kiosques à journaux de Montréal, partout au Canada et aux Etats-Unis. C'est un guide bilingue de 352 pages qui contient tous les renseignements sur l'Expo 67 et sur le centenaire du Canada. La rédaction et l'impression de ce guide officiel ont été réalisées par la compagnie Maclean-Hunter Limitée. Les cartes et les plans qui y figurent ont été préparés par la compagnie de Cartographie internationale limitée.

Zenon Park

Ouverture du Club de curling

Le samedi 28 janvier avait lieu l'ouverture officielle du nouveau Club de curling de la localité. Cette construction de 46 pieds par 180 pieds et d'une valeur de $20,000 comprend trois glaces et est désignée pour l'aménagement de glace artificielle d'ici quelques années. Tous les travaux ont été faits bénévolement. D'ici la fin de la saison, 23 clubs prendront part aux parties de curling.

Lors de la cérémonie de samedi dernier, 18 clubs venant des districts avoisinants se disputèrent les prix offerts pour les parties de cette journée.

Au banquet servi à 6 h. 30 p.m. par les Dames Auxiliaires à quelque 275 personnes, M. Georges Pelletier, maître de cérémonies, invita M. Frank Radloff, député provincial de Nipawin, à prendre la parole. Ce dernier coupa aussi le ruban.

M. Pelletier, étant président du Club des "curlers", invita aussi les orateurs suivants à adresser la parole: M. Jean Courteau, maire du village; M. William McHugh, candidat libéral du comté provincial Kelsey; M. John Messer, candidat du NPD du comté provincial Kelsey; M. William Dinnell, maire du village d'Arborfield; M. Stanley Reavie, préfet de la municipalité rurale no 456; M. Raymond Poulin, président du Club des patineurs, et M. Ronald Wassill, président de l'Association athlétique.

Les districts suivants étaient représentés aux cérémonies de la journée: Aylsham, Nipawin, Pontrilas, Arborfield, Carlea, Petaigan, Tisdale, Ridgedale, Crooked River, Eldersley, New Osgoode, Clashmoor, Mistatim, Chrystal Springs, Zenon Park.

L'érection de cet édifice public fait partie des projets du centenaire qui s'organisent dans divers endroits du Canada.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, ainsi que M. l'abbé J. Strohoffer, sont allés à Ponteix, le dimanche 29 janvier, pour assister au jubilé d'argent sacerdotal de Mgr Gérard Couture.

Le mardi 31 janvier, M. l'abbé A. Chabot se rendit à une réunion des Dames de Ste-Anne à Gravelbourg.

MM. et Mmes Raymond Campagne et Howard Weal sont partis le 21 janvier pour la Nouvelle-Orléans où ils célébrèrent le Mardi Gras. Ils visitèrent des parents à Los Angeles et se rendirent aussi à Las Vegas et au Mexique.

M. et Mme D. Bain et leurs trois enfants, de Regina, sont venus passer une fin de semaine chez M. et Mme Roméo Rodrigue.

M. Adrien Beausoleil est de retour de l'hôpital de Moose Jaw où il a subi une opération; M. Eugène Lespérance, de l'hôpital de Moose Jaw où il reçut des traitements médicaux; M. Alphonse Martin, de l'hôpital d'Assiniboia.

Ont passé la fin de semaine chez leurs parents: MM. Dave Balaux, Gilles Bonneau et Robert Piché, étudiants à l'école technique de Moose Jaw; Richard Sylvestre, Rosalie Duperreault, Doreen Fitzpatrick, Donald Philippon et Paul Cayer, tous de Regina, et Mlle Irène Dosch, de Saskatoon.

M. Gilbert Verhelst, de Regina, visita M. et Mme Léo Fitzpatrick. Il se rendit avec M. Michael Fitzpatrick à Gravelbourg pour y visiter M. Richard Roy.

MM. et Mmes Philippe Cayer et Paul-Emile Piché, ainsi que Réal Bruneau, sont revenus le 30 janvier, enchantés de leur voyage d'un mois à Miami, Floride, à Los Angeles, Cal., et autres endroits des Etats-Unis.

Le 26 janvier, MM. les abbés A. Chabot et J. Strohoffer sont allés à une réunion diocésaine qui eut lieu à Ponteix. Mme A. Chabot les accompagna et visita son fils, Raymond, et sa famille.

Mme Léna Béliveau, de Regina, passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Omer Mondor, récemment.

M. et Mme Jean Mondor et leur fils, Roger, Mme Ernest Ferland et sa fille, Pauline, tous de Ponteix, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor, le 15 janvier.

M. Aimé Fournier, de Ferland, est venu visiter son cousin, M. l'abbé A. Chabot, sa tante, Mme Chabot, ainsi que ses oncle et tante, M. et Mme Alex. Laberge.

Le 22 janvier, M. et Mme Dollard Piché eurent la visite de leur fils, Gérald, et de sa fiancée, de Radville, ainsi que de leurs neveu et nièce, M. et Mme Charles Piché, de Coppen.

Mme Marie Hkynkiew et ses trois enfants passèrent quelques jours chez Mme Rosina Balaux, mère de Mme Hkynkiew, avant de partir pour Regina où M. Hkynkiew est employé.

M. Marcel Mondor se rendit à Regina, le 25 janvier, pour examen médical.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Roland Granger à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Statistiques

Voici les statistiques de la paroisse pour l'année 1966: population, 831; familles, 182; célibataires, 45; baptêmes, 29; sépultures, 7; mariages, 9.

Assemblée annuelle

Le 29 janvier dernier eurent lieu l'assemblée annuelle de la paroisse et l'élection d'un marguillier. M. Francis Therrien fut élu, remplaçant M. Robert Gosselin, sortant de charge. Merci à ce dernier de ses services rendus à la paroisse, et bonne chance et félicitations à M. Therrien.

Il faut pardonner à tous quelque infirmité. Dieu nous aime bien, nous, si infirmes, si vains, si prêts au mal. Il nous aime parce qu'un peu d'amour que nous lui rendons le touche, tant un peu d'amour est puissant.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 10 février, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Nouveaux membres

Félicitations à nos trois nouveaux membres, les frères Robert Béchard, Denis Piché et Jacques Comeault, récemment reçus aux 2e et 3e degrés. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Bienvenue aussi au frère Armand Dorais, nouvellement transféré à notre Conseil.

Félicitations

Au frère et à Mme Etienne Paulhus à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Rose-Marie.

Au frère et à Mme Arthur Landry à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Jean-Paul.

Remerciements

Aux trois frères du nouveau Conseil Bishop Budka no 5914, au Grand Chevalier W. Rohachuk, au Député Grand Chevalier M. Stadnyk et au secrétaire-financier Myron Herasymiuk, qui ont bien voulu rehausser notre assemblée du 13 janvier par leur présence.

Au Grand Chevalier du Conseil Mgr Janssen no 4959 et à ses frères pour les bulletins qu'ils nous ont donnés. Un merci spécial aux frères Georges Moreau et Bert Schaeffer, qui sont venus nous les donner personnellement à notre dernière assemblée du 13 janvier.

Voeux de prompt rétablissement

Au frère Joseph Girardin, parti pour Montréal où il a subi une opération aux yeux. Il était accompagné de son épouse.

Curling

Cinq équipes du Conseil sont organisées pour cette année. Des parties ont eu lieu le 22 janvier et le 5 février au Club "Curledrome" et d'autres parties auront lieu à 9 h. p.m. les 12 et 19 février au "Regina Curling Club".

Des parties jouées par les "District Playdowns" pour le district no 1 auront lieu les 4 et 5 mars au "Caledonian Curling Club". Les semi-finales pour les districts numéros 1, 3, 8 et 9 auront lieu les 11 et 12 mars au "Caledonian Curling Club".

Communion mensuelle

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

La Presse Catholique

Vu que le mois de février est le mois de la Presse Catholique, il serait bien, si on ne l'est pas déjà, de s'abonner au moins à un journal catholique.

P. K.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Jean Gauthier et Mme Irène Huel sont revenus de leurs vacances passées en Californie.

M. le Dr et Mme J.-A. Soucy, ainsi que M. et Mme S.-M. Bonneau, sont partis en vacances à Hawaii.

Mlle Philomène Gamache est de retour d'une fin de semaine passée chez ses parents à Laurier, Man.

M. et Mme Dumont Lepage sont revenus du Texas où ils ont passé leurs vacances.

M. J.-P. Vermette a passé quelques semaines chez ses filles, Mmes J. W. Collins et C. A. Angus.

Plusieurs prêtres et paroissiens de Gravelbourg sont allés à Ponteix, le dimanche 5 février, pour le 25e anniversaire d'ordination de Mgr Gérard Couture.

La neutralité est une duperie. On ne peut être neutre. Le silence est une opinion. Se taire sur les mystères religieux, c'est indiquer qu'on n'y croit pas.

Henry Maret

Radville

Décès de Mme J. O'Hara

Le 30 janvier, Mme Joseph O'Hara (née Dorothée Krosbeck), de Ceylon, rendit son âme à Dieu à l'hôpital de Radville, à l'âge de 50 ans.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 1er février à l'église St-Joseph de Ceylon par M. l'abbé S. Ripplinger, assisté de MM. les abbés A. Kines, d'Outlook, et R. McKenna, de Weyburn, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé N. Marcotte aidait au choeur de chant. L'église était remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à la défunte si bien connue et estimée de tous.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Stéphane et Brian Dionne, Bruce et Robert Krosbeck, Brian Piero et Brian O'Hara.

Mme O'Hara naquit en 1916 dans le district de Roundup, à 15 milles au sud-est de Ceylon. En 1943, elle épousa M. Joseph O'Hara et ils s'installèrent sur une ferme à 8 milles au sud de Ceylon. Cinq enfants naquirent de cette union.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, deux fils, une soeur et deux frères.

Remerciements

La famille O'Hara remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce récent deuil.

Çà et là

M. Ted Martin, de St-Boniface, Man., accompagné de Mme Antoinette Lahaie, est venu passer quelques jours chez ses parents et amis.

Mme Emile Bourassa et Mlle Pauline Brochu sont patientes à l'hôpital de Radville.

M. Aimé Marion a été transporté d'urgence à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

A M. et Mme Oliva Bourassa est né un fils le 27 janvier.

A M. et Mme Alphonse Fossonnier est née une fille le 31 janvier.

Une nouvelle variété de blé

L'arrivée sur le marché d'une nouvelle variété de blé de qualité supérieure, à rendement élevé et résistante à la rouille, est attendue avec une vive impatience par les producteurs de céréales du Canada.

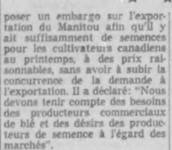
La nouvelle variété est évidemment le Manitou, blé rouge, vitreux, de printemps. Selon le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, ce blé aura sa place près des Marquis, Thatcher et Selkirk, parmi les grands blés canadiens. Cette année du moins — et peut-être cette année seulement, ajoute le ministre — le Manitou sera cultivé exclusivement au Canada pour le commerce ordinaire. Près de cinq millions de boisseaux de semence contrôlée sont disponibles chez les cultivateurs qui l'ont cultivé l'été dernier et en ont encore en grande quantité.

M. Greene ajoute que le ministère de l'Agriculture du Canada, qui a créé cette nouvelle variété, a demandé à la Commission canadienne du blé d'imposer un embargo sur l'exportation du Manitou afin qu'il y ait suffisamment de semences pour les cultivateurs canadiens au printemps, à des prix raisonnables, sans avoir à subir la concurrence de la demande à l'exportation. Il a déclaré: "Nous devons tenir compte des besoins des producteurs commerciaux de blé et des désirs des producteurs de semence à l'égard des marchés".



Le blé Marquis (au centre) est le fruit d'un croisement de la variété hâtive de blé dur Red Calcutta (à gauche) et du Red Fife (à droite). Bien que le Red Fife parvenait à maturité plus tôt que toute autre variété, il était encore trop tardif pour être profitable dans les Prairies. La venue du Marquis au début du siècle fut la solution à ce problème.

☆ ☆ ☆



Sir Charles Edward Saunders, créateur du blé Marquis qui fit des Prairies le grenier du monde, est né il y a cent ans, soit le 2 février 1867.

Bien que l'on ait surveillé étroitement la multiplication du Manitou depuis que 4,600 boisseaux de semence enregistrée de première génération ont été remis aux producteurs de semence au printemps de 1963, les acheteurs doivent encore exiger l'étiquette bleue qui signifie un produit contrôlé, a signalé le ministre.

Il est un peu tôt pour que les cultivateurs achètent toute la semence dont ils auront besoin, mais les grainetiers qui mettront en vente une partie des excédents des cultivateurs espèrent que les avantages du Manitou sont assez bien connus à l'heure actuelle pour que tous les stocks disponibles de semence contrôlée soient semés au printemps.

Une particularité du Manitou sur laquelle on n'a pas suffisamment insisté a été soulignée par un représentant de l'Association canadienne des producteurs de semences qui reçoit de nombreux rapports de ses membres. Le Manitou a acquis une plus grande résistance à la rouille de la tige et des feuilles que tout autre variété acceptable de blé; il est résistant au charbon nu; il a un bon rendement dans des conditions de sécheresse et sa valeur boulangère est excellente. Mais de plus, il a la faculté de taller (production de plusieurs épis à partir d'une graine), ce qui permet au Manitou de produire un rendement équivalent aux autres blés tout en diminuant le taux d'ensemencement.

Les rapports des producteurs à l'ACPS sont plus qu'encourageants, mais il faut les envisager avec circonspection. Des représentants affirment qu'on a distribué 4,600 boisseaux pour la multiplication, en 1965, et 200,000 boisseaux en 1966. Au cours de ces deux années, le rendement du Manitou a dépassé celui des autres blés de printemps d'une moyenne de deux boisseaux l'acre, et souvent de trois et quatre boisseaux. L'an dernier, 2,321 producteurs ont ensemencé 148,000 acres, et ils ont obtenu environ 5 millions de boisseaux de semence contrôlée.

Seulement 800 acres ont été ensemencées en blé Manitou dans l'Alberta, mais peut-être à cause des conditions particulièrement bonnes, cette province a signalé le rendement le plus élevé. La Saskatchewan a ensemencé 79,000 acres et le Manitoba, 69,000. La plus grande partie de ces étendues étaient antérieurement consacrées aux variétés Selkirk, Pembina, Thatcher et Canthatch.

M. Greene disait récemment à la Chambre des Communes que le rendement du Manitou avait dépassé de 10 pour cent celui de toutes les autres variétés au Manitoba et dans l'est de la Saskatchewan et qu'il avait été au moins égal ou supérieur à celui des autres variétés dans toutes les autres régions du Canada.

Il s'attend que la production au Canada cette année sera suffisante pour répondre à toutes les demandes au pays et qu'on pourra faire des exportations après la récolte.

Patron imprimé

9410
SIZES 9—17
by Marian Martin

Numéro du patron: 9410
Grandeur: 9-17
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Ferland

Çà et là

Mme Donat Liboiron, de Ponteix, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Viateur Chabot, au retour de cette dernière de l'hôpital.

MM. Robert Chabot et Camille Hamel ont passé cinq jours à Saskatoon et ont assisté à des journées d'étude dans la semaine du 22 janvier.

M. Lucien Beaudoin est allé à Assiniboia où il a assisté à des conférences au sujet du grain. Il a aussi visité M. Antonio Chabot, qui a passé treize jours à l'hôpital après une intervention chirurgicale à un genou.

Mlle Mireille Couture est revenue chez elle après avoir travaillé quelque temps à l'hôtel King de Gravelbourg. Elle épousera M. Albert Shada au mois de mai prochain.

Mme Boutin, ménagère au presbytère de Ferland, a été hospitalisée à Assiniboia pour intervention chirurgicale. Elle visitera ses deux filles à Willow-Bunch avant de revenir au presbytère.

Le dimanche 29 janvier, MM. et Mmes Joseph Valmore et René Couture et leurs familles, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, MM. et Mmes Alfred et Médelger Chabot et Paul Morin et Mme Claire Chabot ont assisté aux célébrations du 25e anniversaire de prêtrise de Mgr Gérard Couture, à Ponteix.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Léophile Chabot, ont visité leurs frères et fils, Edmond et Rosaire, le lundi 30 janvier, et rencontrèrent plusieurs parents et amis à la fête organisée par Mme Chabot en l'honneur de son mari, M. Rosaire Chabot, et de M. Lucien Beaudoin à l'occasion de leur anniversaire de naissance.

Les religieuses se sont rendues à Ponteix, au début de février, pour y rencontrer la Rév. Mère Générale Marie-Léa, de France, qui a récemment perdu son frère, Mgr Joseph Robert, de St-Boniface, Man.

M. et Mme Joseph Couture se sont rendus à Regina, le vendredi 3 février. Mlle Jocelyne Couture reviendra avec eux après avoir travaillé pendant plusieurs mois comme secrétaire du docteur Lizaire, à Regina.

Le dimanche 29 janvier, M. Léandre Chabot fut élu marguillier, remplaçant M. Alfred Chabot, sortant de charge. Les marguilliers actuels sont MM. Rosaire et Léandre Chabot et Donald Davidson.

L'élection de l'exécutif des dames en charge de différentes organisations paroissiales donna les résultats suivants: Mme Couture, présidente, remplaçant Mme Robert Chabot, qui a donné deux années de service; Mme Gérard Fournier, vice-présidente; Mmes Trefflé Brisebois, Paul Massé, Paul-Emile Lacasse, Roméo Morin et Gérard Desharnais, conseillères.

M. Armand Mercier, de Ponteix, a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme J.-Louis Morin, en fin de semaine du 3 février.

St-Brieux

Çà et là

Le vendredi soir 27 janvier, M. Jos.-A. Carfantan fut transporté d'urgence à l'hôpital de Melfort, puis à Saskatoon, à la suite d'un acident à sa demeure. Le lendemain il subissait une intervention chirurgicale. Son état demeure grave.

Mme Blanche Lefebvre est partie le 30 janvier, par avion, pour l'Ontario où elle passera quelques mois à visiter ses soeurs, Mmes François Thébaud (Adéline), Arthur Pelletier (Rosa) et Albert Dignard (Louise), toutes de Sarnia, et Joseph Laforêt (Mina), de Windsor.

Le bonspiel ouvert qui eut lieu du 23 au 28 janvier fut un succès. Vingt équipes y participèrent. Les gagnants furent: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de M. Edouard Gaillard; 2e, R. Seines, de Meskanaw; 3e, John Aubel, de Lake Lenore; 4e, Joe Laczko; 2e compétition — 1er prix, Delbert Folden; 2e, Pierre-J. Coquet; 3e, Ferdinand Rouault; 4e, François Bourgault; 3e compétition — 1er prix, James Gaetz; 2e, Donatien Coquet; 3e, Albert Lejan; 4e, Robert Mumby.

Prompt rétablissement à la Rév. Mère Mélanie, ainsi qu'à M. Mike Gaetz, patients à l'hôpital de Humboldt, et à M. Bernard Tétreault, hospitalisé à Saskatoon.

M. et Mme Eugène Perreault et Mme Marguerite Ménard sont partis le 30 janvier pour Phoenix, Arizona, où ils passeront les prochains mois d'hiver.

Vawn

Bourse d'étude

Félicitations à Robert Baldwin, qui s'est mérité une bourse d'étude de $250.00 de l'Université de Saskatchewan. Robert enseignera à Ranfurly, Alberta, et reprendra ses études à l'université en janvier 1968 pour compléter sa 4e année des Arts. Il est diplômé de l'école de Vawn.

Anniversaire de mariage

M. et Mme Jules Germain ont été agréablement surpris lorsque, le 27 janvier au soir, parents et amis se réunirent pour fêter leur 25e anniversaire de mariage. Les jubilaires reçurent de nombreux cadeaux, entre autres, une coutellerie en acier inoxydable, des parents, et une batterie de cuisine en acier inoxydable, de leurs enfants. M. et Mme Raymond Jean (Denise), gendre et fille des jubilaires, de Debden, étaient présents à la fête.

Assemblée annuelle

La 23e assemblée annuelle de la Caisse populaire avait lieu le mercredi 25 janvier avec 98 personnes présentes. M. L. Weber, président, souhaita la bienvenue à l'assistance et présenta MM. Roy Clancy et John Etcheverry, secrétaire-gérant et président respectivement de la Caisse populaire de North Battleford, et M. Bob Billfell, représentant la Caisse de Saskatoon.

Après les discours de ces derniers et les réponses aux questions posées par l'assemblée, on décida de joindre la Caisse de Vawn à celle de North Battleford.

Les élections donnèrent les résultats suivants: M. C. Neddec fut élu directeur; MM. L. Weber, A. Latendresse et A. Morrison furent réélus au comité de surveillance.

Du café et des beignets furent servis par les dames du Club communautaire de Vawn.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille E. Smith à l'occasion du décès de M. Smith, le 22 janvier, à l'âge de 61 ans. M. Smith était maître de poste de la localité depuis 19 ans, agent de l'élévateur Pioneer Grain pendant 10 ans et conseiller du village pendant 6 ans. Il fit partie de l'Aviation canadienne à partir de 1942 et servit en Europe de 1944 à 1946. M. Smith naquit à Winnipeg et arrivait à Vawn en 1947.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Mildred, trois filles et un fils.

L'enterrement se fit au cimetière St-Hippolyte de Vawn. Le salon funéraire Sallows et MacDonald, de North Battleford, était en charge des arrangements.

Saint-Front

Çà et là

Ont visité des parents et amis, il y a quelque temps: Mlle Irène Hervé, de Saskatoon, chez M. et Mme George Franks; M. et Mme Joseph Strat et leurs enfants, chez M. et Mme François Leblanc, de Zenon Park; M. et Mme Emile Plamondon, de Moose Jaw, chez Mme Rose-A. Plamondon, MM. et Mmes Georges et André Plamondon et Léo Syrenne; MM. et Mmes Maurice Moisan, de Saskatoon, André Régis, de Watson, et Maurice Plamondon, de Watrous, chez de nombreux parents de la localité; M. Léo Senez et sa famille, de Bellsite, Man., chez Mme Malvina Senez, M. et Mme Fernand Roufosse et Mlle Marie Senez.

M. et Mme Jos. Baril firent, le 4 janvier, un voyage d'affaires à Saskatoon.

Après avoir complété la première partie de son cours de garde-malade à l'école technique de Saskatoon, Mlle Annette Plamondon continue ses études à l'hôpital de Melfort.

M. A.-C. Lamoureux a dû subir, le 3 janvier, une opération d'urgence à l'hôpital de Rose Valley et est maintenant en convalescence dans sa famille.

M. Henri Dallaire, qui a passé un mois à l'hôpital de Spalding, est maintenant en repos à son foyer.

M. et Mme D. Rocher et leur fils, Marcel, de St-Brieux, visitèrent M. Clément Montes et M. et Mme L.-H. Bertoncini.

Mme Paul Dubreuil passa une semaine de vacances chez ses deux enfants, Eugène et Darylle Dubreuil, à Saskatoon.

M. Norman McKinnon, de Winnipeg, visitait, le 8 janvier, ses fille et gendre, M. et Mme Albert Nivon, et leurs trois fils, Kevin, Marc et Luc.

Mme Florian Montes a conduit, le 8 janvier, sa fille, Cynthia, âgée de 2 ans, à l'hôpital de Saskatoon pour opération.

Sincères condoléances aux familles Prévost à l'occasion du décès de Mme Georges Prévost, le 6 janvier, à l'âge de 62 ans, ainsi qu'aux familles Brisson à l'occasion du décès de M. Conrad Brisson, autrefois de St-Front, le 12 janvier, à l'âge de 56 ans.

M. et Mme Laurent Plamondon et leurs fils, Denis et Lyell, passèrent la fin de semaine du 14 janvier à Prince-Albert, chez M. et Mme Lucien-A. Plamondon.

M. le Dr Gaston Syrenne, de Toronto, Ont., en route pour Saskatoon où il est allé s'établir, s'est arrêté dans la localité pour saluer sa mère, Mme Léda Syrenne, ainsi que ses frères et soeurs.

M. et Mme Jean-Baptiste Bouchard, ainsi que leurs fils et bru, M. et Mme Jean Bouchard, visitèrent, le 15 janvier, MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Emile Samson.

M. et Mme Lionel Bussière conduisirent M. Ancil Fraser à North Battleford, le 3 janvier.

Regina

Alliance Française

Le vendredi 27 janvier, l'Alliance Française de Regina tenait son assemblée générale à Saskatchewan House devant une assistance malheureusement trop peu nombreuse. Quelques nouveaux membres se joignirent ce soir-là au noyau des vieux fidèles et il est à souhaiter qu'on les reverra souvent lors des prochaines manifestations de l'Alliance Française.

Après les rapports du secrétaire et du trésorier, adoptés à l'unanimité, le président de l'Alliance, M. C. Fresco, fit son rapport annuel. L'Alliance Française de Regina a été très active durant l'année 1966. Des conférenciers éminents, tels que M. J.-B. Barrère, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, et M. M. J. Beaver, professeur à l'Université de Regina, parlèrent l'un sur "Victor Hugo, ses Rêves et Insomnies", l'autre sur Paul Verlaine. Des documentaires et films à long métrage furent présentés, en particulier "Le Misanthrope" de Molière en costumes modernes. "Les Jeunes Comédiens" de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada interprétèrent avec brio "Leçons d'Amour de M. Molière". Le 21 janvier 1966, M. le professeur J. Berrens, du Conservatoire de Musique de l'Université de Regina, interprétait au piano des morceaux choisis d'Eric Satie, et le 28 octobre 1966, deux jeunes artistes de Gravelbourg, Mlles D. Bouchard et P. Chabot, prêtaient leur concours à une charmante soirée musicale. L'assistance fort nombreuse, rehaussée par la présence de M. P. Bourdon, consul de France à Winnipeg, et de M. P. Labadie, conseiller commercial à Toronto, applaudit avec enthousiasme le jeune talent de ces deux artistes très prometteuses. Le 9 mai 1966, l'Alliance Française, conjointement avec l'A.C.F.C. locale, donnait une réception dans la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste en l'honneur de l'Ambassadeur de France et de Mme Leduc en visite officielle à Regina. Soirée également très réussie.

Au cours de l'année écoulée, l'Alliance Française a été en mesure d'organiser 10 classes de conversation française, fréquentées par environ 140 élèves. Grâce au revenu de ces classes, aux contributions des membres et aux subventions accordées par le Département de l'Education et la Commission Scolaire de la province, ainsi qu'aux donations de membres, l'Alliance a pu octroyer $995.00 de bourses à des étudiants et professeurs méritants se destinant à l'enseignement du français dans la province.

Le gouvernement du Québec a octroyé à l'Alliance la somme de $1,000 à être distribuée sous forme de bourses à des enseignants, ou de futurs enseignants de français qui désireraient se perfectionner soit à l'Université Laval, soit à l'Université de Regina, qui organise des cours d'été à Gravelbourg. L'octroi des bourses sera donc plus substantiel que jamais.

La prochaine réunion de l'Alliance aura lieu le 22 février. M. Ville-Noisy, de l'Université de Strasbourg, France, donnera une conférence, agrémentée de diapositives en couleurs sur "L'Architecture Moderne en France". Cette conférence sera sans aucun doute fort intéressante: la France, des conséquences de la deuxième guerre mondiale, étant à l'avant-garde de l'architecture moderne en Europe. Les membres de l'Alliance se rendront nombreux, nous l'espérons, pour applaudir ce conférencier érudit.

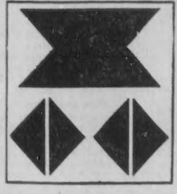
A l'issue du rapport annuel du président de l'Alliance, il y eut élection de nouveaux officiers pour l'exercice 1967: vice-président (terme de deux ans), M. Lucien Pétry; vice-président (terme de un an), M. Albert-O. Dubé; conseillers, Mmes M. D. Rejskind, Frédéric Grunberg et Brown et M. Al. Parr.

Après la clôture de l'assemblée générale, trois documentaires furent présentés: "Georges Sand", "Images Médiévales" et "Répétition d'Hamlet chez Jean-Louis Barrault", acteur incomparable qui a osé jouer Hamlet en français à Stratford-on-Avon.

La soirée se termina autour d'une amicale tasse de café.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 1er février, Grégoire Faucher, Lisieux; le 2, Fernand Blérot, Storthoaks; le 3, M. l'abbé Fernand Ducharme, Coderre, et Charles Lepage, Vonda; le 4, Georges Gareau, St-Isidore de Bellevue, Adrien Loiselle, Prud'homme, et Paul Philibert, Marcelin; le 5, Edmour Gaudet, Prince-Albert, Armand Lallier, Ponteix, et Hector Van Belleghem, Gravelbourg; le 6, René Fauchon, Ferland, et Robert Lemire, Val Marie; le 7, Edouard Blais, Delmas, Florian Montes, St-Front, et Fernand Morin, Coderre; le 8, Guy Bandet, Prud'homme; le 9, Jean Beaulieu, Maka, Pierre Gareau et Gérald Gaudet, St-Isidore de Bellevue, Laurent Grimard, Saskatoon, et Gérald Legault, Gravelbourg; le 11, Florent Bilodeau, Saskatoon; le 13, Régis Ferraton, Montmartre; le 15, Edmour Pion, Saskatoon.

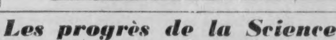


Pouvez-vous assembler ces cinq morceaux de façon à former une croix aux quatre bras égaux?

Réponse





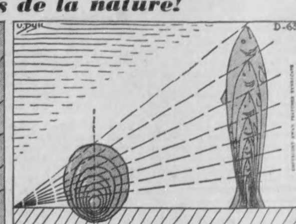


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Il n'existe pas d'état civil dans la nature. Dès lors il serait difficile de déterminer l'âge des animaux si, pour certains d'entre eux, la nature n'y avait pourvu d'une façon originale.

En effet, de même que certaines plantes, les poissons à corps couvert d'écailles portent sur eux leur propre calendrier! En prenant un merlan, un hareng ou tout autre poisson à écailles, il suffit de compter les anneaux qui encerclent les écailles. Chaque année un nouvel anneau s'ajoute aux autres.

Contrairement à la peau des hommes et des animaux, les écailles, de substance osseuse, ne sont ni élastiques ni extensibles. Dans ces conditions, il est évident que cette couverture deviendrait beaucoup trop petite et que le poisson, en grandissant, ne pourrait plus y tenir. Les anneaux, qui s'ajoutent chaque année, servent donc à élargir et agrandir l'enveloppe au fur et à mesure de la croissance du poisson. Il arrive, parfois, que les anneaux sont tellement enchevêtrés qu'il serait presque impossible de déterminer l'âge du poisson. En pareil cas il reste une dernière ressource: le crâne contient notamment parmi les organes de l'équilibre des anneaux minuscules faciles à compter.

Billet du jeudi

Timide et féconde carrière de Léo-Paul Desrosiers

Le romancier Léo-Paul Desrosiers fut d'abord journaliste, comme tant d'autres.

A vingt-quatre ans, après un stage de trois mois au **Canada**, il devient courriériste parlementaire à Ottawa.

Cela remonte à 1920 et il a 24 ans.

En ce temps-là, il a comme collègues à la tribune de la presse, parmi beaucoup d'autres, Claude Melançon et Harry Bernard.

Le premier est d'un an son aîné, l'autre, de deux ans plus jeune.

Originaire d'Outremont, Melançon représente à Ottawa la **Presse** de Montréal, tandis que leur cadet, venu de Saint-Hyacinthe, **s'affaire** pour le compte du **Droit**, quotidien de la capitale fédérale.

Les trois demeurent quelque temps dans une maison bourgeoise de la Côte de Sable, dont le propriétaire, fonctionnaire classique, en loue plus de la moitié pour ajouter à ses appointements — ce qui l'aide à payer une propriété qu'il ne pourrait se permettre autrement.

Nos journalistes vivent ensemble, mais aussi un peu seuls, chacun de son côté.

Ils se réunissent de temps à autre pour parler art et littérature, histoire et journalisme, mais Desrosiers a tôt fait de se réfugier chez lui pour s'exercer à l'écriture, reprenant cinq ou six fois chaque page des nouvelles qu'on retrouvera dans son recueil **Ames et paysages**, en 1922.

Même à cette époque, Desrosiers est seul et peu liant, plutôt **sauvage**, et il le restera sa vie durant.

• • •

Il eut ce bonheur unique de rencontrer la femme parfaite, en ce qui le concernait, et de l'épouser en juin 1922: cette Michelle Le Normand, née Marie-Antoinette Tardif, journaliste et écrivain comme lui, qui sut le seconder et l'appuyer jusqu'à sa mort en 1964, emportée par une défaillance du coeur.

Jamais deux êtres aussi dissemblables ne se complétèrent aussi bien, écrit Madame Julia Richer, dans l'ouvrage qu'elle consacre chez **Fides** à Léo-Paul Desrosiers.

Elle continue:

"Autant Léo-Paul Desrosiers était sérieux, méditatif, silencieux; autant Michelle, sa femme, était vive, primesautière, enthousiaste. Mais ils avaient en commun l'amour de la littérature et un irrépressible besoin d'écrire. Du jour où le sourire de Michelle Le Normand vint combler la solitude de Desrosiers, les jeux furent faits. Appuyé dorénavant par une compagne qui plaçait avant toutes choses le travail intellectuel, il put, en toute sécurité, commencer une oeuvre qui, par alternance, s'élabora sur deux plans: l'histoire et le roman."

On ne peut mieux résumer Desrosiers, dans sa carrière ou sa vie intime.

Il ne persista pas longtemps dans le journalisme, passa au fonctionnarisme en 1928, devint conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal en 1941.

Dès 1953, à peine âgé de 57 ans, il décide de prendre sa retraite et se sauve avec les siens à Saint-Sauveur-des-Monts, dans ce qu'on appelle le petit Nord de Montréal.

• • •

Il n'est pas loin de la métropole, mais il trouve là-bas une paix complète, à peine dérangée par les visites d'amis qu'il accueille de son sourire timide, qui voudrait être et n'ose tout à fait.

Au vrai, son existence n'a jamais beaucoup changé.

A Ottawa comme à Montréal et à Saint-Sauveur, il travaille comme un mercenaire, à des heures déterminées d'avance, levé tôt le matin et se couchant tard la nuit, plongé en d'interminables lectures.

Sa femme est comme lui, avec un tempérament à elle, mais les deux font la paire et le ménage va sur les roulettes, parce qu'ils sont à la fois semblables et différents.

S'il est vrai que les contrastes s'attirent, il est rare qu'on en puisse voir une meilleure démonstration.

Les Desrosiers ont trois enfants, deux fils et une fille qui meurt jeune, et ils s'occupent chacun à des livres qui ne sont pas quelconques.

Les romans de Desrosiers, que se plaisent à ignorer les **adultes évolués** d'aujourd'hui, sont parmi les meilleurs de cette littérature qui se fait, comme dit Gilles Marcotte.

Ses ouvrages d'histoire n'ont pas une moindre importance, qui rajeunissent le passé et lui donnent couleur de vie.

L'ILLETTRE

Le salaire de l'aide ménagère devrait être déductible de l'impôt

OTTAWA — Les femmes mariées qui travaillent sont injustement traitées par la loi désuète de la taxation, relève la revue "l'Infirmière canadienne".

Dans un éditorial virulent, Virginia Lindabury dit que la loi de l'impôt est discriminatoire à l'endroit de ce groupe de travailleuses. Selon les termes mêmes de l'article, la loi serait "conçue pour une société victorienne" alors que les hommes travaillaient et que leurs femmes restaient à la maison.

La main-d'oeuvre féminine représente le tiers du nombre des travailleurs canadiens et sur ce pourcentage, la moitié sont des femmes mariées.

Ces femmes mariées ne peuvent gagner que $250 par année sans que l'impôt les touche. Ce montant dépassé, le mari doit révéler sur son rapport le revenu de sa femme. L'éditorialiste suggère que ce montant soit augmenté à $950 au moins.

L'article insiste aussi pour que les femmes puissent déduire les dépenses occasionnées par une aide ménagère. Même si la loi de l'impôt ne reconnait pas que la femme puisse avoir une employée à la maison, la loi canadienne sur la caisse de retraite le fait et demande à l'employeur de contribuer au plan de pension de l'aide ménagère.

Les futurs pères

La plupart du temps, les médecins parviennent à sauver la vie du père, mais tout le monde sait que les futurs papas font parfois preuve d'une telle compassion qu'ils se ressentent des douleurs qu'éprouve leur femme enceinte.

Un psychiatre anglais a trouvé chez certains futurs pères des symptômes de malaise au lever, de perte de l'appétit, de douleurs abdominales, d'indigestion et de coliques, sans causes physiques apparentes.

Ces symptômes apparaissent ordinairement au troisième mois de la grossesse de leur femme, s'atténuent ensuite, pour réapparaître au neuvième mois.

Le psychiatre anglais remarque que les symptômes disparaissent après la naissance de l'enfant, mais qu'ils reviennent à la grossesse suivante.

La cause de ces douleurs de compassion, selon le médecin, provient davantage de la jalousie que de la compassion.

Certains hommes ont une crainte inconsciente qu'après la naissance de l'enfant, toute l'affection de leur femme ne se porte plus sur eux, mais sur le nouveau-né; se sentant coupables d'avoir de telles pensées, ils se punissent eux-mêmes.

Chez d'autres hommes, la cause peut venir d'une identification très profonde avec leur femme.

Vous êtes bien heureuse d'avoir été choisie de Dieu pour concourir à la conversion d'une âme: priez-le qu'un reflux de grâces vous convertisse vous-même. — Bossuet



Ce tapis frangé avec son attrayant médaillon et sa bordure à motif, enjolive la pièce. Le tapis d'inspiration espagnole est tissé de laine en tons de noir et blanc ou en un vaste assortiment d'harmonies bicolores aux teintes riches.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le dernier organe qui vient d'être greffé avec succès sur un animal est l'articulation du genou. C'est à Londres, au "Royal College" de chirurgie que cette opération a été menée à bien sur les chiens par le professeur David Slom et Mme B. Reeves. La partie greffée comprenait une fraction du fémur et une fraction du tibia, l'articulation proprement dite avec tous ses éléments secondaires. Les nerfs ont été également raccordés. Vingt heures après l'opération, la circulation du sang et le métabolisme du greffon étaient toujours normaux.

✦ ✲ ✦

— Chérie, quest-ce qui te ferait plaisir? Un petit chat? Un petit chien?

— Un petit vison ...

✦ ✲ ✦

Les petits bocaux de café instantané font d'excellents contenants pour confitures, gelées, conserves et sauces de fabrication maison.

✦ ✲ ✦

Il faut toujours ouvrir des tiroirs de meuble des deux mains en tirant les deux poignées bien d'aplomb. Mais lorsqu'on achète un meuble, pour vérifier le jeu qui a été alloué, on doit tirer d'une seule main; cela permet de mieux se rendre compte de la solidité de la construction.

✦ ✲ ✦

La croûte d'un pâté qu'on a dans son assiette doit être coupée avec sa fourchette et non avec son couteau. Autant que possible, on se sert d'une fourchette pour tous les mets qui ne sont pas liquides.

✦ ✲ ✦

— Oscar est mort d'un accident de chasse.

— Un mauvais coup de fusil?

— Non, il avalé par mégarde le bouchon de la bouteille de Brandy.

✦ ✲ ✦

Les taches jaunes sur le linge sont souvent dues à l'acide; essayez de les immerger dans une solution faible d'ammoniaque et d'eau chaude.

✦ ✲ ✦

C'est une chose vaine et inutile que de s'attrister ou de se réjouir par avance de ce qui n'arrivera peut-être jamais.

Imitation, Ch. XXX

✦ ✲ ✦

On emploie généralement des moules en métal léger pour la cuisson des gâteaux. Ces moules chauffent plus rapidement et vos gâteaux sont d'un beau brun doré.

✦ ✲ ✦

— Voulez-vous bien me dire qu'est-ce qui a déterminé le choix que l'on a fait de vous comme directeur du nouvel Institut de recherches?

— Ma grande dévotion à saint Antoine!

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Prendre des ordres.

Ce qu'on doit dire: Prendre, inscrire des commandes.

Petite note de Winnipeg

Le dimanche 12 février, un Smorgasbord de St-Valentin, sous les auspices des Dames Auxiliaires de l'école secondaire St-Paul, aura lieu de 3 h. à 7 h. p.m. au numéro 220, avenue Grant, Winnipeg. Les billets sont de $1.50 et 75c.

Les femmes insistent sur la création d'un ministère de la Consommation

OTTAWA — Mme A. F. W. Plumptre, ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada qui, pendant des années, a lutté pour la protection de ces derniers a insisté pour la création, par le gouvernement, d'un ministère de la Consommation, dans un mémoire présenté au Comité conjoint sur l'enquête des prix, siégeant à Ottawa.

Un tel ministère, dit-elle, devrait avoir quatre responsabilités majeures: la protection contre la fraude et les menaces à la santé, l'assurance d'une concurrence honnête sur le marché ou le contrôle de la concurrence dans le meilleur intérêt de l'économie, un service d'information et d'enquête et de revendications, ainsi qu'un service de recherche pour une politique de consommation pouvant conduire à une législation. Mme Plumptre ajoute que la protection du consommateur sur le plan fédéral s'est développée au petit bonheur depuis quelques années; elle demeure inadéquate et soumise à une double juridiction.

En exemple, elle cite le fait qu'en 1964, l'ACC avait trouvé que le lait, les jus de fruit et autres breuvages étaient vendus en cartons marqués d'un poids exagéré. Dans ce cas, le ministère fédéral du Commerce, le département des aliments et drogues, le ministère de l'Agriculture et les agences du gouvernement provincial étaient tous concernés en ce qui regardait le lait.

D'autre part, à Regina, un porte-parole du groupe de ménagères mécontentes a appuyé le mémoire soumis à une Commission royale d'enquête des Prairies sur le coût de la vie en étalant un grand sac de provisions contenant des articles annoncés de façon à tromper le consommateur. Peggy Mrazek, parlant au nom des "Regina Food Suffragettes", a abondé dans le même sens que Mme Plumptre et réclamé que tous les ministères impliqués dans les affaires des consommateurs aient plus de pouvoirs y compris celui d'enquêter sur des situations alarmantes comme celles que connaissent présentement les consommateurs.

La Commission formée le mois dernier par les trois provinces des Prairies est présidée par le juge Mary Batten, de Saskatoon, et elle a commencé ses audiences. Les autres membres de la commission sont le Dr Shirley Weber, de Winnipeg, et William Newbigging, d'Edmonton.

Comme preuve à l'appui de ses avancés, Mme Mrazek a montré deux boîtes de spaghetti de même volume, mais étiquetées d'un poids différent. Elle a déclaré que son groupe s'opposait aux jeux, aux cadeaux, à l'empaquetage trop élaboré, aux annonces inutiles, aux fractions d'once et tous les moyens détournés qui, en fin de compte, font monter les prix dans les supermarchés.

Les détaillants en alimentation sèment la confusion et rendent l'achat difficile, a-t-elle ajouté. "Si le contrôle des prix du temps de guerre devait être rétabli avant que survienne une crise nationale économique ou une autre période de dépression, nous favoriserions cette mesure", dit-elle.

La Commission doit continuer de recevoir les mémoires à Regina. D'autres audiences publiques auront lieu à Winnipeg, Edmonton, Calgary, Saskatoon et Flin Flon, Manitoba.

Un buste d'Ellen Fairclough à la Chambre des Communes

OTTAWA — Un buste en bronze représentant Ellen Fairclough, première femme à être nommée au cabinet ministériel du Canada, a été placé dans le corridor de la Chambre des représentants aux Communes.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a annoncé que la sculpture fut présentée le 6 février par le Club Zonta de Hamilton, ville natale de Mme Fairclough.

M. Lamoureux a précisé que cette sculpture, oeuvre de Mme Elizabeth Holbrook, d'Ancaster, Ontario, figure non loin de celle qui représente Agnes MacPhail, maintenant décédée, qui fut la première femme membre du Parlement.

Mme Fairclough a assumé le poste de secrétaire d'Etat et celui de ministre de l'Immigration dans le dernier gouvernement conservateur.



Q. — Je viens à mon tour vous consulter au sujet des anniversaires de mariage. Je voudrais savoir le nom qu'on donne au soixantième. Merci de vos bons conseils.

Intéressée.

R. — On donne à cet anniversaire le nom de noces de diamant.

☆ ☆ ☆

Q. — Je terminerai ma onzième année commerciale en juin et j'aimerais me faire une carrière dans l'hôtelerie. Savez-vous si on donne des cours ou s'il y a des endroits où on peut faire l'apprentissage en vue de cette carrière? Merci. — Jojo.

R. — Je crois qu'en vous informant au Manitoba Technical Institute, on vous donnera tous les détails nécessaires. Vous pourriez y faire vos études primaires, quitte à vous perfectionner en travaillant dans les grands hôtels, ou même en vous inscrivant dans une école spécialisée plus tard. Rendez-vous ou écrivez au MTI immédiatement, car le nombre de candidats à l'inscription est très élevé et vous risqueriez de manquer votre place si vous attendiez à la fin de l'année scolaire.

☆ ☆ ☆

Q. — Où doit-on faire sa demande pour obtenir une position comme monitrice dans les parcs de la ville pendant les vacances. J'ai dix-huit ans et je possède mes diplômes de la Croix-Rouge pour la natation et la sécurité nautique. J'apprécie vos conseils. — Nageuse.

R. — Il vous faudrait vous adresser au département des parcs et de récréation de votre ville. Je répète le conseil donné plus haut. Faites votre demande au plus tôt, car beaucoup d'étudiantes désirent ces positions. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous si les jeunes garçons d'environ seize ans peuvent s'engager dans l'armée pour la durée des vacances? Notre fils serait intéressé à ce genre de vie et nous croyons que l'entrainement et la discipline lui seraient salutaires. On nous a dit que ces jeunes étaient assez bien rémunérés et qu'ils pouvaient faire des économies en vue d'aider à défrayer les frais de leurs études. — Maman Rose.

R. — En vous adressant au bureau de recrutement des Forces Armées du Canada, situé dans l'immeuble du bureau de poste principal à Winnipeg, vous obtiendrez tous les renseignements voulus. Je sais qu'il y a quelques années, il y avait un corps d'étudiants qu'on engageait pour six semaines pendant les vacances. Les jeunes garçons que j'ai connus qui en ont fait partie ont bien profité de cette expérience et ont aussi fait des économies fort appréciables, car la solde était très bonne, surtout pour des garçons de leur âge. Je dois ajouter que ce groupe ne faisait pas partie des cadets, on les appelait, je crois, étudiants-soldats.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis un an j'aime une jeune fille de seize ans, qui sort de temps en temps avec moi. Elle m'a déjà dit qu'elle n'aime aucun garçon, et son caractère rappellerait celui du misanthrope. Puis-je néanmoins garder l'espoir que l'amour que je lui porte devienne un jour réciproque?

Christian.

R. — Bien sûr que vous pouvez garder espoir! Cette jeune fille n'a que seize ans et son caractère est loin d'être formé. Peu à peu elle prendra confiance en elle, et sa sauvagerie disparaîtra.

LOUISE

La Saint-Valentin ne le cède en popularité qu'à la Noël

Les valentins — élaborés ou simples, sentimentaux ou humoristiques — vont bientôt, par tout le Canada, prendre la voie des Postes pour rejoindre amoureux, amis et parents.

Ils sont devenus tellement partie intégrante de la fête des amoureux qu'il n'y a qu'à la Noël que l'on échange plus de cartes que le 14 février.

Les historiens sont partagés quant à l'origine de la coutume. Toutefois, d'après les conservateurs de la collection historique de valentins amassée par la maison Coutts Hallmark, il semble bien que cette pratique remonte aux lupercales de la Rome antique, fêtes dédiées au dieu pastoral Lupercus et à Junon, déesse du mariage.

Au cours de ces fêtes, qui se déroulaient le 14 février, les jeunes filles déposaient dans une grande urne de brûlants messages d'amour qu'elles avaient rédigés avec la plus grande ferveur. Les braves, parmi les jeunes gens, avaient droit de tirer un nom à l'aveuglette pour déterminer quelle serait leur amoureuse durant l'année suivante.

Les premiers chrétiens condamnèrent cette pratique comme étant "une loterie païenne de l'amour", et l'Eglise établit même des loteries concurrentes où l'on tirait des noms de saints comme protecteurs. L'initiative n'eut pas grand succès auprès des damoiseaux et damoiselles et le festival d'amour se continua.

Au cours du Moyen-Age, malgré l'opposition de l'Eglise, les "loteries d'amour" se poursuivirent en maints pays d'Europe, aux dires des chercheurs. En France, le couple assorti par le hasard devait se marier durant l'année ou cesser toute fréquentation. En Angleterre, la coutume voulait que le prétendu porte sur la manche ou sur le coeur le nom de "l'élue du sort" pendant plusieurs jours. Ce nom était souvent encerclé d'un coeur.

L'Eglise combattit ces loteries durant 14 siècles, mais, en 1496, le pape Alexandre VI dédia le 14 février à la mémoire de saint Valentin et fit de ce dernier le patron des amoureux sincères à travers le monde.

L'hagiographie note au moins huit saints du nom de Valentin. Deux d'entre eux furent martyrisés le même jour, le 14 février de l'an 269. L'un des martyrs, à ce qu'on prétend, laissait en mourant une note à la fille de son geôlier, note dans laquelle il lui disait son amour et qu'il signait: "Votre Valentin".

Ce n'est toutefois que vers le 15e siècle que l'usage d'échanger des cartes prit tout son essor. L'une des premières missives de ce genre est signée Charles, duc d'Orléans. Il l'adressa à sa femme en 1415, alors qu'il était prisonnier à la Tour de Londres. Ce fut le début d'un usage qui s'étendit à tout l'Occident.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 24

D'instinct, Yveline se raidit: il n'existait donc aucune joie sans renoncement. Enthousiaste et romanesque, elle n'avait jamais admis la rigueur de l'axiome: "Tout se paie". Elle aimait son métier. Aurait-elle tant travaillé, espéré en vain? Une pensée, néanmoins, cheminait en elle: son ardent désir de devenir une grande actrice lui avait été inspiré par un sentiment de revanche à l'égard d'Alain. Lorsqu'elle avait commencé ses études en France à l'école d'art dramatique, elle savait combien serait difficile la réussite pour une comédienne décidée à refuser toutes les compromissions, les soutiens hasardeux, les intrigues souvent avilissantes. Elle se demandait, depuis quelques jours, si après le tournage d'"Une dame de la Cour", elle obtiendrait un nouvel engagement. Mais, ruse féminine et vestige d'un amour-propre qui l'incitait à se faire valoir et désirer, elle répondit:

— Madame Oda exige de moi un sacrifice, Tad...

Il ne s'y trompa point, éventant la manoeuvre, au fond innocente, et répliqua doucement:

— Je vous ai surprise. Demain, après-demain, tout vous semblera simple au souvenir de l'heure magnifique que nous venons de passer. Il est temps de quitter cette demeure, ce parc, de regagner, là-bas, la petite maison. Voyez, Philippe et Lorraine s'éloignent du lac. Peut-être se sont-ils dit des choses importantes, comme nous... Ils ont l'air, tous deux, de si bien s'entendre.

— Oui, mais quelque part au Japon, il y a encore un certain Ralph qui a aussi son mot à dire, et cela me fait peur, Tad.

Lorraine éprouva, plus aiguë, la même impression, le lendemain, en retrouvant Claude Granville devant le temple de Nagano. A sa vive surprise, le journaliste ne donna pas la raison pour laquelle il s'était abstenu d'attendre les quatre voyageurs à la maison des gardiens. Pour tuer le temps, il prenait des photos de pèlerins se rendant au vieux sanctuaire. Dès qu'il aperçut la voiture de Philippe, il s'avança, visiblement surexcité.

— J'ai recueilli quelques informations curieuses avant de quitter Tokyo, hier matin, jeta-t-il sans préambule. Par une sorte d'intuition, j'étais monté jusqu'à l'appartement de Ralph. Le domestique coréen faisait ses paquets. Wallers lui a donné congé par téléphone: "Inutile de m'attendre plus longtemps. Je vous envoie un chèque représentant le montant de vos gages pour deux mois. Fermez l'appartement".

Granville dévisageait Lorraine. Il ajouta, brusque à dessein:

— Comment comptez-vous agir?

Le coeur de Lorraine semblait avoir pris une ampleur et un poids insolites.

— Il m'appellera, tôt ou tard, dit-elle, avec un fatalisme triste.

Une expression de colère tendit la face de Granville criblée de taches de son. Il rugit:

— Savez-vous ce qu'il risque, votre ami d'enfance?

Philippe jaillit de l'auto, sauta à terre, empoigna Granville à l'épaule.

— Taisez-vous, ordonna-t-il, taisez-vous.

Lorraine avait rejoint les deux hommes. Elle protesta:

— Philippe, pourquoi empêchez-vous Claude de parler?

Le peintre et Granville échangèrent un regard, puis le second gronda:

— Bien, je me tais, mais je poursuis l'enquête.

Il fit volte-face, sans adieu, monta en voiture et démarra brutalement.

Philippe prit avec douceur la main de Lorraine, l'entraîna.

— Venez, dit-il, nous regagnons Tokyo.

CHAPITRE VIII

Terre des volcans

Il était un peu plus de midi lorsque Philippe franchit le seuil du magasin de M. Volcan. Celui-ci assemblait en grommelant, sur un comptoir à côté des poupées, un troupeau de petits fauves, tigre, lion, panthère, lynx, au poil de nylon. Il tourna vers le visiteur un visage convulsé comme un masque d'acteur tragique du théâtre Kabuki. La veille au soir, Philippe avait attendu en vain Lorraine pour la séance de pose. Maintenant, il la cherchait du regard; elle ne venait pas à lui, il ne percevait point son pas, sa voix qui le faisait tressaillir. M. Volcan, tournant au verdâtre, le renseigna par son incoercible indignation. Il s'exprima en japonais, c'est-à-dire plus clairement que d'habitude, lorsqu'il parlait un anglais de fantaisie:

— Honorable ami, j'ose croire que vous serez aussi déçu que moi sur le compte de Miss Romény. Qui ne prévoit pas la versatilité des femmes est un fou. Votre protégée me plante là comme un pin solitaire, battu par le vent. Elle m'a appelé hier matin en hâte au moyen de cet instrument maléfique nommé téléphone. Elle était prête à s'absenter. Sous quel prétexte? Pour raisons privées. Rien de plus. Mais je vois clair: elle est allée rejoindre son "promis"...

— Vous êtes sûr?...

— Le flair, honorable ami. Elle semblait être en transes. Pour qui une femme est-elle en transes? Pour un homme. Pour qui un homme est-il en transes? Pour une de ces absurdes créatures dont nous nous croyons les maîtres, vaniteux que nous sommes. Ainsi va le monde, très mal, la tête en bas.

Philippe s'efforça d'endiguer ce flot d'amertume.

— Miss Romény vous reviendra, monsieur Volcan, ou vous retrouverez une autre interprète.

— C'est que celle-ci était à ma convenance. Une personne si compétente et parfaitement distinguée! Où l'erreur va-t-elle se nicher?

— Veuillez m'excuser, monsieur Volcan; je m'aperçois que j'ai une course urgente.

La voix de Philippe portait une fêlure. Il fuyait le magasin comme si une bombe y était déposée, traversait la rue en courant, s'engouffrait dans son auto. Peu lui importait que l'irascible marchand de jouets le considérât comme un lunatique ou un envoûté, envoûté par une de ces petites sorcières de femmes. Lorraine avait reçu un appel de Ralph. Elle était partie sans téléphoner à Philippe de crainte qu'il ne l'empêchât d'aller à la recherche de la vérité attendue depuis des semaines. Elle tenait à son poste d'interprète chez M. Volcan et pourtant n'avait pas hésité à le mécontenter. Obsédé par la seule pensée du danger que Lorraine pouvait courir, Philippe fonçait dans les rues, comptait les minutes qui augmentaient la distance entre elle et lui. Enfin, il stoppa près du "Bonheur des quatre saisons". A peine avait-il pénétré dans le couloir que Prune surgit, se précipita à sa rencontre en criant:

— Lorraine, elle est partie. Elle a dit au revoir.

Mme Foki avait aperçu Philippe, de la salle du restaurant; elle abandonna un moment les premiers clients à la jeune servante pour accueillir le visiteur. Son beau-père, le tireur d'horoscopes, curieux de nature, lui emboîtait le pas. Il y eut bientôt un meeting dans le couloir. Malgré le respect dû, en principe, aux hommes, surtout les plus âgés, respect qui a subi quelques accrocs depuis la guerre, Mme Foki prenait la parole avant le doyen de la famille:

— Nous ne sommes pas tranquilles, monsieur Vernin. Miss Romény, en nous quittant, avait l'air ému; je crois qu'elle s'en allait à contrecoeur. Elle a reçu un coup de téléphone, hier matin, de bonne heure.

— Est-elle partie par avion ou par le train?

— Par un des express, dans l'après-midi. Nous ne savons pas où elle se rendait. Sa lettre vous dira peut-être quelque chose.

— Elle a laissé une lettre pour moi?

— Oui, elle pensait sans doute que vous vous inquiéterez d'elle. Où l'ai-je mise cette lettre?

— Sous la télévision, dit Prune.

L'innocence intervenait providentiellement. Mme Foki disparut, rapide comme une souris. Le tireur d'horoscopes hocha la tête, inspiré.

— Ce voyage n'est pas heureux, affirma-t-il. Je prévois des nuages sombres. Notre aimable pensionnaire court des dangers divers.

La diversité de ces dangers aiguisait l'impatience de Philippe. Bien qu'il fût sceptique en matière de prédiction, celle qu'énonçait l'oracle de la famille lui paraissait vraisemblable. Mme Foki revenait, tenant la lettre. Il y eut un instant de silence. Philippe ouvrait l'enveloppe, dépliait la feuille, constatait fugitivement qu'il lisait pour la première fois l'écriture de Lorraine. Ralph l'avait priée de le rejoindre, lui avait juré de ne pas lui faire faux-bond. Il l'attendait dans la grande île du sud, Kiou-Siou. Il lui avait interdit de révéler à qui que ce fût le but de son voyage, mais elle n'avait pas hésité à transgresser en faveur de Philippe parce qu'il lui tenait au coeur et qu'elle était inquiète. Elle donnait même toutes les précisions sur le lieu de séjour de Ralph, un peu en dehors d'un hameau entre la région du volcan Aso et la côte occidentale, plus près de celle-ci. Cette lettre, hâtivement griffonnée, était un S.O.S. et aussi une déclaration d'amour. Le regard de Philippe courait d'un mot à l'autre: "Je vous aime, Philippe, je n'aime que vous. Je tiens à agir avec Ralph en toute loyauté. C'est de lui que mon sort dépend. Je ne veux pas le désespérer". Il m'a encore dit: "J'ai besoin de toi..." Mais il ne m'était pas possible de disparaître sans me confier à vous. Agissez selon l'inspiration de votre raison et de votre coeur. Je voudrais avoir le droit de tracer pour vous ces mots: "A bientôt, à toujours...".

L'espace de quelques secondes, Philippe pensait: "Un express d'hier après-midi l'a conduite à Osaka, d'où elle s'est embarquée ce matin pour Kiou-Siou. Elle atteindra la côte orientale de cette île ce soir, vers onze heures... Il n'y a pas de temps à perdre". Prune, qui s'étonnait du silence de son grand ami, le harcelait, se pendait à son bras.

— Tu iras la chercher, Lorraine?

— Je vais essayer, mon petit chat.

Il la soulevait, l'embrassait sur ses joues rondes où s'étaient posées les lèvres de Lorraine, puis il la rendait à Mme Foki.

— Il faut que j'appelle tout de suite un camarade au téléphone, dit-il.

La femme du restaurateur et le spécialiste des horoscopes se retiraient discrètement, entraînant la petite fille, rétive. Au fond du couloir, Philippe composa le numéro du Club de la Presse. Quelques instants s'écoulèrent dans l'attente et les tergiversations en trois langues, français, anglais, japonais: "M. Granville est-il là? Non. M. Granville déjeune. Ah! M. Granville n'est pas encore sorti. Demandez M. Granville". Finalement, la voix du journaliste claironna dans l'appareil.

— C'est Vernin? Bonjour. Que se passe-t-il?

— Du nouveau au sujet de Ralph.

— Ravi: on stagnait un peu trop depuis ces derniers jours.

— Modérez votre joie. Lorraine est allée "le" rejoindre, et je sais où. Venez me retrouver au "Bonheur des quatre saisons". Nous devons nous mettre en route, et vite.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 5 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 44

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis complètement privé, dans immeuble-appartements. Libre: 1er février. **Signaler: CHapel 7-6688.** 42-298-T.F.

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Pour jeune homme. **Signaler: 233-7745.** 40-275-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 941, rue de l'Eglise. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Entrée privée. $50.00 par mois. **Signaler: CEdar 3-5543.** 44-318-T.F.

A LOUER — 405, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Pour 2 personnes seulement. 44-317-44C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée avec cuisinette. Poêle, réfrigérateur et literie fournis. Pour homme qui travaille ou étudiant. Libre: 15 février. **Signaler: CEdar 3-2877.** 44-321-44C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 1er mars. **Signaler: CEdar 3-4744.** 44-327-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: 233-1593.** 44-328-46C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 4 chambres à coucher. Près école Taché. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-3560 après 6 h. p.m.** 44-326-44C.

A LOUER — 543, rue Langevin. Immeuble. Conviendrait pour bureau. 1,200 pieds carrés. S'adresser à 84, rue Marion. **Téléphone: 247-4351.** 42-301-44C.

ON DEMANDE — Lot dans St-Boniface pour construire résidence. Au moins 33' de largeur. **Signaler: 233-6613.** 42-299-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

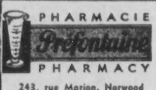
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Dames ou couple respectables pour partager bon logis près église et autobus. $50.00 par mois. **Appeler: 247-3627 entre 5 h. et 3 h. du soir.** 44-316-T.F.

ON DEMANDE — Rédacteur pour hebdomadaire. Excellente occasion pour homme intéressé à toutes les phases des affaires communautaires. Expérience en photographie désirable, mais pas essentielle. **S'adresser à: Transcona News, 114, avenue Victoria ouest, Transcona, Manitoba. Téléphone: 222-4277.** 44-323-44C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Eustache. Salle de billard. Bonne localité pour commerce. **S'adresser à Yvan Allard: 233-2852.** 43-305-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** 26-985-T.F.

A VENDRE — Grande-Pointe, Man., sur nouvelle route 59. Maison: 5 pièces, chauffage: huile, au soubassement. Eau courante, salle de bain. Lot: 90' x 220'. Garage: 14' x 22'. **S'adresser à 506, rue St-Jean-Baptiste, appt. 4. Téléphone: 233-4753.** 43-311-44C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Bon état. Près de toutes commodités. Prix: $7,900. **Signaler: CHapel 7-8587.** 43-312-45C.

A VENDRE — St-Boniface centre. Bon garage spacieux. Conviendrait pour atelier de débossage, de soudure, de construction mécanique, etc. **Signaler: 233-6876.** 43-314-44C.

A VENDRE — St-Norbert. Près église, école. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine avec nombreuses armoires. Lot de coin: 50' x 125'. Paysagé. Barbecue, piscine pour enfants, jardin. Garage. **Appeler: GLobe 2-0347.** 44-320-44C.

A VENDRE — Rue Morier. Bungalow: 2 chambres à coucher. Bon état. Salle de récréation finie. Garage double. Patio. Près école et église Ste-Marie. $11,900. **Signaler: CEdar 3-4279.** 44-322-44C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles Marion et Provencher. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation. Gaz. Bien décorée. Patio et garage. $15,900. Vente privée. **Signaler: 233-4576.** 42-302-44C.

A vendre
A St-Pierre, bâtisse 30' x 90' au centre du village, avec ou sans lot (ancien théâtre St-Pierre). Appelez A. Turenne, St-Pierre 12.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton,
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461



JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — Norwood. Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot. Près église et école. Taxe: $212. Prix: $10,900. **Signaler: CHapel 7-7837.** 44-324-44C.

A VENDRE — St-Boniface, Place Cabana. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complètement fini. $150.00 comptant. **Signaler: GRover 5-0012.** 44-325-T.F.

DESIRE ACHETER AU PRINTEMPS — Centre français du Manitoba. Ferme assez moderne: ½ à 1 section. Prix raisonnable. Tous détails, première lettre. Pas d'agents. **S'adresser à C.P. 255, St-Lazare, Manitoba** 43-308-45P.

PROTEGEZ-VOUS D'ALLER A L'EXPO? Retenez vos chambres: $7.00 par jour, près de Montréal. Bilingue. **Mme Maurice Lapointe, 158, 41e avenue, Rivière des Prairies, Montréal, Qué.** 43-306-50P.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Norwood — Place Raymond. Maison bâtie pour propriétaire il y a 16 ans. Excellente condition. 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. Grand lot.

Rue Eugénie — Maison: 1½ étage et 7 pièces. Chauffage: gaz. Grand soubassement. Seulement $9,600.

Norwood — Eugénie. Maison: 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur, beau lot paysagé. Garage. Près de toutes commodités.

St-Charles — Rue principale. Bungalow: 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Grande cuisine. Salle de couture et bureau au soubassement. Garage. Entrée en béton.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. A vendre en bas du prix coûtant. Propriétaire transféré, maison vacante.

Bon client désirant bungalow dans Norwood ou St-Vital. Bon montant comptant. Si vous désirez vendre, **appeler 453-1977.**

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
39-272-44C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Monck. Duplex: 5 et 4. Entrées privées. Bon revenu. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près école, église et magasins, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Grand terrain, jardin, garage double. Comptant requis: $500. Balance à termes.

St-Vital — Elsmere. Près école Ste-Marie. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 43' x 105'. Garage. Prix et termes attrayants.

St-Boniface — Rue Desautels. Très anxieux de vendre. Duplex, stuc: 4 et 3 pièces. Entrées privées. Revenu mensuel: $147. Prix: $13,500. Comptant requis: $2,000. Balance: $116 par mois.

Norwood — Duplex ultra moderne: 4 ans. Logis: 5 et 4 pièces, 3 et 2 chambres à coucher. 2 fournaises: gaz. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
40-286-44C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 14 logis. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE
Nouveau duplex. Chaque logis: 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur aux salons. Beaucoup de commodités supplémentaires. Beau site. Comptant requis raisonnable.

ST-BONIFACE
Maison très attrayante. Grande cuisine avec belles armoires. Salon spacieux. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Prix modique.

PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
39-271-44C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage: gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ST-BONIFACE
Rue Deniset. Maison: 4 pièces, stuc, complètement moderne. Chauffage: huile. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré. $11,200. Termes faciles.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 4 pièces. Chauffage: huile. Possession immédiate. $3,950. $800 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
40-285-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

PAN-AMERICAN GAMES WINNIPEG CANADA 1967

LES JEUX PANAMÉRICAINS à WINNIPEG du 22 juillet au 7 août 1967

Les cinquièmes Jeux panaméricains auront lieu à Winnipeg cette année du 22 juillet au 7 août. Ce sera la première fois que ces jeux, qui se tiennent tous les quatre ans, un an avant les Jeux olympiques, ont lieu au Canada.

C'est à Buenos Aires, en Argentine, qu'eurent lieu les premiers Jeux panaméricains en 1951; ils se tirent ensuite successivement à Mexico en 1955, à Chicago en 1959 et à Sao Paulo, au Brésil, en 1963.

Trente-trois pays de l'hémisphère occidental sont éligibles à concourir aux Jeux panaméricains, et au moins vingt-cinq d'entre eux enverront de leurs athlètes à Winnipeg cette année.

Les pays qui ont droit de participer à ces jeux sont: l'Argentine, Bahama, la Barbade, les Bermudes, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, Costa Rica, Cuba, la république Dominicaine, l'Equateur, les Etats-Unis, Guatemala, la Guyane, Haïti, Honduras, la Jamaïque, le Mexique, les Antilles néerlandaises, le Nicaragua, Panama, le Paraguay, le Pérou, Porto Rico, Salvador, Suriname, Trinidad et Tobago, l'Uruguay et le Venezuela.

L'emblème de 1967 représente un athlète portant une feuille d'érable sur sa poitrine, les bras étendus pour accueillir les athlètes et visiteurs qui viendront à Winnipeg entre le 22 juillet et le 7 août assister aux Jeux panaméricains.

On peut se procurer un programme complet des épreuves et des concours ainsi que tous autres renseignements en s'adressant en français au bureau de la Société des Jeux panaméricains, Case postale 1435, Winnipeg 1, Manitoba.

Le bilinguisme dans la fonction publique fédérale

OTTAWA — Trente autres fonctionnaires supérieurs de la fonction publique fédérale ont été désignés pour participer à un stage d'études linguistiques et culturelles dans le cadre d'un programme qui vise à favoriser le bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a annoncé que ces trente fonctionnaires et leur famille participeront à plein temps à compter de juillet prochain à un programme d'études de 12 mois.

Vingt fonctionnaires de langue anglaise iront à Québec étudier le français à l'université Laval, et dix fonctionnaires d'expression française iront à Toronto étudier l'anglais à l'université de Toronto et à l'université York.

Ce groupe est le deuxième à participer au programme spécial de bilinguisme dans la fonction publique. Le premier groupe, formé de huit fonctionnaires qui sont partis pour la ville de Québec et d'un fonctionnaire pour Toronto, a commencé des études analogues en juillet, l'an dernier, et reviendra à Ottawa vers la fin de juin lorsque son programme d'études sera terminé.

NOCES D'URANIUM

MOSCOU — Dans le Caucase, les époux Poureliani, tous deux âgés de cent ans, viennent de célébrer en famille leurs 80 ans de mariage.

Le journal "Moscovskaya Pravda" précise que Matado et Tarassa Poureliani, habitants du district Georgien de Lentekhi, détiennent le record de "longévité" conjugale en URSS, 80 années de mariage bien remplies. En effet, leur progéniture suffirait à peupler un petit village: 76 enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

COPENHAGUE — Un héritage inattendu de 10 millions de couronnes (environ un million et demi de dollars) est venu combler les voeux d'une vieille Danoise de 85 ans, qui va enfin pouvoir se rendre aux Etats-Unis pour y voir ses trois fils, partis il y a déjà plusieurs années.

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault
St-Boniface

La politique du Canada sur l'investissement étranger

OTTAWA — Déjouant même les prédictions autorisées des grands organes d'information financiers, le premier ministre M. Pearson a annoncé la nomination de M. Walter Gordon, ex-ministre des Finances qui a rejoint depuis peu les rangs du cabinet, à la présidence d'un comité ministériel qui sera chargé d'élaborer la politique du Canada sur les placements étrangers dans notre pays.

La nouvelle est contenue dans un communiqué que le bureau du premier ministre a publié, et que les observateurs ne manquent pas de relier aux tensions qui se manifestent entre Ottawa et Washington sur les restrictions visant la Banque Mercantile du Canada.

Le comité que présidera M. Gordon sera composé de son successeur aux finances, M. Mitchell Sharp, du ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, du registraire général intérimaire, M. John Turner, et du ministre des Anciens combattants, M. Roger Teillet.

Ce comité se voit confier la tâche d'examiner les cadres de l'industrie canadienne et tout particulièrement la propriété et le contrôle étranger, a déclaré M. Pearson.

Il sera appuyé par un groupe hautement spécialisé à qui sera confiée les études préliminaires. "Au cours de cette étude, a dit M. Pearson, on examinera la portée, tant politique qu'économique, des placements étrangers pour l'expansion de notre pays, de même que des moyens visant à encourager l'accroissement de la propriété canadienne de nos ressources industrielles tout en gardant le climat favorable à la rentrée de placements étrangers, selon les besoins, pour l'essor optimum du Canada".

"Lorsque le rapport de l'équipe spécialisée aura été étudiée par le comité des ministres, il sera transmis au gouvernement pour approbation. On étudiera ensuite la question de sa présentation sous la forme d'un livre blanc pour examen par un comité parlementaire approprié", ajoute le communiqué.

M. Pearson rappelle que le ministre du Commerce M. Drury avait, en mars dernier, énoncé un certain nombre de principes directeurs sur la "bonne conduite" des filiales au Canada.

"Grâce à ces principes, on a pu obtenir des renseignements de grande valeur et se faire une idée du rôle et de la conduite au Canada des succursales de sociétés appartenant à des étrangers", a-t-il signalé. La création du comité des ministres que dirigera M. Gordon constitue une deuxième étape vers l'établissement d'une politique canadienne globale, tenant compte de la nécessité de concilier les lourds investissements étrangers dans notre pays, avec celle de sauvegarder l'indépendance économique du Canada, déjà gravement compromise.

Le deuxième thé annuel de Centre St-Jean Bosco

Les Dames Auxiliaires du Centre St-Jean Bosco pour Indiens et Métis donnaient leur deuxième thé annuel au Centre le dimanche 5 février, de 2 h. à 5 h. p.m.

Mme Barker, présidente du Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, officia à l'ouverture. Mme G. Krawzuk, présidente des Dames Auxiliaires, était en charge de la fête. Le Centre désire exprimer sa vive gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de quelque façon au grand sucès du thé.

Malgré le froid intense, un grand nombre de dames et de messieurs se rendirent encourager ces dames et l'oeuvre magnifique du Centre où régnait une franche cordialité. Toutes les paroisses de la ville y furent représentées.

La gagnante du prix d'entrée, magnifique bouquet de fleurs, fut Mme Mary Dumas, de 310, avenue Boyd, Winnipeg. Celle du tirage d'une friteuse électrique fut Mme Gionet, fille de Mme Mary Dumas.

Petite note

Le dimanche 12 février prochain, les Dames Auxiliaires de l'Association de l'Adoration perpétuelle recevront à leur thé annuel dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 189, rue Austin, Winnipeg, de 2 h. à 5 h. p.m.

PARIS — Le Conseil des ministres français a approuvé la nomination de M. Georges Galichon, ancien directeur du cabinet du général de Gaulle, comme président de la société nationale Air-France, en remplacement de M. Joseph Roos, appelé à d'autres fonctions.

IN THE COUNTRY COURT OF MORDEN

IN THE MATTER OF: The Dower Act

BETWEEN:

DAMIEN CLEMENT ANTOINE DURAND, Applicant,

— and —

LAURAINE DURAND, Respondent.

ORIGINATING NOTICE OF MOTION

TAKE NOTICE that motion will be made on behalf of the applicant before the presiding Judge in Chambers at the Court House in the Town of Morden, on Thursday, the 16th day of March 1967 at 11 O'clock in the forenoon or so soon thereafter as a motion can be heard for:

a) an Order of substitutional service upon the Respondent, and

b) an Order declaring that the Respondent wife has left her husband with the intention of living separate and apart from him and that the Respondent wife shall have no right under this Act either to a life estate in the Homestead or to a share in the estate of her husband, or

for such other Order as may seem just.

FURTHER TAKE NOTICE that in support of such motion will be read the affidavit of Damien Clément Antoine Durand and such further evidence as Counsel will find necessary and this Honourable Court will allow.

AND FURTHER TAKE NOTICE that if you do not attend either in person or by your counsel at the time and place above mentioned, such Order may be made in your absence as to the Court may seem just.

FILED by Messrs. Grafton, Dowhan, Muldoon and Lafrenière, Barristers and Solicitors, 304/213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, SOLICITORS for the Applicant.

TRADUCTEUR

Une importante compagnie d'assurance-vie demande un jeune homme ou une jeune femme pour son Service de traduction à son Siège Social, Winnipeg, Manitoba.

Qualités requises:
- Age 21 à 35 ans
- Connaissance parfaite de l'anglais et du français
- Instruction universitaire de préférence
- Expérience de la traduction souhaitable

Nous offrons:
- Bon salaire intitial selon instruction et expérience
- Excellentes augmentations de salaire
- Généreux avantages sociaux.

Répondre en donnant tous détails d'âge, état civil, instruction et expérience à Case 329, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

150 COPIES D'UN RAPPORT DE 72 PAGES PRODUIT EN QUELQUES HEURES.
Le Copi-tou
305 EDIFICE PARIS
TEL. 942-4074

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	92	91.6	91.4	91.6	91.4
C.W. No 3	88.4	88.2	88	88.2	88
Fourrage No 1	88	87.6	87.4	87.6	87.4
Fourrage No 2	85	84.6	84.4	84.6	84.4
Fourrage No 3	82	81.6	81.4	81.6	81.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	136	136	135.6	135.4	135.4
C.W. No 3 6 rangs	134	134	133.6	133.4	133.4
Fourrage No 1	125.4	125.4	125.2	125	125
Fourrage No 2	123.4	123.4	123.2	123	123
Fourrage No 3	120.4	120.4	120.2	120	120
SEIGLE —					
C.W. No 2	131⅞	130⅜	131	131⅜	131
C.W. No 3	125	123⅞	124⅛	124.4	124⅛
C.W. 2 rej.	125⅞	124.6	125	125⅜	125
C.W. No 4	114⅞	113⅝	113⅞	114⅛	113⅜
Ergot	108⅞	107⅜	107⅞	108⅛	107⅝
Sur voie net	130⅞	130⅝	130⅞	131⅛	130⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BLE —					
Mars	281.4	280	280⅝	280	279.4
Mai	278.4	277⅜	277.6	277⅝	277⅛
Juillet	276.2	275.4	275.4	275.6	275⅛
AVOINE —					
Mai	91⅜	91.2	91	91⅛	90⅞
Juillet	91	91	90.4	90⅞	90⅝
Octobre	90.4	90⅞	90⅝	90⅝	90⅛
ORGE —					
Mai	129	128⅞	128⅝	128.4	128⅜
Juillet	128⅝	128.4	128⅛	128	127.6
Octobre	128	127⅞	127.2	127⅛	127.2
LIN —					
Mai	301⅛	301.2	300.4	301⅛	300⅝
Juillet	303.4	303⅝	303	303.4	302⅞
Octobre	307	307.4	306.6	307⅝	307.2
SEIGLE —					
Mai	134⅞	133⅝	133⅞	134⅛	133⅝
Juillet	131.6	130.6	130.6	131	130.6
Octobre	134⅞	134	134	133⅞	133.4

(Pour la semaine du 30 janvier au 3 février 1967)

Tous les Canadiens français catholiques de Winnipeg âgés de 18 ans et plus sont cordialement invités à un
déjeuner-communion
offert par les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher en
l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg
(angle Lydia et Bannatyne)
le 19 février 1967, à 9 heures a.m.
Son Excellence Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., sera l'invité d'honneur.

Ministère des Travaux publics du Canada
Prolongation de délai

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour **Un nouveau rouf pour la drague D.P.W. no 205, Selkirk (Man.)**, devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le mercredi 8 février 1967, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le mercredi 22 février 1967.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1967.
DPW-HR-67-13

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour la position de Directeur (trice) à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, pour le 1er septembre 1967.

Le salaire, payé selon l'échelle en vigueur dans la Division.

Dans la lettre de demande on devra donner qualifications, âge, expérience. Pour tous renseignements, voir, écrire ou appeler: **Fernand Paquin, St-Norbert, 474-1274, ou S. Bisson, Ste-Anne, Man., 422-5369.** 43-309-T.F.

L'Organisme de survivance dit:
Les effets désastreux d'un cas d'urgence individuel, tel qu'un incendie, peuvent être minimisés en s'y préparant.
Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
DEMANDEZ A VOIR M. MARCEL MARCOUX
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface Tél.: 233-7121

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Marcel Marcoux — 233-4285
Réservations: Omer Malo — 233-5710



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales,
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248



LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez
CLARK'S, GRANT PARK PLAZA
renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . .
Téléphonez-moi à 284-0512
Résidence: 832-5794

Je suis maintenant surintendant du département des machines à coudre et aspirateurs des trois magasins.
GRANT — NAIRN et 59 — McPHILLIPS
Pour réparations de machines à coudre téléphonez à 832-5794